JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEM 506 27

22ME ANNEE—No 37 MONTREAL, VENDREDI 15 DECEMBRE 1905 14 PAGES—UN SOU

Rev Ed Paradis Ier Seminaire

NOS "SPORTSMEN" SONT HEUREUX

Ils croient avoir accompli de bonne besogne au Congrès.

LE POISSON FRANC

Intéressante discussion sur cette importante question. Formidable philippique de M. A. Bergevin

RESOLUTIONS

Le congrès de chasse et de pêche s'est terminée hier soir par un échange non équivoque de félicitations et de bons sentiments entre l'hon. M. Prévost et les membres du Congrès.

La motion élogieuse suivante proposée par M. Parker et secondée par M. Plumb a été adoptée à l'unanimité, au milieu des acclamations de toute l'assemblée :

"Le Congrès adresse ses sincères remerciements à l'hon. Jean Prévost pour avoir invité les amis de la protection du gibier et du poisson dans la province de Québec à lui offrir leurs suggestions sur les questions de la chasse et de la pêche, pour les nombreuses et importantes réformes promises par lui enfin, pour le talent, la courtoisie et le dévouement dont il a fait preuve comme président du Congrès.

"Cette convention demande à la divine providence que l'hon. J. Prévost demeure longtemps dans la position officielle qu'il occupe afin d'exécuter les réformes qu'il a promises".

L'hon. M. Prévost s'est montré très sensible à cette délicate marque d'attention et de son côté, il n'a pas manqu de féliciter les membres du Congrès, les Américains, les représentants de la province d'Ontario, des autres provinces canadiennes, les associations de protection de chasse et de pêche, les clubs, les "sportsmen", la presse, et tous les hommes de bonne volonté qui se sont rendus à son invitation. Il lui a fait plaisir de travailler de concert à la cause de la protection du gibier et du poisson. J'ai, dit-il, une tâche à accomplir et je la remplirai. Pour cela il me faut votre appui ; car j'aurai probablement à combattre des amis, à discuter même avec des collègues. Mais je vous le promets je ferai mon devoir, afin de me rendre digne de la confiance que vous me témoignez.

En terminant M. Prévost remercie tout particulièrement la compagnie de l'hôtel Windsor qui a fourni un somptueux local pour la convention.

MM. Kelly Evans, de Toronto, Arthur Plante, ex-député de Beauharnois et autres se sont joints à M. Parker et Plumb, pour féliciter l'hon. M. Prévost.

Puis, à l'unanimité, on a adressé des remerciements aux compagnies de chemins de fer qui n'ont pas ménagé leurs faveurs au congressistes.

LES RESOLUTIONS

Comme nous l'avons fait hier, donnons d'abord les résolutions qui ont été adoptées hier après-midi, sur le poisson franc et la fourrure, et complétons celles que l'heure tardive où elles ont été adoptées nous a empêchés de donner dans notre édition d'hier.

COMITE DU POISSON FRANC

"1o.—Que ce comité approuve entièrement l'intention de l'honorable M. Prévost de prohiber à l'avenir l'usage des filets dans les eaux intérieures, et recommande que la pêche au filet pour le commerce dans les grandes rivières soit restreintes aussitôt que les circonstances le permettront.

"2o—Que ce comité recommande un meilleur système d'inspection du poisson qu'il croira être le plus parfait, la province ayant été divisée préalablement en 6 ou 8 districts, avec des hommes compétents dans chacun et auxquels on paiera des salaires en proportion de l'ouvrage qu'ils seront appelés à faire.

"3o. Que ce comité recommande au gouvernement que la saison de prohibition pour le maskinongé, l'achigan, le doré, soit commencée à la même date et que cette clôture dure du 1er janvier au 15 juin.

"4o. Que ce comité recommande au gouvernement que la pêche à l'esturgeon soit défendue du 15 mai au 20 juillet et que la limite de la taille soit fixée à 42 pouces.

"5o. Que ce comité recommande au gouvernement l'établissement d'une limite de taille pour les poissons suivants : Achigan, 10 pouces ; "Rock bass", 6 pouces ; doré, 15 pouces ; barbotte, 10 pouces ; barbue, 18 pouces ; perche jaune, 8 pouces : maskinongé, 24 pouces.

Les trois dernières clauses, a fait remarquer l'hon. M. Prévost, seront communiquées au gouvernement fédéral, attendu que certaines questions de pêche ne sont pas encore régiées entre le pouvoir central et les provinces.

COMITE DES ANIMAUX A FOURRURES

"Le comité recommande que la section No 1 de la loi au sujet de la défense de chasse du castor, reste ce qu'elle était jusqu'en 1908.

"Que la section qui traite de la chasse de la martre, du renard et du chat sauvage, reste aussi telle qu'elle est actuellement.

"Le comité recommande que la section qui a trait au lièvre, soit amendée et que les dates de la clôture de la saison de prohibition soient fixées du 1er février au 1er octobre.

"Le comité recommande que la saison de prohibition pour l'ours soit du 1er mai au 31 octobre.

"Que la saison de prohibition pour le rat musqué reste ce qu'elle est.

"Le comité recommande que la prime sur les loups soit augmentée.

"Le comité approuve la recommandation du ministre demandant à ce que le commerce de la fourrure soit amené à contribuer au revenu de la province par l'imposition de licences aux trappeurs.

Une clause relative à la prohibition de la chasse à la loutre et au vison pour une période de deux ans a été biffée, l'hon. M. Prévost déclarant franchement ne pouvoir régler actuellement cette question trop délicate et trop difficile.

COMITE DES SALMONIDES

"Ce comité approuve de tout coeur les intentions du ministre telles qu'il les a exprimées hier au sujet de la mise en vigueur de la loi et à la condamnation prohibant l'usage des explosifs et des seines et prescrivant l'emprisonnement dans certains cas pour les infractions à la loi.

"Ce comité recommande l'imposition de pénalités sévères pour le cas d'infraction aux lois et recommande de plus qu'aucun permis de seine ne soit donné pour les eaux où la truite et le ouananiche existent.

"Ce comité accueillera avec plaisir toute décision tendant à limiter la quantité ou le poids de poisson qu'il est permis à un pêcheur de prendre chaque jour.

"Le minimum des pénalités à imposer pour la pêche illégale de la truite ou du ouananiche notamment au moyen de seines, de dards, de lignes dormantes, ec., soit, première offense, $10 et la confiscation des engins ; pour la deuxième offense, $50, et pour la troisième offense l'emprisonnement, sans option d'amende. Et les membres des clubs violant ces provisions devront être exclus des clubs.

"Que la loi soit plus sévère et que la pêche à la ligne soit la seule pêche permise dans les eaux intérieures.

"Que dans la pêche du saumon au filet dans les estuaires soit prohibée.

"Que le poids du poisson que l'on doit prendre en un jour, excepté pour le saumon, soit restreint.

"Que la loi des pêcheries de la province de Québec soit amendée de façon à mieux s'harmoniser avec la loi fédérale.

"Que les rêts dans le bas du Saint-Laurent, soient prohibés à jusqu'à un mille de l'embouchure des rivières saumonneuses.

"Que la vente de la truite mouchetée soit prohibée du 15 octobre au 2 mai.

"Que l'on supprime rigoureusement la pollution des rivières par la pulpe, la sciure de bois et les écorces.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

On peut dire que la séance d'hier après-midi a été la séance française du Congrès. En effet les délégués Canadiens-français ont discuté avec beaucoup d'habilité d'un côté et de détermination de l'autre,, la question de la pêche au poisson franc, et, en particulier, la prohibition totale, dans les eaux intérieures, des seines, des rets, des verveux, des lignes dormantes et autres engins du même genre.

Disons ici que M. Achille Bergevin le député de Beauharnois, et l'un des plus brillants officiers du Congrès, s'est fait le Champion de la cause de ceux qui souffrent profondément de la destruction du poisson dans nos lacs et nos rivières en des termes éloquents, il a prononcé la plus formidable philippique que l'on puisse entendre contre les exploiteurs et les pilleurs de rivières, dénonçant hautement l'usage des seines, filets et autres engins, qualifiant de honteux pour la province ce système de destruction et de dévastation auquel il faut mettre fin sans délai. C'est, dit-il, un malheur une honte nationale dont nous ne voulons plus avoir à rougir. La province de Québec est la victime de ces exploiteurs et de ces pillards; il faut que cela finisse. On a déjà fouillé jusque dans toutes les profondeurs des lacs Saint-Louis et Saint-François, et si nous tolérons d'avantage un tel brigandage, bientôt, il ne restera plus rien que le déshonneur de ceux qui avaient un roche patrimoine et qui, comme d'insensés prodigues, l'ont gaspillé dans de honteuses orgies. Ils devraient avoir honte ceux qui se font les défenseurs de pareilles abominations et pour ma part je prends l'entière responsabilité de mes déclarations, me mettant ainsi du côté du bon sens et de la logique avec tous les bons citoyens dans les deux partis politiques."

M. Bergevin dit que ses dénonciations ne s'adresseront pas aux excellents patriotes qui font la pêche pour faire vivre leur famille, mais aux exploiteurs et aux pilleurs de rivières qui sous de faux prétextes et au mépris de tout ce qu'il y a de plus sacré détruisent et dévastent notre domaine national."

Ce formidable réquisitoire qui a été accueilli au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, a été prononcé à la suite d'une demande faite par M. Giguère de Contrecoeur qui tout en regrettant la différence qui exise à ce sujet entre Ontario et Québec, espérait que la pêche au verveux, à la ligne dormante, etc., fut permise au moins dans les rivières à ceux qui en ont besoin pour gagner leur vie et celle de leur famille.

Il ne désire pas cependant que l'on permette la seine ; il ne veut pas non plus que le privilège qu'il demande soit accordé pour les lacs, mais les rivières seulement pourvu que ce ne soit pas pour faire un commerce.

M. Bergevin a été secondé dans sa façon de voir par MM. Jos. Riendeau, Dr J. E. Bourdon, J. O. Mousseau, ainsi que par MM. Dr Emery Lalonde et W. H. Parker, ces deux derniers attirant l'attention sur le fait que les lacs des Deux-Montagnes et Saint-Pierre se trouvent aujourd'hui dans la même situation que les lacs Saint-Louis et Saint-François.

M. E. T. D. Chambers a aussi approuvé la dénonciation de M. Bergevin.

Cependant, il faut avouer qu'un éloquent plaidoyer a été fait par M. J. H. Rainville, avocat, en faveur des cultivateurs et des pauvres gens qui n'ont pas d'autres moyens de vivre que leurs engins de pêche les moins destructeurs. Il se déclare absolument opposé à l'usage de la seine ; mais il se demande ce que feront les pauvres gens qui viennent de faire des dépenses considérables pour changer leur matériel de pêche, si aujourd'hui on les prive subitement de leur seul moyen d'existence.

L'HON. M. PREVOST SE PRONONCE

L'hon. M. Prévost intervient alors et dit qu'il entend prendre la responsabilité de la décision qu'il a définitivement prise : la pêche à la seine et autres engins de ce genre sera absolument prohibée dans tous les lacs, petits et grands. "Je déclare, dit-il, que sous mon administration, aucune licence de ce genre ne sera accordée."

Il remercie et félicite M. Bergevin pour sa courageuse dénonciation.

Il ne comprend pas comment un homme intelligent et sincère vienne faire de la populacerie avec une question aussi importante que celle-là pour la province de Québec, en réclamant au nom du pauvre monde, des privilèges qui ne sont destinés qu'à faire plaisir à des partisans politiques. "Pour 10 ou 12 voteurs, dit-il, on serait prêt à sacrifier tout ce qu'il y a dans nos bois et nos rivières. Je suis allé au Lac Saint-Jean

A suivre sur la page 10

LE BOURREAU FAIT SA BESOGNE

L'Indien Bennett a été pendu ce matin à Brantford, Ont.

UN STOIQUE

Il a gravi les degrés de l'échafaud avec le calme le plus grand.

UN ACCIDENT

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Brantford, Ont., 15. — Gardant jusqu'à la fin le stoïcisme particulier à sa race, l'Indien Joseph Bennett a marché à la mort, ce matin, dans la cour de la prison de cette ville. Il est difficile de concevoir un plus grand calme en face du supplice.

Bennett a été pendu à 8.15 heures.

Hier soir, il a veillé quelque temps avec ses gardiens, conversant avec eux sur un ton badin, puis il s'est mis au lit vers 10 heures 30. Il a dormi d'un profond sommeil jusqu'à cinq heures 30 ce matin. On lui a alors servi à déjeûner, et il a mangé avec un profond appétit.

A 7 heures, le Rév. M. Harvey s'est rendu dans sa cellule et a réussi enfin à le faire consentir à embrasser la religion chrétienne. Le condamné à mort a paru alors plus réconforté.

Quelques instants plus tard, le shérif venait lui annoncer que

LE TEMPS DE MOURIR

était arrivé, et le bourreau commença sa sinistre besogne. Bennett ne manifesta aucune émotion devant les préparatifs de son exécution.

Il gravit les degrés de l'échafaud lentement, d'un pas posé et sans le secours de personne, et de lui-même il il alla se placer sur la trappe. D'un ton calme, mais sans forfanterie, il dit adieu à ses gardiens et aux fonctionnaires de la justice, puis le bourreau lui assujettit

LE CAPUCHON NOIR

et la corde fatale: à 8 heures 15, la trappe s'ouvrait sous ses pieds et il était lancé dans le vide.

Peu s'en est fallu alors qu'on assistât à

DES SCENES HORRIBLES

En effet, le noeud-coulant se déplaça dans la chute et la corde se trouva à encercler en même temps le menton du supplicié, pendant qu'elle s'appuyait par derrière sur la colonne vertébrale. Celle-ci heureusement fut brisée par le choc, ce qui fit perdre sur-le-champ connaissance au malheureux. Il n'en prit pas moins plus de 15 minutes à mourir.

L'enquête du coroner a eu lieu aussitôt

APRES L'EXECUTION,

le verdit étant que Joseph Bennett est mort d'une rupture de la colonne vertébrale", puis le cadavre du supplicié a été remis à sa mère, qui l'a réclamé pour le faire inhumer sur la réserve des Indiens.

Bennett a été pendu pour le meurtre d'un Indienne du nom de Betsy Jacobs, qu'il a assassinée en juil'et dernier, à Oshweken, comté de Brant. Il avait commis son crime alors qu'il était en état d'ivresse: c'est là la seule circonstance atténuante qu'on a pu invoquer en sa faveur. Le meurtrier avait d'abord étranglé sa victime, puis il lui avait défoncé le crâne.

TUE PAR L'EXPRESS DE MONTREAL

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rutland, Vt., 15 — Le shérif du comté de Rutland, M. P. Peabody, âgé de 73 ans a été tué lundi à la gare du chemin de fer par l'express en route pour Montréal. Il occupait la position de shérif depuis 23 ans.

PEU DE DOMMAGES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15 — Hier soir, vers 9 h. 45, une alarme appelait nos pompiers chez M. Nap. Ostigny, boulanger, rue Sainte-Héloïse. Un incendie s'était déclaré dans la boulangerie, entre deux plafonds. Nos pompiers en eurent vite raison, mais à peine de retour à la station, une seconde alarme les rappelait à la même place. Le feu avait repris, il y avait beaucoup de fumée. On ne découvrit la flamme qu'après une demi heure de recherches. Vers une heure, ce matin, tout était fini. Les dommages ne dépassent guère une centaine de piastres.

MORT SUBITE D'UN ALLEMAND

Un nommé Joseph. Schriener, un allemand qui demeurait dans une maison située au No 240 rue Aqueduc, est décédé subitement ce matin. Le défunt était âgé de 40 ans environ et n'était au pays que depuis quelques mois.

Le cadavre a été transporté à la morgue et le coroner en a disposé après une enquête sommaire.

LADEBAUCHE CHEZ ROOSEVELT

Cette visite chez notre puissant voisin pourrait avoir de si graves conséquences internationales si nous commettions la moindre indiscrétion avant la publication du rapport de Ladébauche, que nous devons nous borner à en faire mention. "La Presse" de samedi contiendra le rapport en question, "in extenso" et il n'y aura alors aucun danger à le lancer à travers le monde.

UNION CATHOLIQUE

Il n'y aura pas de réunion dimanche prochain, 17 décembre. La prochaine séance est fixée au dimanche 14 janvier, 1906, après les fêtes de Noël et du commencement de l'année.

AFFREUX ACCIDENT A TROIS-RIVIERES

Evangéline Boislcair, du Mont-Carmel, est horriblement mutulée.

SCENE TRAGIQUE

Mme J. B. Boisclair, la mère de l'infortunée, est elle-même gravement blessée.

LUGUBRES DETAILS

Trois-Rivières, 15. — Un accident terrible causant la mort de Mlle Evangéline Boisclair, âgée de 20 ans, de la paroisse du Mont-Carmel, comté de Champlain, est arrivé hier à l'intersection de la rue Saint-Maurice et du Chemin de fer de Ceinture à Trois-Rivières.

Voici comment s'est produit ce pénible événement:

Mme Jean-Bantiste Boisclair, de Mont-Carmel, qui était venue en voiture à Trois-Rivières, avec sa jeune fille, Evangeline, retournait chez elle en passant par la rue Saint Maurice, lorsque soudain, le cheval prit

LE MORS AUX DENTS

L'animal incontrôlable arriva pour traverser la voie du chemin de Fer de Ceinture du C.P.R., juste au moment où un train venant des quais du Port remontait vers la gare.

Les employés du train ne purent voir venir la voiture qui leur était cachée par des piles de planches, et la locomotive frappa l'arrière de la voiture lançant Madame et Mlle Boiclir sur la voie.

Mlle Boisclair eut les deux

JAMBES COUPEES

près du tronc.

Le corps de la malheureuse victime fut retrouvé sur le milieu de la voie ferrée, à environ 50 pieds du chemin de voiture qui la traverse. Les jambes furent recueillies à une vingtaine de pieds du tronc. Une des jambes reposait sur un rail, tandis que l'autre était au milieu de la voie. Les vêtements de l'infortunée avaient été coupés comme par une paire de ciseaux.

La tête de la victime portait plusieurs blessures, dont une au côté de la figure, et mesurant quatre pouces de longueur. La mort a dû être

INSTANTANEE.

Les restes sanglants furent enveloppés dans une robe de carriole et transportés à l'hôpital Saint-Joseph, où l'on doit tenir une enquête aujourd'hui.

Mme J. B. BOISCLAIR

a été retrouvée, dans un état pitoyable, à quelque distance, les membres pantelants de sa malheureuse jeune fille, dans un des fossés qui bordent la voie. Elle fut conduite, en voiture, chez son beau-frère, M. Louis Boisclair, qui réside rue Saint-Olivier, en notre ville.

On comprend facilement dans quel état se trouve la pauvre mère, après un si terrible accident, qui a jeté la consternation dans tout Trois-Rivières.

M. Jean-Baptiste Boisclair, père de la victime s'est rendu, ce matin, à l'hôpital Saint-Joseph, où sont déposés les restes mortels en attendant l'enquête du coroner, M. le Dr Nap. Lambert.

Détail singulier, le cheval qui a été épargné dans l'accident et qui a continué ensuite sa course furibonde n'a pas été revu depuis.

LE SALAIRE DES INSTITUTRICES

A l'assemblée de la Commission Scolaire protestante, qui a eu lieu hier soir, la question la plus importante a été une requête demandant une augmentation des salaires des institutrices.

Les raisons apportées sont que les salaires sont trop minimes pour les besoins de la vie qui deviennent de plus en plus onéreux.

Le Rév. M. Evans énonça qu'il y avait un comité des salaires et il croyait devoir promettre que ce comité prendrait la chose en sérieuse considération ; et si quelqu'un pouvait émettre quelque opinion d'où pourrait jaillir la lumière, il les priait de le faire, car le comité est prêt à recevoir tous les avis qu'on pourra lui donner.

Les Révds. Shaw et Barclay ont aussi parlé dans le même sens.

LA PROIE DES FLAMMES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 15. — De bonne heure hier matin, la maison et les dépendances de la ferme Eugène Allen, de Barnston ont été rasées par un incendie dont on ignore les circonstances.

EN BAS DE ZERO

Pour la première fois depuis le commencement de l'hiver, la température est descendue à zéro, à l'observatoire de l'hôtel de ville, hier soir. A la nouvelle caserne du quartier Saint-Denis, le thermomètre a enregistré 8 degrés au-dessous de zéro.

NOE PELTIER SE SUICIDE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chatham, Ont., 15. — Noé Peltier, de cette ville, âgé de 25 ans, s'est suicidé mardi soir, en se tirant une balle de revolver dans la région du coeur.

L'infortuné jeune homme a été trouvé baignant dans son sang près du cimetière catholique. Il portait encore l'arme meurtrière. Transportée à l'hôpital Saint-Joseph, il expira quelque heures plus tard, après avoir reçu les secours d'un prêtre. Peltier n'était marié que depuis 4 mois.

L'IMMIGRATION CHINOISE

Sept Chinois venus du Mexique, sont partis, hier, pour Montréal, après avoir payé la taxe de $500 chacun. On dit que la ligne Canado-Mexicaine amènera à Montréal un bon nombre de Chinois.

LE GRAND ENNEMI DE NOTRE GIBIER

Un chasseur de grande expérience écrit à "La Presse"

OBSERVATIONS JUDICIEUSES

C'est le loup qu'il faut détruire impitoyablement, car c'est lui qui ravage nos forêts.

PAS DE CHENS

M. Pierre LeRoyer, trappeur intrépide, chasseur infatigable, qui connait à fond nos forêts pour y avoir vécu durant de longues périodes, tirant d'elles ses seules ressources, est un des hommes les mieux en état d'exprimer une opinion au sujet des mesures de protection à prendre à l'égard du gibier et du poisson de la province de Québec, et de donner des avis utiles.

Il n'a pu, malheureusement se présenter au Congrès de Chasse et de Pêche qui vient de se terminer, mais il sera intéressant pour nos lecteurs de prendre connaissance des moyens qu'il propose en vue de la protection efficace de de nos bois, de nos forêts, de nos rivières et de nos lacs.

M. Pierre LeRoyer était l'un des guides de l'expédition arctique, qui a pris fin récemment, entreprise aux frais de William Ziegler, le millionnaire américain décédé en mai dernier.

De retour au pays, il a repris sa vie de coureur des bois, et mieux que personne il sait exactement quels sont les moyens pratiques à mettre en oeuvre pour protéger le gibier, qui constitue un fort appoint de notre richesse nationale.

A ce sujet, il nous adresse la lettre suivante que nous publions avec plaisir.

A M. le Directeur de
"La Presse", Montréal.

Ottawa, 12 décembre, 1905.

Au moment où s'ouvre le Congrès de la protection du gibier et du poisson pour la province de Québec, laissez-moi résumer quelques idées qui pourraient être mises en pratique.

En premier lieu vient l'augmentation des gardes-chasse qui devraient être tenus de consacrer leur temps à remplir leur charge avec conscience. Exiger d'eux de l'activité et de l'énergie, sans considération aucune pour leur rang social. Application sévère dans tous les cas, même les plus minimes, de l'amende, outre la confiscation du gibier et du poisson. Emprisonnement outre l'amende, pour ceux qui se servent de la dynamite.

Ceci dit, voyons quel est le plus grand ennemi du gibier : LE LOUP.

Il faut arriver à sa destruction par tous les moyens possibles. Le meilleur à employer est la prime, mais non une prime dérisoire. Disons, par exemple, 20, 25, 30 ou 40 piastres par tête de loup et le double pour les louves.

Certes, je vois beaucoup de vos lecteurs, sourire à ces énoncés. Mais, qui veut la fin, veut les moyens !

Cette prime exciterait l'émulation des vrais chasseurs, qui demeurent actuellement indifférents à cette chasse si peu rémunératrice.

Peu de personnes s'imaginent ce qu'un loup peut détruire de chevreuils et de jeunes orignaux en un hiver.

C'est surtout dans l'ouest de la province de Québec qu'il fait ses ravages épouvantables parmi les faunes, surtout le chevreuil, les caribous et les jeunes orignaux. Il devient, chaque année, plus nombreux dans les territoires de Kippewa, Garden River, Grasse et aussi en haut des Quinze.

J'ai vu faire là de vraies hécatombes de chevreuil par ce loup de bois (cervers wolf) qui est de très forte encolure et est pour ainsi dire toujours affamé.

Lorsque la neige est profonde et molle, il se tient de préférence près des grands lacs ou des brûlés où la neige se durcit sous les rafales de vent. Il chasse alors les lièvres et le petit gibier de compagnie. Mais lorsque la croûte est venue, vers le mois de février, il quitte ces endroits pour se lancer à la poursuite de sa proie de prédilection, le chevreuil.

Par deux, trois, quatre et quelquefois en bandes semblables à de vraies meutes lancées par le veneur le plus habile, ils partent, se relavant au fur et à mesure, dans les chemins que les chevreuils tiennent ouverts continuellement pour le temps de croûte. Je puis affirmer qu'un seul loup peut tuer plus de chevreuil dans une heure, qu'un chasseur en raquettes n'en pourrait tuer en cinq jours. C'est-à-dire 10 à 15 par semaine!!!

Cela se comprendra facilement, quand je vous dirai qu'à moi-même, il m'est arrivé pour les besoins de mon existence en chasse, de tuer au couteau, de ces pauvres animaux au bout de ces chemins battus. La croûte les empêche d'avancer et on peut les prendre par les oreilles, toute fuite étant impossible.

Imaginez-vous alors, ce que peuvent faire des bandes de 14 à 15 loups chassant de concert. Ce sont du reste, les bandes les plus nombreuses que j'ai aperçues dans l'Ottawa Supérieur. Il faut avoir vu de ces choses pour se rendre à l'évidence.

Ce n'est point le colon, qui au bord de la forêt tuera un chevreuil pour l'existence de sa famille qu'il faut accabler de la rigueur des lois, ni le pauvre diable de trappeur ou encore par hasard le sportman souvent bredouille. Non, là n'est pas le vrai coupable!

Ce qui cause la disparition de nos chevreuils et des jeunes orignaux tués dans le bas-âge, c'est le loup, c'est le vrai, le seul ennemi. Rusé, fin, cruel ne se laissant leurrer par aucun piège, car ce n'est que réduit à la dernière extrémité de la faim qu'il touche à la viande morte. Ce qu'il préfèrent, c'est la chasse à son mets favori.

J'ajoute pour expliquer aussi le prix élevé de la prime qu'il faut beaucoup de temps, de patience et de ruse pour tuer un ou deux loups en hiver. La peau étant de peu de valeur, la prime médiocre, les trappeurs ne les tuent que par hasard.

J'ajoute aussi qu'il est urgent et utile d'augmenter les salaires des gardes-chasse de l'ouest de la province de Québec, vers la frontière de l'Ottawa entre Ontario et Québec depuis les Joachims jusqu'à Témiscamingue. Là, est le plus rude travail à exécuter.

Outre ces deux suggestions, je défendrai formellement l'emploi de chiens même d'un seul, pendant cinq ans en tout temps de l'année. Flagrant délit attribué même à un chasseur suivi d'un chien.

Ceci dit, passons au poisson.

En outre la condamnation à la prison et à l'amende pour ceux qui pêchent à la dynamite, je donnerais aussi des primes variées selon l'importance de ses ennemis.

D'abord la permission de tuer la loutre en tout temps comme cela se donne dans tous les pays d'Europe. Il serait inutile de donner une prime pour ce terrible ennemi, la peau payant le chasseur.

Mais, j'insiste sur une forte prime pour la destruction du huard et d'autres oiseaux tels que becs-scies, etc., Mais sur le chapitre du huard, je serais prodigue vu la préférence qu'il manifeste pour lès oeufs de truite.

Pour subvenir aux traitements améliorés des gardes-chasse, augmenter les prix de location des territoires concédés aux clubs actuellement à des prix dérisoires.

Mettre ces clubs sous la surveillance des gardes-chasses, gouvernement, surveillance active, étroite et énergique.

Augmentation des licences surtout pour les étrangers.

A chaque jour son pain, Monsieur le rédacteur. Je vous salue.

P. LEROYER.

L'HON. M. LEMIEUX

DANS UN GRAND DISCOURS A LONDRES, IL VANTE LA TOLERANCE DES CANADIENS-FRANCAIS.

Londres, 14 — L'hon. Rodolphe Lemieux. Procureur Général du Canada, a donné hier soir une conférence sur le Canada devant la section coloniale de la Société des Arts. Lord Strathcona présidait.

M. Lemieux traita du système de gouvernement de Québec et de la tolérance que la majorité canadienne-française a toujours témoignée pour les idées de la minorité anglaise et protestante. Il dit combien les Canadiens connaissent la valeur du gouvernement responsable et combien ils sont attachés à la terre de leurs ancêtres, qu'ils ne quittent que par nécessité, mais jamais définitivement.

Certains problèmes impérialistes percent peu à peu à travers la politique du pays le Canadien-français ne reste pas indifférent à leur solution. Ces questions cependant ne l'intéressent pas autant que ses concitoyens d'origine anglaise, car il n'a pas les mêmes raisons pour cela. Le Canadien-français est heureux comme il est et ne désire aucun changement et de plus, tout mouvement en faveur de l'annexion aux Etats-Unis trouverait également en lui un adversaire irréductible.

INCENDIE MYSTERIEUX

Le magasin de nouveautés de M. L. Brouillette, rue Mont-Royal, a été dévasté par les flammes, hier soir.

Un incendie, dont on ne connait pas l'origine, s'est déclaré, vers 9 h. 15, hier soir, dans le magasin de nouveautés de M. L. Brouillette, au No 223, rue Mont-Royal. Les flammes menaçaient d'envahir tout l'édifice, à l'arrivée de la brigade sur le théâtre de l'incendie. L'intérieur du magasin ainsi que le stock ont été grandement endommagés par l'eau et la fumée. Les dommages sont estimés à environ $1,200.

UN CANADIEN TUE PAR UN ITALIEN

Halifax, N. E., 15 — Le Dr John Matheson, âgé de 33 ans, né à Valleyfield, Ile du Prince-Edouard, a été tué samedi soir, à New-York, par un jeune gardien italien Antonio Lalore.

Le médecin s'en allait voir un patient lorsqu'il fut tué. Lalore, qui a été arrêté et accusé de meurtre, a déclaré avoir vu la tête d'un homme apparaitre derrière un baril de ciment. Le jeune homme interpella l'inconnu qui ne répondait pas, et tira quatre balles. Lalore se rendit ensuite chez son patron ; on lui dit de retourner au travail. C'est au retour qu'il vit le Dr Matheson, gisant inanimé à terre.

M. CLORAN ET LES ASSURANCES

L'hon. sénateur Cloran part aujourd'hui pour New-York, mandé par M. J. D. Wells, ex-président de la Mutual Reserve Life. Le sénateur, qui était le président du comité nommé par le sénat canadien pour surveiller les affaires de la Mutual Reserve dans ce pays, sera capable de fournir un témoignage documenté sur les transactions de la compagnie.

TROIS ENFANTS DANS UN BRASIER

Les jeunes garçons de M. Jean Parent, tanneur, sont brûlés vifs

A SCOTTSTOWN.

Trois fillettes réussissent à sortir du brasier avec leurs parents au milieu de la nuit.

SCENE LUGUBRE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Scottstown, 15 — Un drame horrible s'est déroulé la nuit dernière, dans notre petite ville et nous avons à enregistrer trois pertes de vies.

Vers minuit, le feu éclata dans le logis qui était occupé par la famille de M. Jean Parent, tanneur de cette localité.

Le terrible élément avait déjà fait de rapides progrès lorsque M. Parent s'éveilla à demi suffoqué par la fumée.

Un sinistre

CRI D'ALARME

fut aussitôt poussé par le malheureux père, et tous les autres membres de la famille, Mme Parent et ses six jeunes enfants, trois garçons et trois filles, sautèrent en même temps de leurs lits pour chercher une issue en face des flammes et de la fumée menaçantes.

Le logis occupé par la famille Parent était situé au-dessus d'une vieille tannerie, ce qui aggravait la situation déjà critique des infortunés.

Une

SCENE DECHIRANTE

se passa alors dans l'horreur de la nuit. Guidés par les cris désespérés de leurs pauvres petits, M. et Mme Parent s'oubliant eux-mêmes, bravèrent le péril imminent pour secourir leurs enfants.

La maison était devenue un brasier ardent lorsque le père et la mère réussirent à s'échapper avec leurs trois filles, impuissants à sauver les autres.

Les trois petits garçons furent

BRULES VIFS.

Ils étaient respectivement âgés de 11, 8 et 5 ans.

La nouvelle du funeste incendie se répandit rapidement dans tout le village, et une foule de braves citoyens accoururent sur le théâtre du drame.

Il était malheureusement trop tard pour espérer sauver la maison qui n'était plus qu'un monceau de flammes ou les enfants qui devaient d'ailleurs avoir déjà péri.

On dut donc se borner à

PROTEGER

les bâtiments voisins en empêchant le feu de s'y propager.

Nos vaillants pompiers volontaires rivalisèrent de zèle et réussirent avec des seaux d'eau à éteindre le feu qui menaçait de raser les maisons avoisinantes.

L'édifice incendié était un vieux bâtiment, de sorte que les pertes matérielles ne sont pas très considérables. Il était la propriété de M. Jos. Langlois, agent des Terres de la Couronne.

Scottstown est situé dans le comté de Compton, à 150 milles de Montréal, sur la voie du C. P. R.

Notre population sympathise de tout coeur avec la famille Parent dans le malheur terrible qui vient de fondre sur elle.

FUNERAILLES DE M. NARCISSE BENARD

Mercredi, ont eu lieu, à l'église Sainte-Brigitte, les funérailles de M. Narcisse Bénard, père du sergent Bénard de la prison. Le cortège s'est rendu de la demeure mortuaire 366 rue Logan à l'église où M. l'abbé Choquette a chanté un service solennel.

Le deuil était conduit par MM. Simon Bénard, frère du défunt ; Théodule Bénard, son fils; Jos Langlois et Jos. Civalier, ses gendres et Napoléon Caudide et James Granger, ses beaux-frères. On remarquait dans la suite, MM. Dr Jeannotte, Dr. Cadot, notaire Crépeau, J. A. Migneault, du bureau du Revenu Provincial; G. A. Archambault, Louis Lapointe, (police provinciale) capitaine Edmond Chouette, gouverneur Vallée, de la prison; J. Hoofstetter, J. A. Marcotte, George Bertrand, Oscar Malo, J. Lusher, S. Côté, Alf. Gagné, H. Bénard, A. Barrette, D. Beaupré, D. Dépatie, M. David, Ed. Piché, etc., etc.

SINGULIERES POURSUITES

Ottawa, 15 — Le chef de police a porté plainte contre les marchands qui ont tenu leurs établissements ouverts, jeudi soir, veille de l'Immaculée Conception. Cette fête n'est pas reconnue par la loi municipale, et les marchands ne peuvent vendre le soir que le samedi et la veille de fêtes civiques et légales. Les accusés comparaîtront lundi devant le magistrat O'Keefe.

Les Portraits

Vous avez de ces photographies d'autrefois, d'un père, d'une mère, même d'un grand parent, que l'on vénère comme des reliques; mais que le temps aura vite fait d'effacer. LA PRESSE vous les reproduira à l'Encre de Chine et au Bromure Pasteline

Ces agrandissements sont d'une grande beauté artistique et à la portée de toutes les bourses.

Des échantillons de ces portraits sont exhibés dans les vitrines de LA PRESSE, où tout le monde peut les voir.

Pour éviter les erreurs, adressez toutes commandes au Département des Portraits "La Presse" 51 rue St Jacques, Montréal.

Ces portraits sont faits à la Galerie des Beaux Arts Canadiens, 349 rue St Laurent.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE — $3.00 par année, $2.00 pour 8 mois, $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE — $1.00 par année, 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
9 DECEMBRE

LUNDI	87,295
MARDI	87,317
MERCREDI	87,227
JEUDI	87,524
VENDREDI	FETE
SAMEDI	109,829
TOTAL	459,192
HEBDOMADAIRE	47,435
	506,627

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

91,838

NOS CANADIENS

M. C. E. FOREST

M. C. E. Forest, courtier d'assurances bien connu à Montréal, est né à Saint-Ambroise de Kildare le 13 avril 1870 du mariage de F. X. Forest et d'Azilda Archambault. Il suivit d'abord l'école élémentaire, puis continua ses études sous la direction de professeurs particuliers. En 1893, sur l'instigation du docteur Martel, de Lewiston, Me., il commença l'étude du droit américain sous Mtre Goodwin, avocat de Biddeford ; mais, pris de la nostalgie du pays, il revint à Montréal en 1894 et reprit ses affaires d'assurances, commencées en 1891. Doué d'une activité rare, il acceptait, en 1900, la charge de secrétaire-trésorier de DeLorimier, charge qu'il occupa avec honneur jusqu'au mois de mars dernier, alors qu'il donna sa démission pour s'occuper exclusivement d'assurances.

M. C. E. Forest est juge de paix, avec pouvoirs et juridiction extraordinaires pour le district de Montréal, commissaire d'écoles de Saint-Grégoire le Thaumaturge et président du Cercle Fabre de l'Alliance Nationale.

En octobre 1896, il épousa Mlle Marie-Blanche Senécal, fille de feu Louis Senécal, maître-boulanger de cette ville.

FEU ROCK LAGACE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15. — Ce matin a lieu, à l'église Notre-Dame du Rosaire de cette ville, le service de feu Roch Lagacé, décédé le 13 du courant. Le défunt, qui était entrepreneur-maçon a succombé à une fluxion de poitrine, prise à l'ouvrage. C'était un citoyen universellement connu et estimé en notre ville.

Le défunt laisse une femme et six enfants, quatre garçons et deux filles.

M. Lagacé était un des trois évaluateurs de la cité de Saint-Hyacinthe.

La Salsepareille de Hood conserve le sang pur, et tout l'organisme en bon état. Ne prenez que celle de Hood. (9)

HENRI DUBORD
le tailleur des élégants, 1309 Sainte-Catherine. r.

Boutons de manchettes en or massif, $3.00 à $25.00. R. Hemsley, 255 St Jacques.

NOUVELLES OUVRIERES

Les sans-travail de Londres et certaines déclarations de M. Chamberlain — La grève des tailleurs de cuir de Québec—Ce soir à la salle Empire pour les repasseurs à la main et à la machine—Les organisations du travail en Angleterre et la politique—Ce soir chez les débardeurs, les briquetiers et les plâtriers—Ouverture d'une grande convention de mineurs, hier, à Shamokin, Pa.—Pour les électriciens ce soir à la salle Empire.

"Ce que je veux, a dit M. Chamberlain à Bristol, il y a quelque temps, c'est plus de travail pour le peuple." "Ces mots soulèvent, dit un journal de Londres, une tempête d'applaudissements, et dans la campagne nouvelle que commence ce lutteur, il n'y a peut-être pas d'argument en faveur du protectionnisme qui séduira plus que cette promesse.

La population de Londres est effrayée de voir défiler dans les riches avenues de l'ouest de la ville les cortèges d'êtres hâves et déguenillés, portant d'immenses placards où sont inscrits des appels pitoyables ou menaçants: "Nous voulons du pain, nous voulons du travail" ou "Au diable votre charité, c'est du travail honorable que nous voulons"; tantôt ce sont 8,000 femmes venues de Southwark, tantôt 9,000 travailleurs de Poplar qui évoquent, aux yeux de Londres attristé et épouvanté le spectre de la misère."

× × ×

Il y aura cesoir à la salle Lebeau, 777 rue Sanguinet, assemblée régulière du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste. Comme on doit y traiter de questions de la plus haute importance, tous les membres sont instamment priés d'être présents.

L'assemblée commencera à 8 heures.

× × ×

La grève des Tailleurs de Cuir de la James Muir Co., à Québec est toujours au même point et les deux camps semblent bien décidés à ne pas céder. Les patrons prétendent que l'ouvrage à la pièce se fait trop rapidement et nuit sous le rapport de la qualité. Ils trons sous le rapport de la qualité. Il vont jusqu'à dire que c'est la seule raison qui les empêche de se rendre à la demande des tailleurs.

× × ×

Les repasseurs à la main et à la machine, qui se sont groupés en union récemment sont priés de ne pas oublier la grande assemblée qui aura lieu ce soir à la salle Empire et à laquelle se fera l'installation officielle des nouveaux officiers. MM. J.J. Manning, John Flett, A. Verville, J. Ainey et autres orateurs ouvriera de renom seront présents. L'assemblée s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

En Angleterre, les organisations du travail ont adopté comme l'on sait le principe de l'action politique. Elles auront plus de quatre-vingt-dix candidats aux prochaines élections parlementaires. Le comité parlementaire compte plus d'un million d'adhérents et d'adhérentes qui font une active propagande et il est probable qu'il va absorber le parti ouvrier écossais. La grande fédération des mineurs aura ses propres candidats.

× × ×

Il y aura ce soir assemblée régulière de l'union des débardeurs, local 373, à son siège social, 628 rue Notre-Dame-Est, pour la discussion de plusieurs affaires importantes. Tous les membres sont en conséquence priés de s'y rendre sans faute.

× × ×

La convention annuelle des trois districts de la Pennsylvanie de l'Union des Mineurs Unis d'Amérique, s'est ouverte hier à Shamokin, Pa., sous la présidence de John Mitchell. Plus de 700 délégués représentant 108,500 mineurs y prennent part et c'est de l'aveu général la convention la plus imposante qui ait été tenue depuis plusieurs années.

On formulera à cette réunion les demandes qui doivent être présentées aux propriétaires de mines avant l'échéance de l'arrangement actuel, c'est-à-dire vers la fin de mars prochain. Il sera question aussi de demander une conférence avec les patrons et à laquelle seront formulées les nouvelles demandes.

La journée de huit heures et une augmentation de salaires variant entre 10 à 20 pour cent sur les gages reconnues le 1er avril 1902, sont les principales demandes qui seront faites. Il est convenu que la convention donnera pleins pouvoirs au président Mitchell et aux présidents des trois districts de faire les arrangements définitifs avec les patrons.

× × ×

Ce soir (vendredi) il y aura à la salle Empire, 1916 rue Sainte-Catherine, assemblée pour tous les ouvriers électriciens de la ville.

MM. John Flett. Verville et autres leur parleront d'affaires du métier qui les intéresseront certainement ainsi que de la question de former une nouvelle union parmi eux, pour leur plus grand bien et leur avancement.

Il est donc à espérer que tous les électriciens sans exception seront présents ce soir à 8 heures, à la salle Empire.

× × ×

A sa dernière assemblée régulière, l'union locale No 116 des ferblantiers-couvreurs a fait l'élection de ses officiers pour le prochain terme avec le résultat suivant : MM. Aza Filiatrault, président ; S. Patenaude, 1er vice-président ; Geo. Martel et Louis Desnoyers, 2e vice-présidents ; Théophile Bertrand, secrétaire-financier ; Ferd. Robert, secrétaire-correspondant ; J. B. Vigeant, trésorier; Alphonse Paquette, conducteur; Arthur Lamontagne, gardien ; Alph. Corriveau, syndic ; Henri Pepin, préfet, et J. Jacques, commissaire-ordonnateur.

× × ×

L'union des briquetiers se réunira ce soir en assemblée régulière, à la salle Saint-Joseph, ainsi que l'union des plâtriers. Avis aux membres de ces deux syndicats.

× × ×

Il y aura ce soir, au No 81 rue Saint-Christophe, réunion du club social-démocrate, à laquelle tous les membres et leus amis sont invités d'assister.

UNE NOMINATION DANS LES ASSURANCES

On annonce la nomination de MM. Esinhart et Maguire au poste d'agents, pour Montréal, de la Scottish Union and National Insurance Company d'Edimbourg et de la German American Insurance Company de New-York.

Cette nouvelle société est composée de M. J. Harry Esinhart et de M. Charles H. J. Maguire, qui ont été associés à l'agent en chef de ces compagnies, feu M. Walter Kavanagh, durant plusieurs années.

Nous félicitons la compagnie de l'excellent choix qu'elle vient de faire et nous souhaitons à ces messieurs tout le succès qu'ils méritent dans l'administration de ces deux grandes compagnies d'assurances contre le feu, qui ont pris tant d'extension sous l'administration de leur ancien agent en chef.

La Scottish Union and National Insurance Company, dont le premier président fut Sir Walter Scott, fait des affaires à Montréal depuis plus de 25 ans. Elle a un actif de plus de $50,000,000.

La German American Insurance Company a été établie il y a 33 ans, elle fait des affaires au Canada depuis un an, et a un actif de plus de $13,000,000.

Deux compagnies aussi puissantes dans un seul bureau devraient continuer à faire des affaires considérables et nous sommes convaincus qu'il en sera ainsi sous la direction de leurs nouveaux représentants.

LA COMMISSION DU TARIF VISITERA SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15. — Notre député au fédéral, M. Aimé Beauparlant, vient d'obtenir, après des pourparlers et des correspondances à ce sujet avec l'hon. L. P. Brodeur, que la commission du Tarif siège à Saint-Hyacinthe, samedi, le 30 du courant. La séance aura lieu à 10 heures a.m., Des arrangements seront pris avec les autorités locales pour que la commission siège à l'Hôtel de ville.

Tous ceux qui se proposent d'acheter un piano devraient venir voir notre piano droit de $225.00, pourvu de trois pédales et de toutes les dernières améliorations. Layton Bros, 144 rue Peel. 15,19

Chamberlain's

Cough Remedy

(Remède de Chamberlain contre la Toux)

Le Favori des Enfants
— GUÉRIT —
Toux, Rhumes, Croup et Coqueluche.

Ce remède est renommé pour ses guérisons dans une grande partie de l'univers. On peut toujours s'y fier. Il ne contient pas d'opium ni d'autres drogues dangereuses et on peut le donner en toute confiance à un bébé comme à un adulte.

Prix, 25 cts ; Grande bouteille, 50 cts.

(70) yy 305-n

Comment Tromper un Foie Paresseux au Moyen de l'Exercice Artificiel.

TOUTE maladie sérieuse a un début insignifiant.

Et neuf fois sur dix ce début insignifiant se manifeste dans l'intestin.

L'indigestion est le début de la plupart des maladies.

Elle ouvre la route aux AUTRES.

Le manque d'exercice, la hâte à manger, la nourriture impropre, en sont les principales causes.

La paresse, la remise au lendemain, lui permet de devenir chronique et d'affecter la forme de constipation, qui signifie une vie malheureuse.

On peut être très mal à l'aise, vous le savez, sans pour cela garder le lit.

L'indigestion la plus légère affecte le système nerveux, affaiblit la pensée, et assombrit la vie.

Et l'indigestion, une fois qu'elle a commencé, ne fait que grandir, abrutit le système, détruit le bonheur et affaiblit l'homme.

L'indigestion vous met dans cet état longtemps avant que vous ayez considéré comme malade.

Chaque médecin intelligent sait pourquoi.

× × ×

Le professeur Rand le savait.

C'est pourquoi il traça pour les étudiants, sa fameuse formule de Bonheur, savoir : "Espérez en Dieu et gardez vos intestins libres."

Les intestins ont besoin d'être remontés de temps en temps, tout comme une horloge ou une montre.

Sans cela, aucun "bon temps" n'est humainement possible.

Et ce n'est pas quand le ressort est défait, ou qu'il est brisé, qu'il est temps de remonter votre montre; mais c'est à la minute même où l'on découvre qu'il est nécessaire de la remonter.

Ce n'est pas seulement quand vous avez mal à la tête, quand votre foie est malade, quand votre estomac se révolte et quand le procédé de la nature est retardé de vingt-quatre heures ou plus longtemps, qu'il est temps de remonter votre intestin.

Le vrai temps pour le remonter est la minute même où vous soupçonnez qu'il a besoin d'être remonté.

—Si votre langue est légèrement chargée.

—Si votre haleine est douteuse.

—Si votre tête semble un peu pesante ou engourdie.

—Si la digestion semble un peu lente.

—Si les douleurs cuisantes au coeur, les borborygmes, la colique ou la névrose commencent à se montrer.

—C'est le temps de prendre un Cascaret.

× × ×

Ne vous imaginez pas que le Cascaret ne fait pas d'effet, parce qu'il est aussi plaisant à prendre qu'un bonbon.

Il agit aussi plaisamment qu'il goûte, il convient autant à vos intestins qu'à votre Palais.

Ce n'est pas un "chasse-bile" qui inonde aujourd'hui votre estomac de sucs fluides dont vous aurez besoin demain.

Mais il agit plutôt comme exercice.

Il stimule la membrane musculaire des intestins et leur fait mécaniquement digérer les aliments et chasser les résidus.

C'est pourquoi les Cascarets sont différents de tous les Purgatifs, de tous les Cathartiques, de toutes les drogues à tourbillons qui aident aujourd'hui aux dépens de demain.

× × ×

Les Cascarets sont la seule médecine pour le Foie et les Intestins qui n'a pas besoin d'être prise en doses plus grandes, chaque fois que vous les prenez.

Le temps pour prendre un Cascaret est quand vous supposez en avoir besoin.

Le seul moyen de l'avoir prêt au moment précis où vous pouvez en avoir besoin, est de le porter constamment dans votre poche comme une montre ou un crayon de mine.

La boîte de Cascarets à dix cents est faite mince, plate, aux angles arrondis et petite, pour cette fin précise.

Voyez à ce qu'on vous donne les véritables, préparés seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la pesée. Chaque tablette porte, étampée, les lettres "CCC."

Un échantillon et le fameux petit livre "Curse of Constipation," gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (1) yy

THE DE CEYLAN

VERT OU NOIR

Il s'en fait un plus grand débit de jour en jour parce que les buveurs de thé se rendent compte qu'il n'y en a pas d'aussi pur, d'aussi délicieux et d'emploi aussi économique, Essayez-le

En Vente chez tous les Meilleurs Epiciers.

6,15,26.

PAUVRE PETIT!

Un bébé, couché dans son berceau, la victime d'un rat.

Hier matin le Dr. B. Thérien de la rue Saint-Denis, fut mandé dans une famille du nom de Lalumière, rue des Carrières, pour donner des soins à un bébé qui avait été mordu à la figure par un rat. L'enfant reposait paisiblement dans son berceau à côté du lit de la mère, quand il fut attaqué par l'animal et son cri de douleur déchirant éveilla la mère en sursaut. A la lumière de la veilleuse, Madame Lalumière aperçut le rongeur et se précipita au secours de son petit. Le rat s'éclipsa promptement et la mère s'occupa d'abord de son bébé dont le visage saignait à deux endroits. Elle réussit à étancher le sang, mais M. Lalumière crut plus prudent d'aller aussitôt chercher un médecin.

Le Dr Thérien constata que, heureusement, les blessures n'étaient pas graves et il appliqua un onguent qui eut pour effet d'apaiser les douleurs du pauvre petit.

La famille Lalumière a été des plus surprises de cet accident, car jamais on ne s'était aperçu qu'il y avait des rats dans la maison qu'elle habite depuis plus d'un an. Inutile d'ajouter qu'on y aura l'oeil ouvert à l'avenir.

SAINT-WENCESLAS

Mlle Amanda Plourde, institutrice de l'école No 9, de cette paroisse, a reçu une prime de $20 du gouvernement provincial, pour ses succès dans l'enseignement durant l'année 1905.

EAU DE Contrexeville

Eau Minérale Naturelle
CONTRE
LE RHUMATISME-LA SCIATIQUE
Le seul remède naturel et efficace contre
Le Diabète et la Maladie de Bright
Quantité d'eau fraîche reçue régulièrement de France.
Prix $3.00 la douzaine de bouteilles.

The Leeming-Miles Co., Limited
MONTREAL.
Edifice Leeming-Miles, angle Notre-Dame et Saint-Lambert. 273-mjv k

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME
Tonique des toniques pour les femmes pâles et faibles
EN VENTE PARTOUT A 75 CTS LA BOUTEILLE
276-1mMjvn

FATAL ACCIDENT DE VOITURE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Winoski, Vt ., 15. — M. Charles Ladue ou Ledoux, de Wilton, a reçu de graves blessures mercredi au cours d'un accident de voiture. Son cheval s'étant emporté, il fut projeté violemment sur le sol en arrivant, près du pont de cette ville. Lorsqu'on le releva il était sans connaissance.

Le Dr J. G. Thibault appelé auprès de lui, conserve bien peu d'espoir de lui sauver la vie.

TABAC COUPÉ "ENCORE" DOUX A FUMER 5¢

ARGENT À PRÊTER

$10.00 A $5000.00

TAUX BAS--CONTRAT POUR CONVENIR

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec nous ayant accordé une licence, comme "BANQUIERS PRIVES", nous pouvons prêter aux maisons d'affaires, marchands, commis, ouvriers, à beaucoup meilleur marché que chez les courtiers; comme nous avons 156 succursales dispersées par tout l'univers nous avons un capital plus considérable que n'importe quelle institution financière du monde. Adressez-vous à l'établissement le plus ancien et le plus digne de confiance de Montréal et où vous pourrez ouvrir un compte à des taux jamais égalés dans n'importe quelle ligne d'affaires.

ARGENT A PRETER SUR MEUBLES, PIANOS, GARNITURES DE MAGASINS, MARCHANDISES EN ENTREPOTS, RECUS D'ENTREPOTS, CHEVAUX, VOITURES ET AUTRES GARANTIES, SANS ENLEVER LES EFFETS QUI RESTENT EN VOTRE POSSESSION.

Nous accordons du délai, en cas de maladie ou de malheur. Nous ne retenons aucun intérêt ou frais sur le montant que vous obtenez. Toutes les transactions sont strictement privées et confidentielles.

Nos conditions de paiement conviennent à l'emprunteur. Faites-nous connaître ce que vous désirez.

SI VOUS DEVEZ A UNE COMPAGNIE DE PRETS CHARGEANT DES TAUX ELEVES SUR VOS MEUBLES OU VOTRE PIANO, OU SI VOUS AVEZ DES DETTES PRESSANTES, NOUS LES PAYERONS POUR VOUS ET NOUS AVANCERONS UN MONTANT D'ARGENT ADDITIONNEL SI VOUS LE DESIREZ. VAUT MIEUX NE DEVOIR QU'A UN SEUL.

LES PERSONNES MOMENTANEMENT DANS L'EMBARRAS ET VOULANT EVITER LA PUBLICITE SONT CELLES QUE NOUS DESIRONS SPECIALEMENT AIDER. NOUS OCCUPONS DE SPACIEUX BUREAUX PRIVES.

Le Paiement Hebdomadaire ou mensuel sur prêt de

$10.00 est	$.75
15.00 est	1.00
20.00 est	1.10
25.00 est	1.25
30.00 est	1.35
40.00 est	1.40
50.00 est	1.50
60.00 est	1.75
75.00 est	2.00
100.00 est	2.50

Nous publions nos taux d'intérêt — d'autres ne le font pas. Nous voulons et nous avons droit à la confiance de nos clients.

Nous faisons ce que nous annonçons et même plus. Si des taux bas, des manières affables et courtoises comptent pour quelque chose, nous sommes sûrs d'avoir votre clientèle.

"PRETS SUR SALAIRE".

Nous tenons les bureaux par excellence pour prêts sur salaire. Les salariés de la meilleure classe peuvent emprunter de l'argent sur leur salaire sans que les patrons ou qui que ce soit le sachent. Si vous êtes forcé d'emprunter de l'argent, soyez sage, venez aux quartiers généraux où l'on peut vous prêter n'importe quel montant.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez Main 433, ou écrivez et notre représentant confidentiel ira vous voir.

The Canadian Finance Company
103 rue Saint-François-Xavier,
Angle Notre-Dame.

Merchants Rubbers

Quand vous achèterez votre piano, exigez un mécanisme de piano
"OTTO HIGEL"

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'un acte d'incorporation de la FINANCIAL CORPORATION, 3 Edouard VII, chapitre 102, tel qu'amendé par 5 Edouard VII, chapitre 71, aux fins d'augmenter les pouvoirs de la dite corporation et de l'autoriser à émettre des obligations et débentures et à changer le nom corporatif de la compagnie.

Montréal, 5 décembre 1905.

WHITE ET BUCHANAN,
Procureurs de la requérante.

251-1Mon 31—26

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE CRIME DU NOTAIRE

PREMIERE PARTIE

49 Suite

Elle fût tombée à terre tout de son long si Emma ne l'avait pas retenue dans ses bras et étendue sur une chaise longue.

Cependant, elle revint bientôt à elle et d'abondantes larmes s'échappèrent de ses yeux tandis que ses lèvres murmuraient en langue italienne :

—Maurizio !... mon frère !... mort... je ne le verrai plus, jamais, Maurizio... pauvre petit frère !...

Quand sa douleur se fut un peu calmée, elle voulut savoir les détails.

—Comment est-il mort ? demanda-t-elle.

—Il a été tué.

—Tué !... par qui ?

—Par...

—Oh ! je le devine bien... allez !... Il a été tué par M. de Kerlovan !

—Oui, mademoiselle.

—Oh ! misérable... misérable que je suis ! C'est moi... moi seule qui ai tué mon frère ! C'est moi qui suis cause de tout !... C'est moi qui ai déchaîné contre lui la juste colère de son meurtrier !... C'est moi qui suis coupable !... Je suis maudite !...

Et, dans un mouvement d'exaltation, poussée par le chagrin, par le remords, elle se précipita à genoux et, dans une prière ardente, elle demanda pardon à Dieu du crime qu'elle avait commis !... Elle demanda pardon à Maurice de l'avoir exposé aux coups de M. de Kerlovan !... Elle demanda pardon à celui-ci d'avoir justement armé son bras contre son frère !...

Un peu calmée, elle voulut tout savoir et connaître tous les détails. Emma lui conta ce que venait de lui dire sa mère, lui confiant même ce que son père, dans la crainte d'être compromis, avait fait du corps du jeune homme.

Tant que dura ce récit, Laura ne dit pas un mot. Elle était abîmée dans une douleur immense, les yeux grands ouverts, comme ceux d'une folle, laissant échapper des flots de larmes sans qu'elle ne fit rien pour les retenir.

Tout était fini pour elle ! Elle était l'unique cause de la mort de son frère et c'était son adoré, son cher Yves qui l'avait tué. Elle allait rester seule entre sa mère et son père dont elle causait le deuil éternel !

Au bout de quelques instants, elle ajouta :

—Si ma mère me demande, Emma, vous lui direz que je suis souffrante ; puis quand je serai un peu remise, quand je serai plus calme, quand je me sentirai la force d'aller auprès d'elle et le courage de la regarder sans pleurer, je descendai... Mon intention n'est pas de lui apprendre de suite le coup qui la frappe ; elle en mourrait et j'aurais encore cette mort sur la conscience.... Je veux laisser au temps le soin de faire peu à peu son oeuvre et la préparerai à la fatale nouvelle. Lorsque le corps de Maurice sera retrouvé, elle pourra sans danger, j'espère, connaître enfin la certitude de son malheur... Mais il en est un autre auquel je dois songer, c'est à mon père... Pauvre père !... Quelle douleur immense pour lui !... Son Maurizio chéri !..., ce fils qu'il aimait tant, qu'il idolâtrait si follement ! quel chagrin va le frapper là-bas, si loin de nous, tout seul, au Brésil.

Puis s'adressant à Emma :

—Préparez-vous, Emma, pour aller de suite porter au bureau de poste le télégramme que je vais écrire pour mon père. Vous seule pouvez y aller puisque vous seule vous connaissez la mort de Maurice.

Lorsque la femme de chambre, après s'être habillée, redescendit auprès de sa maîtresse, le télégramme était prêt.

Elle le porta de suite.

Le lendemain Laura reçut la réponse de son père.

Elle était ainsi conçue :

"Ma douleur est immense. J'abandonne tout ici. Serai auprès de vous dans vingt jours. Console et soutiens ta pauvre mère.

"Ton père désolé.

"PRINCE GRIMANI".

FIN DE LA PREMIERE PARTIE

I

LE PARDON

Huit mois après ces événements, c'est-à-dire au mois de mai dernier, Yves de Kerlovan et Blanche de Camoël étaient assis au balcon d'une minuscule palais de marbre, qu'ils occupaient sur le quai des Esclavons, à Venise, où ils s'étaient réfugiés depuis le drame de Bezons.

Derrière eux, dans un joli berceau de rubans et de dentelle, était un bébé de six semaines, le petit Georges.

Lorsque, quelque temps après la mort de Maurice Grimani, le jeune officier de marine eut acquis la certitude qu'il ne serait jamais inquiété par la justice pour le drame de Bezons, il dit un jour à sa chère Blanche :

—Je voudrais bien quitter Paris, ma chérie, te serait-il indifférent que nous allions habiter ailleurs ?

—Du moment que je suis avec toi, Yves, il m'est égal d'habiter n'importe où. C'est même avec plaisir que je m'en irai d'ici. Tu es si triste, tu es si profondément malheureux... ce qui s'est passé !

Il poussa un soupir et porta la main à son front comme pour chasser de son cerveau une obsédante et désolante pensée.

—N'oublierai-je donc jamais ? dit-il avec désespoir. Ce drame, dans tous ses détails, restera-t-il toujours gravé là ?

—Fuyons Paris, allons où il te plaira ; ce sera le seul moyen de chasser de ta pensée cet épouvantable souvenir. Si tu savais à quel point tu es changé !

On était alors à la fin de l'été. Ils décidèrent qu'ils entreprendraient un court voyage en Italie, et qu'ils se fixeraient soit à Rome, soit à Venise.

Au dernier moment, la ville des doges fut choisie, parce qu'ils étaient assurés d'y trouver, plus que dans la capitale, un calme et une tranquillité dont ils avaient tous deux tant besoin.

Yves, qui ne pouvait se décider à quitter complètement la marine, demanda et obtint un congé d'un an. Ils partirent alors pour l'Italie.

Un petit palais était à louer, tout meublé, sur le quai des Esclavons. Ils s'y installèrent et s'y trouvèrent admirablement.

Ils sortaient peu. Presque tout leur temps, ils le passaient chez eux, à leur balcon, voyant à leurs pieds l'animation du quai des Esclavons, regardant le mouvement du port, admirant en face d'eux, de l'autre côté du large canal Della Giudecca, la gracieuse église San Giorgio-Maggiore, dont ils voyaient la coupole blanche et le clocher de briques se détachant sur le beau ciel vénitien, soit dans la brume transparente du matin, soit aux rayons de splendides couchers de soleil.

Aux premiers jours de mars, le médecin recommandant à l'intéressante malade de courtes mais nécessaires promenades, ils allèrent chaque jour jusqu'au café des jardins publics, d'où la vue est si belle sur la ville et sur les lagunes.

Bientôt, l'enfant si impatiemment attendu vint au monde et, pour la première fois depuis bien longtemps, Yves sentit un peu de joie pénétrer en son coeur.

Oh ! qu'elle était heureuse, Blanche, de le lui donner, ce garçon qui, elle l'espérait du moins, allait faire diversion au sombre chagrin de son mari. Pendant quelques jours, en effet, un heureux changement se fit en lui. Il fut ému, puis charmé, à la vue de ce gentil petit être qui était à lui, qui était son fils.

Puis il pensa dans quelles conditions douloureuses il était venu au monde, et il se résolut à tenter un nouvel effort auprès de son père.

Il lui écrivit donc la lettre suivante :

"Mon cher père,

"Je remplis aujourd'hui un devoir bien doux en vous annonçant que, depuis quelques jours, je suis père d'un fils que m'a donné ma Blanche bien-aimée.

"Cette nouvelle ne vous fera-t-elle donc pas revenir sur votre impitoyable détermination ? Ne vous amènera-t-elle donc pas à reconnaître, au point de vue civil, le mariage religieux que j'ai contracté avec ma cousine, votre nièce.

"Ma soumission à vos désirs ne vous attendrira-t-elle pas? Mon respect pour vos ordres ne vous fléchira-t-il jamais?

"Permettez-moi de croire que si, permettez-moi d'espérer que votre rigueur ne sera pas éternellement implacable, que vous allez enfin mettre une fin à nos tourments!

"Ayez pitié de nous, mon père! Nous vous aimons tant! Nous serions si heureux, Blanche de porter mon nom, moi de le lui donner, maintenant que nous avons entre nous ce cher petit enfant auquel nous voudrions tant avoir le droit de parler de vous et de ma mère.

"J'attends votre réponse avec confiance. Notre martyre dure depuis trop longtemps pour que vous n'en ayez pas enfin pitié !

"En tous cas, quoi que vous fassiez, quoi que vous décidiez, je n'en resterai pas moins votre fils soumis et respectueux.

"YVES DE KERLOVAN".

La réponse se fit quelque peu attendre.

A Suivre

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE
(b) POUR FEMMES FAISLES

BRETELLES MARQUE DE FABRIQUE ET GARANTIES.
$5-1f yn-wwB

LES LUTTES AU PARC SOHMER

TRES INTERESSANT PROGRAMME POUR CE SOIR — PREMIERES PRATIQUES DES CLUBS DE HOCKEY MONTAGNARD, VICTORIA ET MONTREAL—LE COMBAT O'BRIEN-FITZSIMMONS.

LUTTE

CE SOIR AU PARC SOHMER

L'ENTREE DU CHAMPION DU MONDE DANS L'ARENE

DERNIERE LUTTE DE PERRELLI AVANT SON DEPART POUR BUFFALO

DAN MACLEOD EST BIEN ENTRAINE

Eugène Tremblay a fini son entraînement et il attend maintenant avec confiance l'heure de commencer la lutte. Le champion n'a rien négligé pour se mettre prêt à défendre son titre. Pendant le temps qu'il ne pouvait lutter, il jouait avec des haltères pesants, et se faisait du muscle : plus tard, en apprenant que Ladue était rendu à Montréal, pour forcer un match, il se remettait à la pratique avec ardeur. Aujourd'hui, le champion est prêt à se défendre comme le jour où il battait Bothner.

Ladue n'est pas moins bien préparé. L'ambition de battre son fameux compatriote lui a donné une détermination qui n'a jamais fléchi depuis un an. Ceux qui l'ont vu hier ont été frappés par son apparence robuste. Il semble plus gros, plus massif que Tremblay, et sa forme ne laisse rien à désirer.

Le vainqueur de ce soir représentera le club contre Bothner, à New-York.

MACLEOD-BELZIL

Le court et le long de l'affaire, vont peut-être causer des surprises ce soir. Dan MacLeod répète que ce serait une honte pour lui, si un vétéran du tapis n'était pas capable de coucher un novice, fût-il géant.

Belzil conscient de ses immenses avantages physiques, est bien décidé de tenir tête à son adversaire. A force de poids, à force

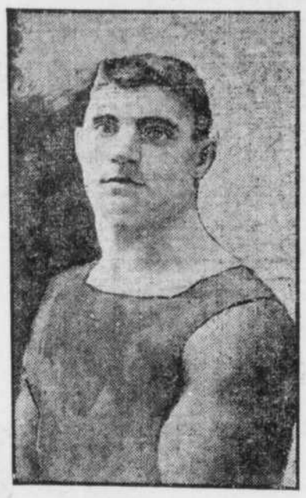

Perelli, l'un des vainqueurs du tournoi International, et qui se mesurera ce soir au Parc Sohmer. — Photo Richard, 1618 rue Sainte-Catherine.

de masse, à force de bras, il promet de repousser tous les assauts.

MacLeod a été rencontré hier sur la montagne, avec Perrelli : la sueur coulait comme s'il venait de recevoir une pluie abondante. Dan a répété cet exercice tous les jours depuis quelque temps et les amateurs vont revoir ce soir l'invincible MacLeod d'autrefois.

Pendant que Dan parlait de son entraînement, Perrelli descendait et remontait l'escalier de la rue Peel à la course... Vraiment, Jack Miller n'a qu'à bien se tenir ce soir.

PERRELLI A FAIT SON PROGRAMME

Perrelli luttera ce soir, à 8½ heures, puis il se rendra sans tarder à la gare du Grand-Tronc, pour prendre le train de 10.30 heures qui arrivera à Buffalo demain midi.

Avant de partir, il veut donner à Jack Miller une leçon pratique, salutaire, inoubliable.

Les amateurs devraient être rendus de bonne heure pour ne rien manquer des péripéties de ce match, car il paraît qu'il y aura de quoi s'amuser.

GOTCH ET DELIVUK

Ces deux fameux athlètes ont lutté pendant un quart-d'heure, hier soir, à Buffalo, sans pouvoir se tomber. Une foule énorme assistait à la rencontre qui fut des plus mouvementées.

JENKINS SE RETIRE DE L'ARENE

Gotch et ses défis, ont été cause que Tom Jenkins, qui fut si longtemps champion, s'est retiré de l'arène. Jenkins a abandonné la lutte et son titre.

AUX FOLIES BERGERES

LA COUPE DE FRANCE

19 NOVEMBRE

DEWOLF, Hollandais, tombe FENELON, Français, en 13 m. 50 s.
WARRATH, Tyrolien, tombe CARPINI, Italien, en 3 m. 30 s.
DIERICK LE BRASSEUR, Belge, tombe CLEMENT, Français, en 7 m. 10 s.
VERVET, Français, tombe GIOVANONI, Italien, en 4 minutes.
CHEMIAKIN, Russe, tombe LIMOUSIN, Français, en 6 m. 30 s.
STEURS, Belge, tombe WALFORT, Français, en 6 m. 40 s.

20 NOVEMBRE

SABES tombe PIETRO.
GAMBIER tombe GIOVANONI.
STEURS tombe AMALHOU.
AIMABLE DE LA CALMETTE tombe KARAKANOF.
PAUL PONS tombe CHALZET LE FRAPPEUR.

21 NOVEMBRE

CHEMIAKIN tombe DIERICK LE BRASSEUR.
SABES et SCHACKMANN font match nul.
BELLING tombe LIMOUSIN.
RAOUL LE BOUCHER tombe YOUSOUF.
ROMANOFF tombe CLEMENT.

22 NOVEMBRE

CARPINI tombe FENELON.
STEURS tombe LEBLON.
DICKMANN tombe KARAKANOF.
AIMABLE DE LA CALMETTE tombe WALFORT.
ROMANOFF tombe DIERICK LE BRASSEUR.
SABES tombe SCHACKMANN.

23 NOVEMBRE

DEWOLF tombe PIETRO LE BELGE, par un bras roulé à terre, en 12 m. 30 s.
AMALHOU est vainqueur de YOUSOUFF, par une prise de bras à terre, en 15 minutes.
GAMBIER tombe CARPINI, par un surpassé à terre, en 14 m. 30 s.
DICKMANN se qualifie pour la poule finale en tombant CHALZET, par un tour de bras à la volée en 18 m. 15 s.
PAUL PONS s'amuse avec WARRATH et le tombe par un ramassement de bras à terre, en 7 m. 49 s.

24 NOVEMBRE

CLEMENT tombe FENELON.
SABES tombe AMALHOU.
LIMOUSIN tombe GIOVANONI.
AIMABLE DE LA CALMETTE et VERVET font match nul, ainsi que RAOUL LE BOUCHER et STEURS.

25 NOVEMBRE

CARPINI tombe CLEMENT.
CHALZET LE FRAPPEUR tombe DEWOLF.
SCHACKMANN tombe KARAKANOF.
PAUL PONS et CHEMIAKIN font match nul ainsi que VERVET et AIMABLE DE LA CALMETTE.
RAOUL LE BOUCHER tombe STEURS.

LE PUSH BALL CHEZ NOS MILITAIRES.

PARTIE HIER SOIR ENTRE L'INFANTERIE ET LA BRIGADE A CHEVAL

Une autre joute de push ball a encore eu lieu hier soir à la salle de manoeuvres militaires rue Craig. Les deux équipes rivales représentaient l'une, l'infanterie, et l'autre, la brigade à cheval. Cette dernière triompha par un score de 2 à 0. Ces chiffres disent assez que la partie fut extrêmement contestée et fort excitante. Elle enthousiasma au plus haut point les quatre à cinq cents spectateurs présents.

La principale cause de la défaite de l'infanterie fut la légèreté de ses hommes. C'était là un grand désavantage, car ses adversaires avaient le poids, la masse.

Le jeu du push ball paraît devoir devenir très populaire et acquérir avant peu une grande vogue. Il la mérite d'ailleurs, car c'est l'un des sports les plus intéressants que nous connaissons.

Les équipes hier soir se composaient comme suit:

Infanterie — Sergt.-Major Roberts (capitaine), Sergt. Birtles, soldats Quinn et McIntosh, Prince of Wales Fusiliers; Sergent de couleur, Fallow, Sergt. Skinner et Sergt. Thompson, Royal Scots; Sergt Scott, 65; Sergt. Purkess, Engineers.

Brigade à cheval — Sergt.-Major Vittie (capitaine), caporal Hamilton et soldats Cairns, D.Y.R.C.H.; canonniers Harding et canonnier Oliver. Troisième batterie de campagne: Sergts. Slade, Ryan et Fry, Garrison Artillerie.

Referee, J. F. Mahoney.

La Ligue Militaire de Push Ball est à arranger une série de parties dont la première aura lieu la semaine de Noël.

LA PARTIE DE PUSH BALL D'HIER SOIR.

HOCKEY

PRATIQUE DES CLUBS WESTMOUNT ET VICTORIA

Les clubs Westmount et Victoria ont eu hier soir leur première pratique de la saison, et l'on a pu voir de quel côté penchaient certains joueurs considérés jusqu'ici comme des quantités incertaines. Foulis, de Westmount, a pratiqué avec les joueurs du Victoria, et Georges Gale, aussi du Westmount, portait hier les couleurs du Montréal. Comme Patrick s'est déjà rangé du côté des Wanderers, on est maintenant renseigné sur trois joueurs de Westmount, et il n'y a plus d'incertitude au sujet de quatre. On dit que Brophy remplacera Olivier Waugh, qui a l'intention de jouer avec les Victoria. Ces derniers ont eu une très bonne pratique. Au nombre de ceux qui y ont pris part mentionnons : Bowie, Gilbert et Frye, trois joueurs de l'an dernier ; Robinson de McGill ; Gordon Davidson, Campbell, Slater, Dunlop, Walter Molson, Eveleigh, et les deux Griers. Blair Russell, Bellingham et Rupert Howard prendront probablement part à la pratique de samedi.

Sutton et Marcotte joueront ce soir à Québec.
Score:

Sutton—17, 0, 34, 1, 0, 11, 4, 0, 0; 24; 36, 18, 7, 0, 0, 8, 0, 28, 5; 0; 17; 17; 0; 8; 0; 4, 3, 6, 0, 800. Moyenne, 1».

Marcotte—4, 6, 4, 7, 6, 0, 10, 0, 1; 0, 0, 6, 0, 0, 22, 1, 0; 13; 19; 10; 1; 19, 17, 0, 8, 0, 0, 4, 24, 7—189.

LA BOXE

LE COMBAT O'BRIEN-FITZSIMMONS

Pittsburg, 15 — Une lettre reçue ici de Jack O'Brien, par l'un de ses parents, annonce que le pugiliste de Philadelphie est très confiant dans le résultat de sa rencontre du 20 du courant, avec Bob Fitzsimmons. O'Brien s'attend de remporter une victoire facile. Il se dit plus habile que ne l'était Corbett, lors du mémorable combat de Carson City. Il est convaincu que sa jeunesse lui donnera l'avantage sur le vétéran.

Au cas où il remportera la victoire, O'Brien reviendra immédiatement dans l'Est ; au cas contraire, il se rendra au Klondyke, puis en Australie.

LUTTE

NOTES

Le club Brooklyn, a engagé hier Patsy Donovan, comme gérant pour la saison prochaine, à la place de Ned Hanlon, qui a signé hier un contrat avec Cincinnati.

Donovan était gérant du club Washington en 1904.

Terry Martin, de Philadelphie a obtenu hier soir la décision sur Harry Center, de Chicago à la fin d'un combat de 12 assauts.

La saison de la Ligue Nationale commencera jeudi, 12 avril et se terminera le 12 octobre.

A la pratique du Montréal on remarquait le Dr Cameron, Coulson, Sargent, Gale, Chipchase, etc.

LE MONTAGNARD

Ce soir, à 8 heures, assemblée du comité de régie du club de raquetteurs Le Montagnard, au No 742 Saint-Denis.

Dimanche, le club fera sa première sortie de la saison, et ira prendre le dîner au Sault au Recollet. Le départ se fera à 9 h. 30, des salles du club, 742 Saint-Denis.

Tous les membres sont priés d'être présents en costume.

Le club est aussi à organiser un Ladies Night, pour les premiers jours de janvier.

Les sorties auront lieu le lundi soir, cette année.

LE SAULT STE MARIE ENCORE BATTU

Calumet, Mich., 15. — Le club Canadien du Sault Sainte-Marie a été battu hier soir par le Portage Lake Club par un score de 13 à 6. La joute a été très rude, les principaux coupables étant les joueurs de Portage Lake. Vers le milieu du deuxième mi-temps, Hall fut mis hors du jeu pour le reste de la partie pour avoir frappé Ward. Les joueurs s'alignèrent comme suit:

Portage Lake.	Soo.
Hern.	Buts. Regan
Forrest.	Point. Spittal (capitaine).
Holden.	Couvert. Milne
Hall.	Attaque. Decorie
Stuart.	Attaque. Clifton (capitaine).
Forrester.	Attaque. Rattey
Lake.	Attaque. Ward

Referee—Gibson.
Assistance, 1,500.

PITTSBURG VICTORIEUX

Pittsburg, 15. — Le club Pittsburg a battu hier soir l'équipe américaine du Sault Ste Marie par un score de 3 à 2 en présence de 5,000 personnes. La joute a été très rapide, et brutale par moments. Deddy McMillan fut lancé avec violence sur la glace par l'un de ses adversaires, et il prit dix minutes pour se remettre. Il fut sans connaissance quelque temps.

Les joueurs étaient les suivants:

Sault Ste Marie américain — Jones, but; McDonald, point; Howell, couvert; Pitre couvert, McMillan, Sweitzer, Laviolette, attaque.

Pittsburg — Winchester, buts; Baird, buts; Corbeau, couvert; Campbell, A. Sixsmith, Roberts, G. Sixsmith, attaque.

Referee, Chaucer Elliott.

ATHLETISME

RALPH ROSE EN PRISON

Chicago, 15 — Une dépêche de San Francisco dit que Ralph Rose, ancien champion de l'Université du Michigan, d'où il a été chassé, est en prison à Modesto accusé de vagabondage. Ce n'est cependant là qu'un prétexte pour l'avoir sous la main pendant qu'on fera une enquête. Il a été arrêté il y a deux jours, accusé de faire partie d'une bande de vagabonds qui aurait pénétré avec effraction dans des wagons de fret le long de la ligne du Southern Pacific.

Rose et ses amis soutiennent qu'il est la victime d'une erreur et qu'il sera bientôt remis en liberté.

Le constable qui a fait l'arrestation, dit que Rose, au moment où il l'a arrêté, se trouvait dans le petit village de Newman en compagnie de plusieurs vagabonds qui n'valent de vols. Ils furent tous arrêtés et passèrent un jour en prison. On les relâcha ensuite, en leur ordonnant de quitter la place. Le lendemain quatre vagabonds, parmi lesquels Rose, furent trouvés dans un wagon de fret. Ils furent arrêtés et envoyés à la prison de Modesto.

Rose dit qu'il venait de Portland et s'en allait chez son père, près de Modesto.

BILLARD

VICTOIRE DE SUTTON

Sutton, a remporté hier soir une victoire facile sur Marcotte dans sa dernière exhibition à Montréal. Le score a été de 300 à 189. Pendant un certain temps, la moyenne de l'étranger était de 13. Elle est de 10 pour toute la partie.

Le Plus Joyeux Noel

que vous ayez jamais passé. C'est dans ce but que nous avons préparé notre superbe assortiment d'articles convenables pour donner aux hommes. De fait, les étalages comprennent tout ce qui devrait être ici, et vous ne pouvez faire d'erreur quant aux valeurs. Quelques suggestions—

FOULARDS EN SOIE, 50c, 55c. 60c, 65c, 75c, 85c, $1.00, $1.25.
ARTICLES DE COU EN SOIE, 15c, 25c, 35c, 45c, 50c, 75c, $1.00.
ROBES DE CHAMBRE, $6.50, 7.50, 8.50, 9.00, 10.00 jusqu'à $40.00.
GILETS DE FUMEURS, $4.75, 5.25, 6.50, 7.00, 7.50 jusqu'à $40.00.
ROBES DE BAINS, $2.85, 3.25, 3.50, 4.00, 4.50 jusqu'à $20.00.
PYJAMA, $1.25, 1.45, 1.85 2.25, 3.85, 4.85.

Mouchoirs en Soie, Mouchoirs en Toile, Gants en Renne, Gants en Angora, Gants en Chevrau, Parapluies en Soie, Tuques, Ceintures, Tricots, Foulards de Toilette, Sous-vêtements, Bas, Chemises, Faux-cols, Cravates, etc.

MAGASINS DE LA RUE STE CATHERINE OUVERTS LE SOIR

R. J. TOOKE,
177 RUE SAINT-JACQUES.
2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Jimmy Bannon, gérant du club Montréal assistait à l'assemblée de la Ligue Nationale à New-York. Il était là dans le but de se procurer des joueurs dont les grands clubs n'ont pas besoin.

Les joueurs de pool de la salle Internationale, 1055 rue Ste Catherine, savoir, P. Brière, H. Duquette, E. Aubertin, W. Maher, lancent un défi à ceux de la salle Ed. Beauchamp pour un match de 200 billes, en deux parties de 150. La première aurait lieu mardi soir à la salle Internationale, et l'autre jeudi à la salle Beauchamp.

A QUEBEC

CRIME OU SUICIDE SUR LA FRONTIERE—LA COMPAGNIE DU PORT DE QUEBEC — LA COMMISSION DU TRANSCONTINENTAL—LES VETERANS—DEUX ANS DE BAGNE—ETC.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Québec, 15. — Le coroner Jolicoeur a reçu hier soir de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, une dépêche annonçant qu'on a trouvé, sur la frontière américaine, le cadavre d'un homme dont la tête était trouée d'une balle. Un revolver gisait à ses côtés. Le cadavre a été bientôt reconnu comme étant celui d'un nommé Richard Hogan, de Saint-Sylvestre, âgé de trente-trois ans.

On ignore si c'est bien là un suicide ou un crime. Le coroner Jolicoeur est parti ce matin pour Saint-Sylvestre où il fera une enquête.

—Le Rév. Père John P. Colfer est décédé hier à l'église Saint-Patrice, à l'âge de 76 ans. Il était le frère de feu le lieutenant-colonel George Colfer, qui fut longtemps sous-secrétaire de la province.

—La Compagnie du Pont de Québec a déménagé ses bureaux de la rue Saint-Pierre à l'ancien poste de Hamel et Frères, angle des rues Dalhousie et Saint-Antoine. Ces nouveaux bureaux seront aussi employés par la Commission du Transcontinental, lorsque celle-ci siégera à Québec. La Commission aura ici des commis permanents, et l'on dit même que c'est son intention d'établir ses quartiers généraux à Québec.

—L'Association des Volontaires Vétérans du 7ème district militaire, s'est réunie mercredi à la salle d'exercices militaires. On a décidé de se joindre aux vétérans de Montréal dans le mouvement qui se fait auprès du gouvernement afin d'obtenir une reconnaissance des services qu'ils ont rendus au pays lorsque ce dernier les a appelés sous les armes.

—Les ouvriers ont commencé la construction de la glissade de la Terrasse. Il en est de même de la glissade des chûtes Montmorency.

—Les Zouaves de Québec organisent pour janvier prochain, une soirée au profit du monument Laval. M. Arthur Lachance, député de Québec-Centre, y fera une conférence.

—L'abbé Brousseau fondateur de l'Orphelinat agricole de Saint-Damien, qui a été détruit par un incendie le mois dernier, est venu à Québec ces jours derniers.

Il n'est pas découragé et a la ferme intention de reconstruire son cher orphelinat, et en pierre, cette fois-ci.

—Madame William Morel, de San José, Californie, a écrit au chef Trudel afin de savoir des nouvelles de ses deux frères qu'elle croyait demeurer à Québec. Et dès hier, un frère a été retrouvé. C'est M. Pierre Trudel, de la rue Gosford.

—Ed. Marcotte, le commis de la maison Paquet, accusé de vol, a retiré son plaidoyer de non-coupable et a avoué sa culpabilité. Le juge Chauveau l'a condamné hier après-midi à deux ans de pénitencier..

—Un vol à l'étalage, des plus audacieux, a été commis hier par deux tramps.

Ils se sont emparés d'un paletot à la porte du magasin de M. Plamondon, angle des rues St-Paul et Lacroix. Un charretier témoin du vol leur a donné la chasse et a pu les rattraper. Arrêtés et traduits devant la cour de police, ils on déclaré se nommer James Mitchell et Martin Blake. Ils ont été envoyés en prison.

—Le lieutenant-colonel Morin, commandant du 17e régiment de Lévis, a reçu sa nomination au poste occupé jusqu'ici par le lieutenant-colonel Boulanger, dans le "Ordonance Stores Corps". Le renvoi du lieutenant-colonel Boulanger est le résultat de l'enquête militaire qui en eu lieu récemment. Le major Talbot, M.P., succédera au Lt.-Col. Morin comme commandant du 17ième.

Patronage Royal — ETABLI 1850

BAGUES DE NOEL

Sur le Continent—

Pas de Meilleures Bagues que les Notres.

Il n'y a rien d'ignoré en fait de Bagues chez Cochenthaler. Tout ce qu'il y a de beau en fait de sertissage et de combinaison se trouve dans notre collection, ce qui signifie que vous pouvez choisir dans une infinité de styles.

Une belle bague donne un air de Raffinement et d'Elégance à tous les costumes et rend une jolie femme encore plus jolie. Nos bagues sont bonnes, bien faites et de bon goût.

Votre argent est toujours bien placé quand vous achetez une bonne bague "Cochenthaler." Nous exposons de ce temps-ci un immense stock de Bagues de Dames serties de pierres diverses dans toutes les manières de $2.50 à $15.00. Serties de Diamants de $15.00 à $500.00, Bagues en Or Glacé avec cachet de $2.50 à $5.00,

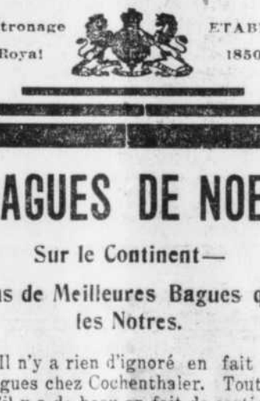

Voici quelques illustrations de nos Bagues en Or de $10 pour Dames.

COCHENTHALER,
Bijoutier en Diamants,
149 Rue St Jacques.

Chaussures Pour Patins AUX Plus Bas Prix

Fogarty & Bro.
Coin St Laurent et Ste Catherine

Patins Ajustés Gratis

Ne manquez pas de voir notre assortiment avant d'acheter.

C'est le comble de la perfection, du style, de l'ajustement et de la main-d'œuvre.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Le colon pourra s'adresser personnellement au Bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre, ou si le colon le désire, il pourra, sur demande au Ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où se trouve le terrain, se faire autoriser à faire faire l'entrée par quelqu'un.

DEVOIRS DU COLON — Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ. — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu et de $50, à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'intérieur.

912—2

BLOC BALMORAL

C'est le Temps! Fourrures! Fourrures!

L'assortiment le plus considérable au Canada de robes de boeuf-musqué, pour voitures.

$30.00 à $175.00

Aussi ROBES noires et grises.

Venez tout de suite et vous aurez le premier choix.

H. Lamontagne Ltée
1302 RUE NOTRE DAME
6-M-vn

L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

AU-DELA DE 3000 NAISSANCES N'ONT PAS ETE DECLAREES A L'HOTEL DE VILLE, SELON LES STATISTIQUES DU GREFFE DES TUTELLES.

La commission d'hygiène demande la nomination d'un statisticien, spécialement préposé à ce service.

L'enregistrement obligatoire des naissances, à l'hôtel de ville, a assez bien fonctionné, au cours des derniers 11 mois ; mais les résultats pourraient être meilleurs.

Ce service est sous le contrôle de la commission d'hygiène, qui demande, cette année, un crédit de $600, afin de payer le salaire d'un statisticien, préposé à la tenue des régistres d'état civil. Jusqu'au 9 décembre, le nombre total des naissances enregistrées à l'hôtel de ville, a été de 6,493, qui se répartissent comme suit, par nationalité : Canadiens-français, 4,172 ; Anglais, 888 ; Irlandais, 617 ; Ecossais, 286 ; autres nationalités, 530. D'ici à la fin du mois, on espère que le total sera porté à 7000.

Cependant, selon les statistiques du greffe des tutelles, il natt, en moyenne, 10,000 enfants par années, à Montréal. Il y a donc un écart de près de 3,000 entre les chiffres du greffe des tutelles, et ceux du bureau de santé. Cette différence s'explique par l'apathie du public.

Les autorités sanitaires sont bien décidées de réagir contre ce sentiment et dans ce but, la commission d'hygiène fera amender le règlement, de façon à imposer une amende aux parents négligents.

La moyenne des naissances à Montréal, est de 38 à 40 par mille, et celle des décès de 22 à 24 par mille, ce qui donne une différence de 16 en faveur des naissances. Ces chiffres sont excellents, si on les compare avec ceux des grandes villes étrangères.

HENRI DUBORD
le tailleur des élégants, 1309 Sainte-Catherine. T.

Bosses à cheveux en ébène, $1.00 à $5.00. R. Hemsley, 253 St Jacques.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2818. n

Humeurs du Sang

BOUTONS
PUSTULES
ERUPTIONS
FLESHWORMS
HUMEURS

Beaucoup de visages d'ailleurs jolis et attrayants, sont lamentablement défigurés par de désagréables pustules, boutons, éruption, Fleshworms et humeurs, et diverses autres maladies du sang.

Leur présence est une source d'embarras pour ceux qui sont ainsi affligés et de peine et de regret pour leurs amis.

Beaucoup de joues et de fronts — resplendissant de grâce et de beauté — sont affreusement déparés, leur attrait a été perdu et ceux qui en étaient affligés rendus malheureux pendant des années.

Pourquoi, alors, rester sous cette avalanche d'embarras ?

Il y a un remède efficace contre toutes ces défectuosités, ce sont les

BURDOCK BLOOD BITTERS

Ce remède chassera toutes les impuretés du sang et laissera la peau claire et saine.

Mlle Annie Tobin, Madoc, Ont., écrit :

"J'éprouve beaucoup de plaisir à recommander Burdock Blood Bitters à quiconque est troublé par des boutons dans la figure. Je donnai de l'argent aux médecins, mais je ne pouvais être guérie. J'étais presque découragée et je désespérais de pouvoir m'en débarrasser. Je crus devoir essayer les B. B. B. Je m'en procurai deux bouteilles et avant de les avoir épuisées j'étais complètement guérie et depuis je n'ai pas eu un seul bouton."

Burdock Blood Bitters sont manufacturés depuis 30 ans, par The T. Milburn Co., Limited, et dans ce laps de temps ils en ont guéri des milliers. N'acceptez pas une substitution que des marchands sans scrupules déclarent être "tout aussi bonne" "Ca ne peut être".

(4) yw

LA FORTUNA

Le Roi des Cigares à 10c

Renvoyez les bandes pour Primes de valeur.

N.B. — Chaque Cigare est Estampé.

GOULET FRERES, Montréal.

20,27,2,9,16,21,28c

UN MOT A PROPOS DE CHAPEAUX

Allez au magasin des chapeaux élégants, et achetez-y un

CHAPEAU

Jess Applegath

à $2.50

Meilleur qu'un Chapeau de $3.00

Demandez à voir nos Casquettes d'hiver.

2361 RUE STE CATHERINE
Près rue Peel. C

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE RAFRAICHIT LA GORGE. B

INDIA PALE ALE — JOHN LABATT'S — MONTREAL

L'India Pale Ale de Molson est une bière très ancienne, un de ces produits de l'ancienne façon que le progrès ne saurait améliorer.

Les idées modernes, les inventions nouvelles ont pu perfectionner le brassage de la bière Molson, mais sa qualité, sa pureté, sa riche et délicieuse saveur de crème, sont encore ce qu'elles étaient il y a 119 ans, et pour la famille, c'est une bière qui n'a pas d'égale. Demandez l'étiquette blanche à votre épicier.

La Bière Aristocrate

MOLSON

wk

LA PRESSE

MONTREAL, 15 DECEMBRE 1905

LA VILLE ET LE "BOARD OF TRADE"

A la réunion du Conseil du Board of Trade, tenue hier, la question des assurances contre l'incendie n'a pas été abordée et la communication du Conseil de Ville n'a pas été discutée.

Ce silence est significatif, le Board of Trade se montrant d'habitude plus prompt à s'occuper des questions brûlantes.

L'association des courtiers (underwriters) n'a pas été aussi prudente que le Conseil du Board of Trade et son président a communiqué à la presse des explications officielles.

Elles peuvent se résumer comme suit :

"Les échevins ont agi trop hâtivement, sous une impression erronée des relations existant entre les différentes compagnies d'assurance contre le feu.

"L'opinion émise par le Board of Trade doit primer toutes les autres et quand ce corps dit que le service de la brigade est insuffisant, sa parole doit être écoutée.

"Les autorités civiques ont fait preuve d'une apathie coupable.

"Le taux des primes ne sera pas abaissé tant que la ville n'aura pas exécuté le programme tracé par les courtiers.

"Les citoyens n'auront qu'eux à blâmer s'ils permettent la continuation des présentes conditions."

Ces couplets ne sont pas neufs ils servent depuis que par son impéritie, son économie mal placée le Board of Trade a mis le quartier des affaires en péril en élevant dans sa partie la plus dangereuse un bâtiment des plus inflammables, au lieu de l'édifice incombustible qu'il avait promis d'ériger.

L'Association des Courtiers et le Conseil du Board of Trade, deux têtes dans le même bonnet, ne cessent d'accuser les échevins et le Conseil de Ville de mettre les biens et la vie des citoyens en danger en ne dotant pas la ville d'une brigade de pompiers suffisante et suffisamment équipée.

De plus, ils défendent l'augmentation constante des primes en alléguant l'importance des pertes causées par le mauvais état de la brigade.

Quand on profère des accusations aussi graves on a le devoir de les soutenir par autre chose que des mots ; on fournit pour les appuyer des faits et des chiffres.

C'est ce que le Board of Trade, pas plus que les courtiers, n'a jamais fait.

Avec une insistance rappelant celle de l'enfant qui veut la lune, ils formulent des demandes qu'ils savent ne pouvoir être accordées et, ce qu'il y a de plus étonnant dans toute cette affaire, c'est que le Conseil de Ville n'ait jamais requis ces associations de fournir la preuve de ce qu'elles avançaient.

Elles disent :

1o. Le système de protection contre le feu est insuffisant à Montréal.

Pour prouver cette première assertion il suffira à ceux qui la formulent d'établir que la brigade a été impuissante à circonscrire les incendies à leur foyer d'origine.

Or, à la dernière séance du Conseil, un échevin a solennellement déclaré que tous les incendies ayant éclaté depuis celui du Board of Trade avaient été limités au point d'origine. A moins que le Board of Trade, qui ne doit pas parler en l'air, ne fournisse une statistique allant à l'encontre de l'affirmation de l'échevin mentionné, cette dernière doit être tenue pour juste et exacte.

Tous les citoyens savent qu'elle l'est ; tous les citoyens connaissent la valeur de l'équipement de notre brigade ; l'audace, le courage, le dévouement de nos pompiers et l'admirable besogne qu'ils accomplissent.

Nul n'ignore que notre matériel contre l'incendie manié par des hommes d'élite est amplement suffisant à la protection de la ville, de ses immeubles et de la population.

L'expérience de ces dernières années le prouve et dans notre opinion l'union du Board of Trade et des courtiers d'assurance est impuissante à prouver le contraire.

Passons maintenant à l'affirmation des courtiers : que l'élévation des taux est la conséquence des pertes énormes réalisées à Montréal.

Ici nous sommes en présence d'une assertion pouvant être prouvée par des chiffres ; la preuve est des plus faciles. Que les courtiers nous la fournisse ; que le Board of Trade qui n'a pas dû, qui n'a pas pu présenter cet argument au Conseil de Ville sans avoir pris connaissance, sans avoir retenu par devers lui, les documents légitimant sa demande, que le Board of Trade, disons-nous, fournisse au Conseil de Ville, aux citoyens le bien-fondé de la prétention des courtiers.

Sans autre point de repère que le nombre des feux et leur importance, dans le district soumis aux exactions des compagnies, on peut hardiment affirmer que les taux des primes d'assurance contre le feu sont de beaucoup trop élevés dans les quartiers d'affaires de Montréal et que ces taux ne sont prélevés que pour compenser les pertes réalisées hors de Montréal.

Il faut que les compagnies et leur défenseur le Board of Trade n'aient absolument rien à présenter au service de leurs prétentions pour laisser monter, comme ils le font, l'indignation publique alors qu'ils pourraient la calmer, éclairer les électeurs sur ce qu'ils appellent "la coupable apathie des autorités civiques" avec un simple tableau statistique de quelques chiffres !

Nous sommes exploités, écorchés par les compagnies d'assurance et tous les écorchés doivent s'unir, pour aider le Conseil de Ville à faire la preuve du délit et empêcher les écorcheurs de continuer leur petit métier.

En attendant, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs une entrevue donnée par M. Arthur Hodgson, un des membres influents du Board of Trade, à notre confrère le "Witness." Cette entrevue est un acte d'accusation suffisant contre le Board of Trade et l'association des "Underwriters," pour légitimer une enquête parlementaire et l'intervention du Conseil de Ville.

(Du "Witness")

"Il me semble, dit M. Hodgson, que le rapport du Conseil du Board of Trade récemment soumis à l'assemblée publique du "Board" se contente de tâcher d'exercer toute la pression possible pour doter Montréal d'un équipement parfait.

"J'approuve de tout coeur cette conduite, mais j'ai remarqué que ce rapport indique qu'on a ignoré la dernière partie de la résolution que j'ai présentée à la dernière assemblée annuelle du Board of Trade.

"J'avais proposé que le comité nommé par le conseil fasse une enquête sur la situation de Montréal comparée, pour les taux et les pertes subies par les compagnies d'assurance contre le feu à Montréal, à celle des autres villes.

"J'ai lieu de croire que le dernier comité du Board of Trade qui s'est occupé de cette question a tenté d'obtenir sur ce point quelques renseignements des compagnies ; mais je suis d'opinion que les "underwriters" ont refusé de fournir aucune information pouvant aider le comité à en arriver à une conclusion.

"Si c'est vrai, pourquoi ne l'a-t-on pas dit dans le rapport? Je me suis intéressé à cette question alors que je faisais partie du bureau du "Board of Trade," et de 1901 à 1903 inclusivement. Le comité qui fut alors nommé et dont j'étais un des membres, a fait de grands efforts pour obtenir des compagnies quelque statistique permettant de faire une comparaison entre les pertes par le feu à Montréal et dans les autres villes.

"Les compagnies d'assurance refusèrent tout renseignement, mais se montrèrent très désireuses de nous donner une liste de ce que les échevins devaient faire. Si le comité qui a préparé le rapport récemment distribué aux membres du Board of Trade a éprouvé les mêmes difficultés que le comité qui l'a précédé pour obtenir des informations utiles des compagnies d'assurance, je ne puis comprendre pourquoi il n'en a pas fait mention dans son rapport.

"Il existe chez plusieurs membres du Board of Trade un sentiment toujours grandissant — et que j'éprouve moi-même — que si l'insuffisance de l'équipement de la brigade des pompiers peut avoir quelque relation avec les taux élevés actuels, IL EST TRES PEU DOUTEUX QUE LES GRANDES PERTES EPROUVEES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE CONTRE LE FEU A TORONTO ET AUTRE PART ONT QUELQUE CHOSE A FAIRE AVEC LES TAUX ELEVES EN EXISTENCE A MONTREAL.

"Nous savons que les compagnies d'assurance ne sont pas des institutions philanthropiques et doivent se rembourser des pertes subies non seulement à Montréal mais aussi dans les autres villes.

"Si nous devons dépenser un ou deux millions de dollars à Montréal pour acquérir un matériel parfait pour lutter contre le feu, ne devons-nous pas avoir quelque garantie que, quelles que soient les pertes dans d'autres villes, les taux ne seront pas augmentés à Montréal? En un mot, je crois que chaque ville devrait être traitée suivant ses propres ressources.

"En dépit des déclarations des compagnies d'assurance : que les pertes dans les quartiers congestionnés ont été très grandes, il est très significatif qu'aucun des comités nommés par le Board of Trade n'ait pu obtenir des compagnies des chiffres et des faits à l'appui de ces déclarations.

"Un autre comité a été nommé et j'ai compris que ce comité a résolu d'établir si possible l'état des pertes par le feu à Montréal — en dépit de son équipement incomplet — comparé à celui des autres villes.

"Si cette statistique montre que depuis 1901 les pertes par le feu, à Montréal, sont proportionnellement moindres que dans d'autres villes ,nos taux spécifiques devront être moindres. Si l'enquête prouve le contraire, elle servira à convaincre les échevins de la nécessité d'activer les améliorations demandées.

"Il est très important que nous connaissions notre position afin que nous sachions exactement quoi faire. Mon but en présentant un amendement était de mettre le Board of Trade à même d'obtenir des informations positives avant d'arrêter un plan d'action définitif.

"Je suis de tout coeur en faveur de tout ce qui peut améliore. nos moyens de combattre le feu ; mais je ne suis pas encore d'opinion que les compagnies d'assurance soient justifiables de nous demander les taux qu'elles imposent actuellement.

LE DEPARTEMENT EN LOI

Il y a quelques jours, Son Honneur le juge Lavergne faisait remarquer à l'un des conseils de la ville que Montréal devrait avoir les services d'un nombre suffisant d'avocats pour la représenter devant les tribunaux.

La réorganisation du département en loi permettra-t-elle à la ville de mettre fin aux nombreux retards, aux frais occasionnés depuis quelques années par l'insuffisance du personnel ? c'est ce que nous ne saurions dire, ignorant les recommandations faites par Mtre Ethier en un rapport resté secret.

En attendant que l'expérience nous éclaire sur ce point, cette réorganisation est bien vue du public. La nomination de Mtre Ethier, dont toute la carrière a été consacrée au service de la ville, comme chef du département a été fort bien accueillie comme l'a été celle de Mtre P. G. Martineau, en remplacement de M. Rouer Roy.

M. Martineau, comme "La Presse" l'a déjà dit, il y a quelques semaines, est une autorité en matière de législation municipale et est appelé à rendre de grands services aux citoyens et au Conseil de Ville.

Ces deux nominations sont excellentes ; quant aux autres avocats choisis ils jouissent d'une bonne réputation et feront certainement honneur à leur nouvelle position sous la direction d'un chef aussi expérimenté que Mtre Ethier.

CHOSES ET AUTRES

Décidément le verre devient à la mode. Son emploi, de nos jours, est de plus en plus varié et il est en train de remplacer, parfois avantageusement, la laine, le coton, l'éponge et même le fer.

Le coton de verre,—les fibres fines de verre tissée—est employé dans la confection des filtres. Cette matière présente le grand avantage de ne point se corroder, ni se corrompre. Elle est utilisée avec succès pour les manipulations des caustiques, comme le nitrate d'argent par exemple.

× × ×

Un lieutenant d'artillerie de Posen (Allemagne) rentra ivre un soir et fut accueilli assez fraîchement par son propriétaire, qui lui reprocha sa conduite. L'officier prit fort mal la chose, tira son sabre et le passa au travers du propriétaire qui mourut sur le coup. On arrêta le meurtrier, qui fut déféré au conseil de guerre. Le tribunal militaire de Posen l'a condamné à... trois semaines d'arrêts simples, pour "meurtre involontaire."...

Le fait n'a guère besoin de commentaires.

× × ×

On peut voir au musée de Stockholm une fort instructive collection d'yeux, prélevés sur des hommes, à des âges différents. L'oeil du petit enfant est transparent comme l'eau. Puis il perd peu à peu de sa limpidité. L'organe de la vision commence à devenir opaque chez un homme de trente ans. Et cette opacité devient complète chez les vieillards de quatre-vingts ans. On a dit que les yeux sont les "fenêtres de l'âme," En vieillissant nous dérobons de plus en plus nos pensées. Au point de vue physiologique, il faut attribuer cette transparence décroissante de l'oeil humain à une augmentation des tissus fibreux et au dépôt de matières de déchet, de rebut.

× × ×

Flammarion n'est pas tendre pour tous les pronostiqueurs de température. Voici comment le savant astronome s'exprime à leur sujet dans une récente communication dans un journal de Paris:

"Il est encore actuellement impossible de prédire le temps par aucune méthode, je ne dirai pas un an d'avance, comme le font certains almanachs, mais seulement huit jours d'avance, et même simplement du jour au lendemain. Ceux qui le font sont ou ignorant, ou illusionnés, ou imposteurs,"

Que vont dire nos prophètes de la météorologie?

× × ×

Une négresse, Mme Marie-Anne Van Dyke, vient de mourir à Brooklyn, à l'âge de cent quatorze ans, ayant ainsi battu, paraît-il, tous les records de longévité établis jusqu'à ce jour par des femmes, dans les Etats-Unis. Marie-Anne Van Dyke était née le 14 mars 1791, de parents esclaves, appartenant à une famille de Fort-Hamilton. D'un mariage contracté dans sa première jeunesse, elle avait eu huit enfants, qui tous sont morts avant elle.

Ayant jusqu'au bout conservé sa lucidité, elle se plaisait à rappeler le temps de sa jeunesse et rémémorait avec fierté les jours où elle avait servi George Washington.

HEUREUSE IDEE

Une heureuse idée qui apportera une nouvelle direction dans le sens des affaires, est de donner au public le bénéfice des gros escomptes avant et durant les jours de fêtes au lieu de le faire après.

Les escomptes de Janvier peuvent être d'une grande utilité aux acheteurs de cadeaux pour la Noël ou le Jour de l'An.

L'escompte minimum de 20% sur tous les genres d'articles offert durant tout le mois de décembre par le bien connu Magasin de Meubles N. G. Valiquette Limitée, 1547 rue Ste Catherine, sera le bienvenu et encouragera davantage le public à donner des meubles comme présents. r

PROGRAMME DE GALA

Voyez colonne d'amusements, pour détails du grand programme qui sera donné au Parc Sohmer dimanche prochain. 37-2—

Santa Claus achète ses pianos et orgues de choix de Layton Bros, 144 rue Peel. 37-2

Montres en argent pour garçonnets, $7.00 à $12.00, R. Hemsley, 253 St Jacques.

PIANOLA METROSTYLE

Le PIANOLA est un petit instrument qui se place devant le piano, et au moyen duquel n'importe qui, sans connaissances musicales, peut jouer les 15,000 morceaux dont se compose notre répertoire. L'expression et le mouvement sont guidés par la personne qui joue, permettant ainsi d'y mettre sa propre interprétation.

Si merveilleux que soit cet instrument, il ne peut être cependant comparé au NOUVEAU PIANOLA METROSTYLE, qui possède les mêmes avantages avec en plus une construction différente et un mécanisme plus sensible qui est beaucoup plus facile à opérer et qui permet d'obtenir des nuances d'expression beaucoup plus délicates.

Ceux qui ne connaissent que le pianola ordinaire n'ont pas d'idée de ce qu'est le PIANOLA METROSTYLE, au point de vue artistique. Non seulement l'exécution technique est irréprochable, mais les interprétations des virtuoses et des compositeurs modernes METROSTYLEES et signées par eux-mêmes, sur le Pianola Métrostyle permettent à la personne qui joue le PIANOLA METROSTYLE de reproduire ces compositions avec exactement les mêmes nuances de mouvement telles que les musiciens les ont exécutées — tout en laissant cependant l'exécutant entièrement libre de produire ses idées personnelles s'il croit faire mieux que GRIEG, PADEREWSKI, MOSZKOWSKI, CHAMINADE, et les plus grands compositeurs modernes.

Nous invitons tout le monde à venir les entendre et principalement les personnes qui aiment la bonne musique, et M. Pratte se fera un plaisir de leur expliquer ce merveilleux instrument,

PIANOLA-METROSTYLE, $275. PIANOLA-AERIOLA, $200.
PIANOS AVEC LE PIANOLA-METROSTYLE EN DEDANS DE $600 à $1,000. — TERMES FACILES.

SEULE AGENCE

NORDHEIMER PIANO & MUSIC Co., Limitée

Facteur du PIANO NORDHEIMER et représentant les PIANOS STEINWAY, PRATTE, KRANICH ET BACH, MARSHALL ET WENDELL, les PIANOLAS-METROSTYLE, l'AEOLIAN ORCHESTRELLE, les PIANOS-PIANOLA, etc., etc.

No. 2461, rue Sainte-Catherine, Montréal.

L. E. N. PRATTE, - - - Gérant.

Ved

En Italie, On trouve la sauce LEA & PERRINS indispensable pour donner de la saveur au macaroni et au spaghetti et tous les mets nationaux sont délicieux après les avoir arrosés convenablement de cette sauce. Essayez-la vous-même.

GARE AUX IMITATIONS !

J. M. DOUGLAS & CO., Montréal, Agents pour le Canada. ykr

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS

Dawson

PREFERE DES CONNAISSEURS

202-vn

LA VENTE D'ECOULEMENT BONA FIDE

DE

25 à 33 1/3

Pour Cent d'Escompte

DE

SAXE

Pour le Reste de l'Année 1905

A ETE UN GRAND SUCCES

En Avez-vous Profité ?

NE manquez pas cette chance, la plus grande de toute, d'épargner un tiers du prix.

Comme vous le savez déjà, nous avons la plus belle variété de Vêtements Supérieurs prêts à mettre et de Pardessus Doublés en Fourrure qu'il y a en ville.

SAXE MAGASIN DE VETEMENTS A RAYONS

Angle des Rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent

x

C'est la qualité --- non l'épaisseur --- qui fait la durée des claques

Les GRANBYS sont légères, agréables à porter, confortables et, surtout, sont très durables.

Une paire de CLAQUES GRANBY durera aussi longtemps que deux paires de sortes communes.

Agréables à porter
Difficiles à user.

Les Claques Granby ont la Durée du Fer

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE FACILITE LA DIGESTION. n

Les Vins de la Royauté

Champagnes de G. H. MUMM & CO.

Sont d'un emploi quotidien, dans les principales Cours Royales et Impériales de l'Europe.

G·H·MUMM & CO

EXTRA DRY

Le champagne sec le plus exquis jusqu'ici importé.

Des approbations royales ont été accordées à MM. G. H. MUMM & CO, par

Sa Majesté LE ROI EDOUARD VII,
Sa Majesté L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE,
Sa Majesté L'EMPEREUR D'AUTRICHE,
Sa Majesté LE ROI D'ITALIE,

Sa Majesté LE ROI DE SUEDE,
Sa Majesté LE ROI DE DANEMARK,
Sa Majesté LE ROI DE BELGIQUE,
Sa Majesté LE ROI D'ESPAGNE.

S. B. TOWNSEND & CO., Montréal,

Seuls Agents pour le Canada.

6,18,26 ed

MAISON J. NORMANDEAU

EXTRA Bon Marché

C'est notre devise

		Pour
Brandy Hennessy vendu	$1.25	$1.00
Brandy Martel	$1.25	$1.00
Brandy Félix Dubaut Aîné	85c	53c
Canadian Club Rye	90c	75c
Wiser Recreation	65c	49c
Vin Saint-Michel	85c	73c
Vin des Carmes	85c	73c
Campbell Quinine Wine	$1.00	63c
Gin De Kuyper, gros flacon	90c	83c
Gin De Kuyper, trois demiards	60c	53c
Gin De Kuyper, pony	30c	25c
Bière et porter, Canadienne et Molson, la douzaine	90c	79c
Tomates, 3 boîtes	30c	25c
Blé d'inde, 3 boîtes	30c	25c
Petits pois verts, 3 boîtes	25c	20c
2,000 livres raisins à pouding, la livre	7c	4½c
Savon Comfort, vendu à	5c	4c
Savon Eclipse	5c	4c
Savon Queen	5c	4c
Pommes en boîtes, le gallon	20c	15c
Baume Rhumal	25c	12½c
Sirop d'anis Gauvin	25	12½c
Sirop Dr Demers	25c	12½c
Pilules Rouges	50c	30c
Pilules Cardinal de Morin	50c	30c
Pilules d'Or Dr Pasteur	50c	30c
Pilules Longue Vie	50c	30c
Thé Green Ceylan, de	40c	24c
5,000 livres de bonbons, de	7½c	5½c
Chocolat de	15c	11½c
Bonbons mélangés	20c	15c

$500 de jouets vendus à 50 cents dans la piastre.

Femmes économes, ne manquez pas de venir nous faire une visite et vous jugerez de nos grands avantages.

—MAISON—

J. NORMANDEAU

2266 Notre-Dame, (en face rue Aqueduc.)

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 rue Sainte-Catherine
Tel. Bell Est 1730. Tel. Marchands 820.
Semaine du 11 Décembre 1905 **Les Etouffeurs de Londres**
Prix—Matinées, 15c, 15c, 20c, 25c et 30c.
Prix—Soirées, 15c, 25c, 35c, 40c et 50c.
Semaine prochaine: LES CHEVALIERS DE LA CHARITE. 32—6

ACADEMIE Matinées mercredi, et samedi—cette semaine effet de scène sensationnel de Chas. H. Yale
THE WAY of the TRANSGRESSOR
Introduisant les **MERVEILLEUX CHIENS ACTEURS**, et une Troupe d'Acteurs Habiles.
PRIX—15c, 25c, 50c, 75c—Semaine prochaine: **SIGN OF THE FOUR.** 33—6

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute la semaine. Matinée Samedi
MACLYN ARBUCKLE. Dans la plus belle comédie de George Ade **THE COUNTY CHAIRMAN.** La vente des billets commencera demain, à 9a.m. Prix ordinaires: 25c à $1.50. 34

ROYAL— Toute cette Semaine. Matinée tous les jours.
THE AVENUE GIRLS
Semaine prochaine—Reilly & Woods 33-6

THEATRE NATIONAL Dimanche soir, le 17 Décembre
Grande soirée de Famille. On représentera le drame
"LE PRETRE" et SON ALTESSE"
Comédie en 2 actes. Déclamation, chant et vues animées. 37,2-E

Théâtre des NOUVEAUTES Comédie française Tel. Bel Est 1495.
Semaine du 11 Déc. Début de M. Henry Duval dans **"DENISE"**
Pièce en 4 actes, de Dumas.
Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine: **"FROUFROU".** 33-6

THEATRE FRANÇAIS Semaine du 11 Décembre
LE BOSSU
Grand drame en 5 actes et 10 tableaux, de Paul Féval et A. Bourgeois. Matinées: MARDI, JEUDI, et SAMEDI. Prix Soirées: 10, 20, 35 et 50 cts. Semaine prochaine: "LA BAILLONNEE". 33-6

PARC SOHMER, Dimanche, 17 Décembre
Après-midi, à 3 hrs.; soir, à 8 hrs.
Les GARRYS, (de New-York), acrobates comiques, (avec trick house). Mlle PAOLO, (de New-York), célèbre équilibriste sur fil de fer. YOUNO, (de New-York), jongleur extraordinaire. Les SOEURS GRAY, chant et danses. Les DEUX BEDARD, équilibristes et tours de force. VUES ANIMEES COLORIEES, par le vicomte d'Hauterives. LA MUSIQUE DU PARC. ADMISSION, 10 CENTS. 37—2 F

PATINOIR LE MONTAGNARD (Stadium)
Ouvert tous les jours, après-midi et soir, dimanches compris, à 2.30 et 8 heures. Fanfare tous les soirs et les samedis et dimanches après-midi.
ADMISSION : 10c et 15c. 35,n-E

Glissage en Traine Sauvage et Patinage
ROND EN PLEIN AIR M. A. A. A.
SAISON 1905-1906
Le rond et la glissoire seront ouverts dans quelques jours. Des billets de saison sont maintenant en vente au bureau de la M. A. A. A., 250 rue Peel.
Messieurs.....$5.00 Garçons, en dessous de 16 ans, $2.00
Dames.....$2.00 Filles, en dessous de 16 ans... $1.00
Musique par la Fanfare du 3e V. R. C.
R. CHAS. IRWIN, Sec. Hon. M. T. & S. C.

A LA GALERIE DES ARTS

EXPOSITION DES OEUVRES DE MM. CULLEN, BRYMNER, HAMMOND ET DE Mlle LAURA MUNTZ.

C'est cet après-midi qu'aura lieu à la Galerie des Arts, Square Phillips, l'ouverture de l'exposition de tableaux, aquarelles et pastels de Maurice Cullen, Wm Brymner, John Hammond et Mlle Laura Muntz. C'est là un événement artistique qui ne laissera indifférent, croyons-nous, aucun de ceux qui s'occupent de peinture à Montréal.

L'importance de cette exposition s'affirme par la renommée des artistes représentés et par la valeur des oeuvres qu'ils nous ont données précédemment. M. Maurice Cullen est en effet reconnu aujourd'hui comme le plus fort paysagiste canadien; les aquarelles de M. Brymner sont incomparablement les meilleures faites au pays; quant à Mlle Muntz elle s'est fait avec ses études et ses portraits de têtes d'enfants une réputation bien méritée.

Nous reproduisons aujourd'hui le portrait d'une merveilleuse aquarelle de M. William Brymner, qui figurera à l'exposition. Nous ne pouvons malheureusement en donner le coloris, ce prodigieux coloris qui charme et séduit au premier coup d'oeil. C'est là une oeuvre très caractéristique du talent de M. Brymner, et comme impression, c'est d'une rare puissance. On sent là la main du maître. Ces larges taches vertes et orangées, si largement brossées, ces étonnantes reflexions dans la calme rivière, cette si artistique vision du feuillage du ciel et de l'eau fera l'admiration des visiteurs à la Galerie des Arts.

ASSOCATION MEDICALE VETERINAIRE

Mercredi soir dernier, eut lieu à l'université la première conférence de l'Association Médicale Vétérinaire Française de Montréal. Les professeurs de l'Ecole Vétérinaire, plusieurs médecins vétérinaires, ainsi que les étudiants y assistaient. On remarquait le Dr F. T. Daubigny, M.V.; Dr A. Dauth, M.V.; Dr. D. Généreux, M.V.; Dr. L. P. H. Lorrain, M.V.; Dr. A. Etienne, M.V.; Dr. Desjardins, M.V.; Dr. Décary, M.V.; de St-Martin, et autres.

M. O. Poirier a soutenu une thèse sur la morve, avec grand succès.

M. H. Lorrain, une communication sur la Fourbure aiguë. La prochaine conférence aura lieu le 17 janvier prochain.

NOUVELLE STATION

ON FIXE LE SALAIRE DE L'ARCHITECTE — DEMANDES DE BONUS PAR DES MANUFACTURIERS.

Le conseil de Maisonneuve a siégé jeudi sous la présidence du maire W. Reid. Etaient présents: les échevins Désilets, Trudel, Archambault et Fafard.

La licence de restaurant de M. Jos. Brière est transportée à M. Alphonse Coderre.

Le conseil décide de payer une somme égale au 5 p.c. du coût de construction de la nouvelle station de feu à l'architecte Reeves, pour en tracer les plans et devis.

La question de demander des soumissions pour la construction de cette nouvelle station est référée au comité général.

M. C. A. Marchildon, demande l'octroi d'un bonus de $10,000 et une exemption de taxe pendant 10 ans, pour l'établissement d'une nouvelle manufacture de chaussures dont l'édifice mesurera 50 pieds par 75. Il promet de payer en salaires $15,000 annuellement pendant les deux premières années et $20,000 pendant les huit autres. Cette demande est référée au comité.

Est remis à la prochaine séance la première lecture d'un règlement à l'effet d'accorder une bourse de $10,000 à MM. Cimon et Brunet pour l'établissement d'une manufacture de chaussures.

LE CERCLE HOCHELAGA

Mercredi soir avaient lieu les élections des officiers de l'Alliance Nationale, Cercle Hochelaga, un des premiers de la Société, qui compte quatre cents membres, dont un grand nombre étaient présents. Après le rapport des affaires de l'année courante, ont été réélus à l'unanimité, officiers du Cercle: M. Cléophas Dignard, président; M. Adélard Rivet, vice-président; M. Avila Roy, secrétaire-archiviste; M. Wilfrid Desjardins, secrétaire-financier; M. Joseph Patenaude, trésorier; M. J. U. Garceau, médecin examinateur et médecin du Cercle, ce dernier fait aussi parti du bureau médical du Conseil général; M. X. Baribeau élu commissaire ordonnateur; M. J. A. Chouinard, introducteur, et MM. E. Labonté et J. Surprenant, auditeur.

Le nom de M. F. Lambert a été suggéré au Conseil général comme substitut du P. G.

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout

Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout reluise, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

GOLD DUST

Elle nettoie plus à fond que le savon ou n'importe quelle autre poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers, les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudrons, les lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre ouvrage aux **Jumeaux Gold Dust**" et vous n'aurez pas à vous tracasser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS DE LA GOLD DUST. | Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélarts, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

UN COEUR FORT ET DES NERFS SOLIDES

En ce siècle de concurrence, il est très important d'avoir un cerveau lucide, un coeur fort et des nerfs solides.

La plupart des hommes d'affaires sont soumis à un travail dur et difficile, et sujets à des ennuis et des tracasseries — leur coeur et leur système nerveux ne peuvent résister à tout cela — ils leur donnent beaucoup trop d'ouvrage à faire, il en est de même des femmes, qui vaquent à leurs travaux du ménage et se plient aux exigences sociales. Les efforts constants qu'elles font, les habitudes irrégulières et le manque de repos délabreront bientôt l'organisme le plus robuste. Avant longtemps vous deviendrez nerveux, sursautant au moindre bruit, avec des battements de coeur, des flammèches aux yeux, une pulsation lente et irrégulière, des attaques d'étourdissements et de vertige, un manque de confiance en vous-même, des flux de sang à la figure, de la mauvaise humeur, de la courte haleine, un sommeil agité, des sensations de picotements, de l'insomnie, de l'insouciance, et finalement un délabrement de l'organisme ou une prostration nerveuse. Les

Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs

sont le remède qu'il vous faut prendre pour recouvrer vos forces et votre santé. Leurs excellentes propriétés curatives se manifestent en les prenant. Par l'intermédiaire du système elles communiquent une influence réconfortante et restaurative à tous les organes et à tous les tissus du corps. Plusieurs ont été guéris, entre autres M. Ray V. Coomler, Wellington, I. P. E.; Mme E. Kilmer, Humberstone, Ont.; Mme C. McDonald, Portage la Prairie, Man.; M. Walker Cleveland, Bayswater, N. E.; Mme Owen Martin, Alma, N. B., et des milliers d'autres.

Prix des Pilules de Milburn pour le coeur et les Nerfs, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25. On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins généraux, ou elles vous seront expédiées sur réception du prix par The T. Milburn Co, Limited, Toronto, Ont. 4—yw

UNE LECON D'EXACTITUDE

Pour la seconde fois depuis le commencement du semestre, il n'y a pas eu de séance du Conseil, hier après-midi, faute de quorum à l'heure règlementaire.

Pour la seconde fois depuis le commencement du semestre, certains membres du conseil de ville qui ont la manie d'arriver toujours en retard aux séances, ont reçu une bonne leçon, hier après-midi. Le conseil avait été ajourné, lundi à hier après-midi pour continuer l'étude de l'ordre du jour. Comme à trois heures et quart il n'y avait pas suffisamment d'échevins dans la salle pour former un quorum, les échevins Vallières, Payette et Couture ont signé le livre des minutes, et 5 minutes plus tard, bien que la très grande majorité des échevins fussent présents, ils ont dû s'en retourner, jurant, mais un peu tard qu'on ne les y reprendraiot plus.

Cette procédure est gouvernée par la règle 6 des règlements du Conseil, qui est conçu dans les termes suivants: "Si à l'expiration de 15 minutes après l'heure pour laquelle une assemblée du conseil aura été convoquée, il n'y a pas de quorum, trois pourront quitter la salle du conseil, et avant de ce faire, pourront demander que leurs noms soient inscrits comme présents dans le registre des procès verbaux par le greffier de la cité ou son assistant, et dans ce cas aucune affaire ne pourra être expédiée, quand même il y aurait subséquemment un quorum".

LES PERSONNAGES DU JOUR

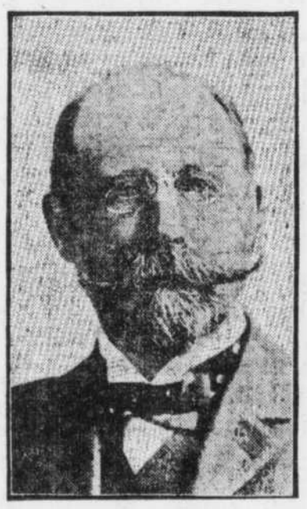

M. Edouard Quellennec, l'ingénieur en chef du canal de Suez, nommé par le gouvernement français pour faire partie du conseil de la commission du canal.

FEU Mme M. GARAND

Les funérailles de Mme Julie Alix Prévost, veuve de Moïse Garand, notaire, ont eu lieu mercredi au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Le service funèbre a été célébré à l'église de Saint-Louis du Mile-End par M. l'abbé Geo. M. Le Pailleur, V. F., chan. Con., assisté par MM. les abbés Chs. Villeneuve et Alb. Benoit, diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par MM. Ubald Garand et Louis de Gonzague Garand, fils de la défunte, A. Lefaivre, O. Brunet, A. Huot et Alf. Labbée, gendres, Hector Garand, Euclide Garand, Ubald Huot, J. A. Labbée, Ls de Gonzague Huot, J. Ls Labbée, Lucien Garand, Henri Labbée et Art. Brunet, petits-fils, Chs. A. Prevost, Dr Lalonde, P. S. Perrault, Frs de Sales Bastien et Armand Lalonde, H. Laurenceille et H. Brabant, neveux, Dr A. A. Lefaivre et Alfred Moisan, Louis Garand et Jos Garand, cousins.

Remarqué dans le cortège funèbre: MM. les hon. juge Fortin, A. V. Roy, L. N. Dupuis, J. O. Dupuis, Alex. Dupuis, J. N. Dupuis, le recorder H. Pelletier, de Saint-Louis, J. Moisan, S. Moisan, Aug. Lalonde, Huguet Latour, Dr J. E. Gagné, J. C. Gagné, Jos. Germain, L. A. Saint-Louis Jos Boucher, Alf. Piché, Alf. Beauchamp, Max. Lesage, T. D. Terroux, L. C. Bourgeois, J. E. Lalonde, E. Bastien, D. Gareau, V. E. Brien, A. Lalonde, T. C. Saint-Jean, Ed. Lefaivre, E. P. Lachapelle, Jules Huot, L. C. de Tonnancourt, Philippe Hébert, L. H. Boisseau, F. Hurtubise, Art. Simard, M. Perrault, N. P., L. P. Hudon, J. S. Larue, Flavien Granger, Leblond de Brumath, Ls. Piché, Jos. Delisle, R. Delfosse, C. Arnoldi, L. C. Rivard, J. E. Lemerre, H. Laurencelle, Dr J. A. Leblanc, H. Lespérance, A. DuCastel, E. Lionais, F. Fraser, Dr R. J. Chagnetie, Cam. Leclaire, Albert Dupuis, L. H. Lespérance, T. Saint-Arnaud, J. M. Dufresne, Geo. Dastous, Alf. Labelle, A. P. Bélair, Alf. Lefaivre, Ls. Garand, E. Lefaivre, Od. Caron, Art. Denis, Art. Desjardins, N. Turgeon, Jos. Lebeau, Stanislas Dagenais, A. J. Chaput, Jos. Poirier, les professeurs et élèves de l'institution des sourds et muets, M. G. Normandin, notaire, etc.

TELEGRAPHIE

Le Pape est acclamé.

Rome, 15 — Un consistoire public a été tenu hier. La foule a acclamé le pape avec enthousiasme. Après la prière du pontife, les quatre nouveaux cardinaux s'agenouillèrent au pied du trône et rendirent hommage à leur chef.

Le pape tint ensuite un conclave secret.

On affirme que Pie X, s'étant tourné vers Mgr Richter, évêque de Grand Rapids, Mich., a dit: "L'Amérique va avoir son tour."

Chine et Japon.

Tokio, 15 — Le journal "Asahia" publie comme suit les articles de la convention sino-japonaise:

1. La location de la péninsule de Kinautung expirera en 1923.
2. Le chemin de fer du sud de Chang Chung passera au Japon, la Chine conservant le droit de le racheter en 1908 ou plutôt, si les Russes abandonnent la section nord de la ligne.
3. Le Japon aura le droit de maintenir en activité des gardes armées pour le chemin de fer.
4. Le Japon évacuera la Mandchourie dans l'espace de 18 mois.
5. Les télégraphes militaires seront traités de la même façon que les voies ferrées.

Les articles VI, VII et VIII pourvoient à l'établissement de garnisons dans les consulats à Nion Chwang, Moukden, Antung, Kirin, Chang Chung et autres places.

9. Un bureau de douane sera établi à Nion Chwang, et les droits déjà perçus par le Japon seront restitués à la Chine.

10. Le travail des mines de charbon sera restreint aux districts de Mojun et de Yental.

11. Les obligations monétaires assumées par le Japon seront payées le plus tôt possible.

12. L'administration militaire du Japon en Mandchourie prendra fin avec l'évacuation.

Il entre en fonctions.

Dublin, 15 — Lord Aberdeen a été hier assermenté pour la deuxième fois lord lieutenant d'Irlande. Il a déjà occupé ce poste il y a 20 ans.

Cadeau princier.

Londres, 15 — Wm Waldorf Astor a donné $160,000 à l'Association pour le développement des clubs conservateurs. Cette institution a été fondée par M. Astor.

Encore un Ecossais.

Londres, 15 — Thos. Reyburn Buchanan, député libéral de East Pershire, Ecosse, a été nommé hier secrétaire-financier du War Office.

Mis en accusation.

Philadelphie, Pennsylvanie, 15 — Le grand jury a mis hier en accusation R. D. Woods and Co., la Great Northern Railway Co., la Mutual Transit Company, L. W. Lake and Paul Diver, prévenus d'avoir obtenu et consenti des rabais de tarif.

La National Essence of Coffee n'a pas été mise en accusation, attendu qu'elle a rendu témoignage contre les compagnies précitées et a permis au ministère public d'établir son accusation.

Victime du chantage.

New-York, 15 — On s'attend à la publication de révélations sensationnelles par lesquelles l'avocat Carl Fischer-Hansen prétend que Robert B. Ballantyne, qui s'est suicidé ces jours derniers, a été victime d'une conspiration de maîtres-chanteurs, qui auraient réussi à lui extorquer des valeurs diverses pour un montant de plus de $70,000. M. Hansen a supplié la famille Ballantyne de lui permettre de rendre publics les détails qu'il connaît. Il dit qu'il a reçu la visite du défunt vendredi dernier. Celui-ci lui fit part de la conspiration ourdie contre lui. On l'avait menacé de le déshonorer et même de le faire mettre en prison s'il ne versait immédiatement des sommes considérables. On prétendait pouvoir porter contre lui des accusations terribles.

M. Ballantyne et l'avocat partirent alors pour aller soumettre l'affaire à l'attorney général, Jérôme, mais ce dernier était absent. C'est quelques heures après cette démarche que le malheureux homme d'affaires se donna la mort.

On parle encore de mettre la justice sur les traces des conspirateurs.

Les assurances.

New-York, 15 — On annonce que le président Roosevelt va adresser au congrès un message par lequel il demandera l'adoption de lois spéciales en vertu desquelles on pourra punir toute transaction illicite dans les affaires d'assurances.

Jeunes bandits.

New-York, 15. — Deux individus arrêtés à Elisabeth, N. J., au moment où ils allaient dévaliser une demeure, ont avoué à la police que depuis quelques mois, ils ont opéré autour de New-York et qu'ils ont réussi à s'amasser un butin évalué à plus de $30,000. Les deux coupables sont de notre ville et ils ont déclaré se nommer Lawrence Brown, âgé de 20 ans, et Edward Wilson, âgé de 22 ans.

La police américaine les recherchait depuis plusieurs mois.

Il y aura 47 Etats.

Washington, District de Columbia, 15. — Les membres républicains du Congrès se sont réunis hier après-midi en caucus et se sont déclarés à l'unanimité en faveur de l'admission dans la confédération, de l'Oklahoma et du Territoire Indien, formant un Etat, ainsi que de l'Arizona et du Nouveau-Mexique, formant également un Etat.

Un projet de loi en ce sens sera prochainement présenté au Congrès.

La proposition de la constitution de ces deux Etats a été présentée au caucus par M. Hamilton, président de la commission spéciale nommée à cet effet par le président Roosevelt.

Le président du Congrès, M. Cannon, s'est fortement prononcé en faveur du projet de formation des deux nouveaux Etats.

L'Université de Tokio.

Tokio, 15. — Les difficultés qui existaient entre le gouvernement et les autorités de l'Université, se trouvent réglées par l'acceptation de la démission du président Yuzuru Kubota, par le premier ministre Katsura. Les démissions des autres professeurs n'ont pas été acceptées; cependant aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre eux.

Quatre-vingts étudiants chinois, mécontents du départ du président Kubota, sont retournés dans leur pays.

Désastreux incendie.

New-York, 15. — L'édifice de quatre étages, situé à l'angle de la rue Fulton et de l'avenue Bedford, à Brooklyn, a été fortement endommagé par un incendie, de bonne heure, hier matin. Les pertes se chiffrent dans les $250,000.

Un mariage dans le grand monde.

Colombo, Ceylan, 15. — Le comte de Cowley et lady Hartopp se sont mariés hier matin, ici. Lady Hartopp est remarquable par sa beauté. Elle a déjà subi plusieurs procès en divorce.

ROUGE

La nourriture appropriée fait les corpuscules de sang rouge.

Une femme de Tiffin, O., dit que Grape-Nuts lui a fait du bon sang rouge et rendu le rose de la jeunesse à son teint terreux et taché. Elle dit:

"J'ai souffert pendant dix ans des maux d'estomac qui produisirent une altération complète de ma figure. Les médecins donnaient à ma maladie un grand nom latin, mais leurs remèdes ne purent me guérir. J'avais de fréquents maux de tête, j'étais nerveuse et j'endurais des douleurs constantes dans l'estomac après les repas.

"Fatiguée des drogues j'y renonçai, je mis aussi de côté le café et j'abandonnai toute nourriture pour ne manger que des fruits et Grape-Nuts avec le café nourriture Postum comme breuvage de table. Les maux de tête et d'estomac, la faiblesse nerveuse disparurent comme par magie, ce qui démontrait l'influence de la nature une fois la cause du mal disparue, et avec l'aide d'une nourriture et d'un breuvage appropriés. Le sang étant purifié, mon teint devint comme celui d'une jeune fille tandis que ma chaire molle et flasque redevenait solide et ferme et que mon poirs de 90 livres quelques mois auparavant était de 120 livers.

"Je recommandai Grape-Nuts et Postum à mon amie, Maud W.—qui souffrait de la même maladie que moi. Ayant suivi mon conseil elle fut, en peu de temps, rendue à la santé et en moins de huit mois son poids augmenta de 100 à 148 livres.

"Notre médecin ayant constaté l'effet de Grape-Nuts et de Postum dans nos cas, disait l'autre jour qu'il ne prescrirait plus à l'avenir que ces produits alimentaires dans les cas de gastrite. Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

"Il y a une raison. Lisez le petit livre, "The Road to Wellville," dans chaque paquet. ww

LISEZ ET VOUS APPRENDREZ

Que les principaux écrivains et professeurs médicaux de toutes les principales écoles de pratique recommandent et louangent dans les termes les plus forts possible, chacun et tous les ingrédients entrant dans la composition de la Dr Pierce's Golden Medical Discovery, le célèbre tonique pour l'estomac, renforçant du foie, tonique et régulateur du cœur et nettoyeur du sang. Cela est également vrai de la Prescription Favorite du Dr Pierce pour la guérison de toutes les faiblesses et maux lamentables spéciaux aux femmes.

Aucun autre remède vendu chez les pharmaciens pour usage domestique, ne peut montrer une telle recommandation "professionnelle". Les remèdes du Dr Pierce ci-haut mentionnés ne sont ni alcooliques ni secrets, tous leurs ingrédients étant imprimés sur l'enveloppe de chaque bouteille. Ils occupent une position unique et constituent une CLASSE ABSOLUMENT A PART. Ces remèdes ne sont ni secrets ni brevetés. Ils sont puissants pour guérir, mais sûrs à prendre quel que soit l'état de l'organisme; même pour les femmes les plus délicates et les enfants.

La glycérine pure, à triple extrait, employée à la place de l'alcool pour l'extraction et la conservation des principes actifs médicinaux des racines de plusieurs plantes des forêts de l'Amérique, entrant dans les remèdes du Dr Pierce, est bien supérieure à l'alcool, pour ces fins et elle est entièrement exempte des caractéristiques dommageables inhérents à l'alcool, attendu qu'elle produit seulement des influences salutaires sur l'organisme, tandis que l'alcool, même à dose modérée, si on en prend longtemps, comme dans le traitement des maux chroniques, est très préjudiciable et produit souvent un besoin anormal de stimulants. Bien plus, la glycérine elle-même est un agent curatif des plus précieux, au lieu d'être un agent faisant contracter de dangereuses habitudes comme l'alcool. D'après le Dr Pierce et beaucoup d'autres hommes éminents de la profession, ses propriétés nutritives surpassent de beaucoup celles de l'huile de foie de morue, la rendant digne de considération dans tous les cas de consomption à son début, surtout quand c'est combiné aux principes actifs médicaux extraits de l'écorce de cerisier noir, racine Queen, racine Stone, racine Golden Seal et Sanguinaire, comme dans "Golden Medical Discovery."

Outre ses propriétés nutritives supérieures, la glycérine est un émollient très précieux et, par conséquent, augmente grandement l'action curative de toutes les racines précédentes dans la guérison des toux graves, bronchite, affection de la gorge, du larynx et autres de cette nature, des passages aériens et des poumons. Contre toutes les "maladies épuisantes" où il y a amaigrissement et "épuisement graduel" de l'organisme, la glycérine joue certainement un rôle important, en diminuant la perte de la chair et en activant l'assimilation et en augmentant la force et le poids du corps. C'est un puissant agent reconstituant dans tous les cas de diminution de vitalité et il est surtout précieux quand elle est associée et combinée à des altérants et toniques supérieurs, comme dans "Golden Medical Discovery" et la "Prescription Favorite". Ses merveilleuses propriétés dissolvantes jouent aussi un rôle important dans la guérison de la pierre et de constipation grave.

La Glycérine est aussi un des meilleurs anti-ferments et comme tels, prévient la fermentation excessive des aliments dans l'estomac, qu'on constate dans la plupart des cas d'indigestion ou de dyspepsie. Ainsi, la douleur, les éructations gazeuses, le gonflement et autres symptômes désagréables, sont surmontés et la racine Stone, racine Golden Seal Sanguinaire et autres ingrédients de la "Golden Medical Discovery" sont considérablement aidés dans leur action curative.

Comme on pourra le voir par les écrits des Drs Bartholow, King, Scudder, Hale, Wood, Hare, Johnson, Coe, Ellingwood et autres grandes autorités, consignés dans le petit livre mentionné plus bas, on peut compter, avec confiance, sur ces agents pour obtenir une action curative des plus certaines dans tous les cas de faiblesse ou de débilité de l'estomac, accompagnée de douloureuse indigestion ou dyspepsie et maux semblables résultants des affections du foie, des reins et autres organes associés.

Lisez les écrits des autorités mentionnées ci-devant sous les titres de racine Golden Seal, racine stone, écorce de cerisier noir, sanguinaire, racine Queen et racine de mandragore, dans un petit livre d'extraits, compilé par le Dr R. V. Pierce et qui vous sera envoyé "gratis" sur demande adressée au Docteur, à Buffalo, N. Y., et vous apprendrez que tous ces ingrédients sont recommandés contre l'indigestion ou la dyspepsie et la "Maladie de Foie", de même que contre toutes les maladies catarrhales peu importe où elles sont situées, aussi pour la guérison des toux prolongées, dues aux affections de la gorge, des bronches et des poumons. Tous sont des ingrédients de "Golden Medical Discovery" combinés en des proportions telles que chacun aide l'action curative de tous les autres.

On ne saurait attendre des miracles de la "Découverte". Bien qu'elle soit d'une efficacité spéciale dans les cas de TOUX CHRONIQUES mais GUERIS-SABLES, elle n'est pas aussi efficace dans les rhumes et toux AIGUS à moins que l'on ne joigne à ce traitement quelque solution de gomme d'orme, de graine de lin, de gomme arabique, ou tout autre émolliment mucilagineux. On ne peut non plus espérer guérir, au moyen de la "Golden Medical Discovery", la consomption, à une phase avancée. Au début elle en arrêtera le progrès et souvent guérira en prolongeant le traitement pendant un temps raisonnable. Faites venir le petit livre mentionné plus haut et voyez ce que des autorités en médecine disent des ingrédients qui entrent dans la composition des remèdes du Dr Pierce, et apprenez ainsi POURQUOI ces fameux remèdes guérissent des maladies rebelles.

En lisant quelques-une des extraits mentionnés ci-dessus, d'éminentes autorités en médecine, traitant des divers ingrédients qui entrent dans la composition de la "Golden Medical Discovery", on comprendra facilement POURQUOI ce fameux remède guérit des maladies rebelles des reins et de la vessie, la diarrhée chronique et toutes les affections catharrales dans n'importe quelle partie du système.

Grâce aux racines Stone et Golden Seal qu'il renferme, ce remède a le meilleur effet curatif dans les affections des valves du coeur, comme vous le verrez dans les écrits des Drs Paine, Hale, Ellingwood et autres touchant ces racines ainsi que l'écorce de cerisier noir. On trouvera ces écrits dans le petit livre en question.

Les pleasant Pellets du Dr Pierce guérissent l'excès de bile, la migraine et le mal de tête bilieux, l'étourdissement, la constipation, perte d'appétit, langue épaisse, haut-le-coeur, vents, brûlements d'estomac, douleur et malaise après manger et autres dérangements analogues du foie, de l'estomac et des intestins. Mises en fioles de verre bien bouchées, pour les conserver fraîches et sûres. Une petite "Pellet" est un laxatif; deux, un purgatif. Elles règlent, renforcent et nettoient le foie, l'estomac et les intestins.

Un bon livre de médecine, écrit clairement et exempt de termes techniques, est un précieux ouvrage à consulter, sans qu'il en coûte un sou. Tel est le "Common Sense Medical Adviser" du Dr Pierce. C'est un livre de 1008 pages, illustré à profusion. On le donne aujourd'hui, tandis qu'on avait coutume de le vendre $1.50, relié en toile. Envoyez 31 timbres d'un cent, pour payer la douane et le port d'exemplaire broché, et adressé: Dr R. V. Pierce, Buffalo, N. Y., ou 50c pour un exemplaire bien relié en toile. yw

Armour's Extract of Beef

Employez-le Comme Il Faut

½ cuillerée à thé d'Extrait de Bœuf d'Armour donnera autant de saveur à une soupe, etc., qu'une pleine cuillerée de tout autre extrait.

Un petit pot de 2 onces d'Extrait de Bœuf d'Armour coûte plus cher qu'une bouteille de 2 onces de Thé de Bœuf, mais l'Extrait d'ARMOUR a 4 fois autant de force—il est donc de 50 p. c. moins cher.

Voyez à ce qu'on vous donne l'Extrait d'ARMOUR—suivez bien la direction—et vous verrez l'économie.

(45) vw

LE MONTREAL PRESS CLUB

ELECTION DES OFFICIERS ET AMENDEMENTS DE LA CONSTITUTION.

L'Association de la Presse de la Province de Québec a élu ses officiers jeudi après-midi, et a fait plusieurs amendements à la constitution.

Une trentaine de membres étaient présents dans une des salles du Mechanics' Institute, rue Saint-Jacques, lorsque le président, M. E. F. Sack, a ouvert la discussion.

L'Association change son nom et sera connue dorénavant sous le nom de Montreal Press Club. Ce changement a été fait sur le désir unanime des membres qui sont tous domiciliés sur l'île de Montréal ou qui travaillent tous, du moins, au service des journaux montréalais.

La constitution a été amendée de façon à établir une nouvelle classification des membres actifs, associés, et honoraires.

Le comité exécutif a été autorisé à faire toutes les démarches nécessaires dans le but de procurer des salles au club. Il est probable que ces salles seront ouvertes au commencement de janvier prochain, grâce à l'augmentation de la contribution annuelle qui est portée à $5.

Les officiers suivants ont été nommés: Président, E. F. Stack "Gazette"; vice-présidents, Alex. Dewar, "Herald"; et J. M. McConnell, "Star"; secrétaire-trésorier, W. E. Burgers, "Star", réélus. Comité exécutif: R. A. McNab, "Star", ex-officier; J. P. Knight, Bankers, "Journal"; Dingman, "Weekly Star"; Eddington, "Sunday Sun"; Haurathy, "Gazette"; Passingham, "Herald"; Chaput, le "Canada"; Gauthier, la "Patrie"; et Tremblay, "La Presse".

Le comité exécutif doit se réunir ces jours-ci pour voir à la location et à l'installation du logis du club.

FEU M. GUILBAULT

A l'occasion des funérailles du révérend M. Guilbault qui auront lieu à l'Assomption, samedi matin, un train spécial quittera la gare du Grand-Nord à 9 heures, revenant à 2 heures de l'après-midi. Le service sera chanté par Mgr Archambault. L'oraison funèbre sera prononcée par Sa Grandeur Mgr Bruchési.

ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE DE LA PUISSANCE

L'ASSEMBLEE ANNUELLE de l'Association aura lieu à 8 heures, samedi soir le 16 courant.

A LA

SALLE KARN,
2362 Ste Catherine

Les membres sont priés d'être présents.

H. W. WADSWORTH, Secrétaire.

Le Banquet Annuel aura lieu jeudi le 21 du courant au Windsor Hotel.

BILLETS - - $2.50. 37,2

AVIS

R. HEMSLEY
Marchand de Diamants
Orfèvre et Bijoutier
255-257 rue Saint-Jacques
Tient son magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. 37-2

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

NOEL ET JOUR DE L'AN
Voyages à Bon Marché

Détroit	15.00	Hamilton	$10.55
Toronto	$10.00	London	12.95
Ottawa	2.50	Peterboro	8.15
Québec	4.50	Farnham	1.35
Sherbrooke	$8.35	St Jean, Qué	1.35
Ste Agathe	2.00	Knowlton	2.10

et tous les endroits du Canada, Fort William et l'est.

Au prix d'un billet simple de 1ère classe.

Bons pour partir, Déc., 23, 24, 25, 1905, valables pour retour jusqu'au 26 Déc., 1905; et Déc., 30, 31, 1905; 1er Jan., 1906; valables pour retour jusqu'au 2 Janvier 1906.

Au prix d'un billet simple de première classe plus un tiers.

Déc., 22, 23, 24, 25 et Déc., 29, 30, 31, 1905 et 1er Janvier 1906, valables pour retour jusqu'au 3 Janvier 1906.

Prix spéciaux pour les endroits des Provinces Maritimes.

Un train spécial pour Sainte-Anne, Vaudreuil et les postes intermédiaires.

A partir de dimanche prochain, le 17 décembre, et tous les dimanches suivants, jusqu'à nouvel ordre, un convoi quittera la gare Windsor, à 12.01 p.m., pour arriver à Sainte-Anne à 12.36 p.m., et à Vaudreuil à 12.40 p. m.

Au retour, ce convoi quittera Vaudreuil à 4.20 p.m., et Ste Anne à 4.30 p.m., pour entrer à la gare Windsor à 5.05 p.m. Ce convoi arrête aux stations intermédiaires à l'aller et au retour.

BUREAUX DES BILETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques. Voisin du Bureau de Poste. 212-n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETES de NOEL
Et du JOUR de L'AN.

Québec	$4.50	Toronto	$10.00
Sherbrooke	$8.35	Hamilton	$10.65
Ottawa	$3.50	London	$12.95
Détroit	$15.00	Port Huron	$14.85

Et tous les autres points au Canada, ainsi que Massena Springs, N.-Y., Rouses Pt., N.-Y., Island Pond, Vt., et les stations intermédiaires, et retour, au prix d'un

BILLET SIMPLE de 1re CLASSE.

Bons pour aller les 23, 24, 25 décembre. Limite de retour, 26 Déc., 1905.

Aussi, départ Déc., 30, 31, 1905 et Janvier 1, 1906.

Limite de retour, janvier, 2, 1906.

BILLET ET UN TIERS DE 1ère CLASSE

Bons pour aller les 22, 23, 24, 25, 29, 30, 31 Déc., 1905 et janvier 1, 1906.

Limite de retour, janvier 3, 1906.

Pour billets et renseignements complets

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 390 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours, Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — "Un homme sérieux, industriel, commerçant," connaissant à fond la correspondance technique, commerciale, français, russe, allemand, polonais, demande un emploi quelconque, prié d'adresser offres N 1015 au bureau de "La Presse". 31—12

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme de 22 ans pouvant fournir des références de première classe demande emploi dans hôtels, restaurants ou pour autres ouvrages. Ecrire C. 954 "La Presse." 35—4

EMPLOI DEMANDE — M. Germain, ex-professeur d'université, sciences, lettres, latin, grec, anglais, français, allemand, juif, roumain, italien, désirerait emploi d'instituteur, d'interprète ou autre. S'adresser 694 Notre-Dame, Maisonneuve. 35—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme possédant certificats d'études commerciales, les deux langues, quelqu'expérience dans le commerce, bonnes références, demande emploi. Ecrire B., 1688 Sainte-Catherine. 36—2

EMPLOI DEMANDE — Garde-malade graduée, parlant les deux langues, demande emploi, prix modéré. Téléphone Est 3484, ou No 399 Saint-Denis. 36—3

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme connaissant parfaitement les deux langues, ainsi que la tenue des livres et sténographie, demande emploi dans un bureau ou dans un magasin comme commis, peut fournir références. S'adresser D. Brisebois, 179 St Paul. 36—3

EMPLOI DEMANDE — Homme âgé de 30 ans, très bonne éducation française et anglaise, plusieurs années d'expérience dans le commerce, désire emploi quelconque. Références de première classe. Ecrire à G. H., 166 "La Presse". 36—2

EMPLOI DEMANDE — Bon pâtissier, cuisinier français, demande place tout de suite, ville ou dehors, dans hôtel ou ailleurs. S'adresser M. Forêt, 29 rue Saint-Charles-Borromée, Montréal. 37—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme demande place comme commis ou autre, parlant l'anglais et le français, aussi comme colecteur; fournira les références nécessaires. S'adresser 146 Sainte-Elisabeth. 37-2

EMPLOI DEMANDE — Bon cuisinier-pâtissier français, ayant bonnes références, libre tout de suite, demande emploi. S'adresser 591 Notre-Dame ouest. 37—2

EMPLOI DEMANDE — BOUCHER — Un boucher de première classe, sachant parler les deux langues, demande emploi. S'adresser 208 Saint-Dominique. 37—5

EMPLOI DEMANDE — FEMME — On trouvera une bonne femme de journée, 9 Balmoral. 37—1

EMPLOI DEMANDE — Un bon vendeur et solliciteur, ayant 10 ans d'expérience, parlant parfaitement l'anglais et le français, désire une position quelconque. Peut fournir de bonnes références. Ecrire à W., 520 "La Presse." 37—2

EMPLOI DEMANDE — Une dame très habile dans la lingerie ou dans le linge d'enfant, demande de l'ouvrage chez elle ou à domicile. 91B Sainte-Elisabeth. 37—2

EMPLOI DEMANDE — Une dame de confiance demande une position comme ménagère. Elle possède les meilleures références. 69A Dubord. 37—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme fort, 24 ans, demande emploi, atelier ou maison. Bonnes références. S'adresser Damand, 68 Saint-Urbain. 37—2

EMPLOI DEMANDE — Femme mariée française, demande un enfant en nourrice, toute garantie donnée. S'adresser 9 Dominion. 37—1

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

CONVERSATION anglaise, lecture, écriture, épellation, sténographie, clavigraphie, privément, 12 leçons par mois, $1.50. 145 avenue Mitcheson, cité. Sept ans d'expérience. 36—3

ELEVES DEMANDES — Une institutrice diplômée donnerait des leçons privées de français et d'arithmétique à de très bonnes conditions. S'adresser à 538 Lagauchetière, coin de la rue St Laurent. 36—3

ELEVES DEMANDES — Prenez des leçons d'anglais, le soir. Prix réduits pour deux ou plus prenant des leçons en même temps. On donne des leçons privées. 23 rue Brunswick. 35.to.16

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

APPRENTI demandé, dans les moulins à coudre, 4 Petite Rue Saint-Antoine. 35—3

BARBIER demandé pour samedi, bon salaire. S'adresser 1079 rue des Erables. (Chaussé). 36—2

BARBIER — Bon barbier demandé au No 477 Craig Est. 37—1

BARBIER demandé. S'adresser à 277A Saint-Laurent. 37—1

BARBIER — Bon barbier demandé immédiatement, au Russell Hotel Barber Shop, coin Cathédrale et Saint-Jacques. 37—1

BARBIER — On demande un bon barbier, No 198 Saint-Antoine. 37—1

BARBIER demandé pour samedi, 2172 rue Notre-Dame. 37—1

BARBIER demandé pour samedi, et un jeune homme de deux ou trois ans d'expérience, au No 331 rue Saint-Laurent. 37—1

BRIQUETEURS et charpentiers demandés. S'adresser Canadian White Co. Ltd., ateliers nouveaux hangars à charbon des chars urbains, angle des rues Saint-Denis et de Fleurimont. 37—2

COMMIS — Deux commis d'expérience et une fille pour les marchandises sèches demandés. S'adresser à Paul Vermette, 709 Notre-Dame Ouest. 37—1

COMMIS demandé de trois ou quatre années d'expérience en pharmacie, sachant parler anglais et français. S'adresser Pharmacie Canadienne, 1000 Ontario. 37—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

COMMIS — On demande une jeune fille comme commis au département des jouets, parlant l'anglais et le français. S'adresser immédiatement chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 37—3

COMMIS-VOYAGEUR demandé pour vendre notre célèbre empois japonais, dans toutes les parties de la ville. S'adresser American Pure Food Co., 1435 Ontario. 36—6

CONTREMAITRE

On demande un contremaître pour une fabrique de fourrure, seuls des hommes compétents, expérimentés, doivent répondre. Ecrire à Y. Y., 158 "La Presse." 36—4f

COUVREURS en métal demandés immédiatement, à 55C rue Metcalfe, près rue Sainte-Catherine. 37—6

COUPLE marié demandé, pour partager maison meublée, avec jeune médecin. Pas de loyer à payer. Ecrire à B., succursale 2407 Sainte-Catherine. 37—2

EMBALLEUR — On demande un bon emballeur de statues, avec références. S'adresser au No 1064 rue Notre-Dame. 37—2

FAISEUR de pantalons. On demande un bon faiseur de pantalons. S'adresser à M. Charbonneau, département des tailleurs, chez Dupuis Frères. 37—n

GARCONS demandés pour ouvrage de bureau, doivent connaître la sténographie et la clavigraphie. Aussi un garçon pour messages. S'adresser chambre 14, Monument National. 37—1

GARCON demandé, de 15 à 16 ans, pour faire les commissions et se rendre utile dans un magasin, 2484 rue Sainte-Catherine. 37—1

GARCONS forts, actifs, intelligents, demandés, pour apprendre le métier. Forsyth Granite and Marble Co., Ltd., 360 rue William, Montréal. 37—2

GARCON fort demandé pour la table des garnitures aux manteaux de dames. Doit être disposé à apprendre le métier. The Boss-Felsen Co., 40 rue Saint-Antoine. 37—2

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire, $800 par an ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent, pour des hommes capables et fiables. Pas l'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co., London, Ont. 33—6

HOMME de cour demandé, célibataire et d'un âge mûr, pour un presbytère. S'adresser au curé de Saint-Joseph du Lac, comté des Deux-Montagnes. 35—6

HOMMES DEMANDES — Nous donnerons absolument gratis pour quelques jours, à n'importe quel homme, un complet ou un pardessus fait sur votre mesure, valant $20.00, si vous venez à notre magasin nous vous expliquerons comment vous pouvez l'avoir ou envoyez-nous une carte postale. Montreal Custom Tailoring Co, 564 Saint-Paul, près McGill. 33—6

HOMMES actifs,2, demandés, pour solliciter et collecter. Bonne chance d'avancement. Salaire très rémunérateur payé. S'adresser 71A Saint-Jacques, 4e étage, en avant. 36—6

HOMME demandé pour travailler à l'écurie. Bons gages à l'homme voulu. Se présenter au No 740 rue Dorchester. 37—1

HOMME d'un certain âge demandé, mais instruit, pour un emploi facile. Inutile de se présenter sans être qualifié et sans savoir les deux langues. Salaire modeste. Ecrire à "Correspondant," 424 avenue Metcalfe, Westmount. 37—3

JEUNES hommes demandés, S'adresser au No 742 Lagauchetière. 36—2

MARGEUR — feeder — garçon ou fille, demandé. Position permanente. S'adresser au "Samedi", 35 rue Saint-Jacques. 37—2

MACHINISTE avec expérience générale. Références exigées. S'adresser à The Montreal Hardware Mfg Co, Ltd., 1493 Notre-Dame Est. 37—2

OUVRIERES de parapluies demandées, dans toutes les branches, à l'Eclipse Umbrella Co., Ltd., 454 Saint-Jacques. 37—2

PIQUEUR — On demande un piqueur pouvant fournir de bonnes recommandations, pour prendre soin des chiens d'un club de chasse à courre. Ecrire V., 521 "La Presse". 37—2

TYPOGRAPHE compétent demandé, pour les annonces et mettre en page. Position stable. Doit bien connaître l'anglais. Daily Record, Sherbrooke. 36—6

VOYAGEUR demandé, doit être sobre, honnête et avoir de l'expérience pour la ville, salaire et commission. A. Sorignet, 331 Mont-Royal. 33—6

VENDEURS expérimentés, parlant anglais et français, demandés. W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 37—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25c : 1 cent par mots extra.

CUISINIERE —Bonne cuisinière demandée. Références exigées. S'adresser à 846 rue Sherbrooke, entre 10 h. a. m. et 3 h. p. m. 33—6

CUISINIERE demandée immédiatement ; une bonne cuisinière, 2066 Sainte-Catherine. 37—1

COUTURIERES expérimentées demandées dans les départements d'overalls, chemises et pantalons ; aussi un assistant tailleur. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 34—6

EMPESEUSES de chemises expérimentées demandées, pour ouvrage de pratiques et autres. S'adresser Troy Laundry Co., 8 rue des Inspecteurs. 37—2

FAIBEUSES de chemises d'expérience demandées pour travailler chez elles, Beaucoup d'ouvrage et bons prix. S'adresser à M. Hayes, chez The G. H. Harrower Co, 8 Côte du Beaver Hall. 36—3

FEMME — On demande une femme de cuisine. S'adresser au chef, Oxford Café, rue Université. 37—1

FILLES, fabricantes de boîtes en carton demandées. Filles expérimentées demandées. Position stable. Bon salaire. Canada Paper Box Co., Ltd., 12-14 rue Saint-Eloi. 34—6

FILLE d'environ 18 ans demandée, pour se rendre utile, sera traitée comme membre de la famille. Famille américaine de deux. Bonne chance pour une fille convenable. Ecrivez ou venez, 4C avenue Laurier, Saint-Henri. 35—6

FILLE demandée pour travaux légers du ménage. Bon salaire. S'adresser 51 rue Pontiac. 36—2

FILLE demandée pour aider au ménage et aussi avoir soin d'un bébé. Doit avoir des références. Bon chez-soi pour la fille convenable. S'adresser immédiatement 37 rue Drolet. 37—1

FILLE instruite demandée, connaissant le clavigraphe et l'anglais et le français. Travail facile, mais inutile de se présenter sans expérience. Ecrire X., 519 bureau de "La Presse." 37—3

FILLES — On demande des filles pour être commis dans le département de vaisselle et jouets. Nap. Beaudoin, 687, 689 Mont-Royal. 37—1

FILLE de chambre est demandée au No 349 rue Lagauchetière, famille de quatre personnes. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 37—1

FINISSEUSES de fourrure demandées immédiatement. The Redmond Co, Ltd, 4 rue Sainte-Hélène. 33—6

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans la pelisterie. S'adresser immédiatement au No 3204 Notre-Dame. 36—n

JEUNE FILLE demandée parlant l'anglais et le français, pour répondre au téléphone ; connaissances requises du "switch board". B. P., boîte 996. 36—2

JEUNE fille demandée, pour aider au soin des enfants et aux travaux légers du ménage. S'adresser 514 rue Mance, près avenue Mont-Royal. Téléphone Est 451. 37—1

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré. 25—n

OPERATRICES d'expérience demandées pour pardessus doublés en mouton, cantalons et chemises. S'adresser Hudson Bay Knitting Co. 742 rue Lagauchetière. 35—6

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots; 25 cents; 1 cent par mot extra.

OPERATRICES et plisseuses de blouses demandées. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 34—6

OPERATRICES

Opératrices d'expérience demandées pour toutes les parties de la chemise, aussi des filles actives pour apprendre. S'adresser immédiatement à Hooke Bros, Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 33—6 f

OPERATRICES et finisseuses de fourrures demandées. S'adresser à Levitt Bros., 1855 rue Notre-Dame, nouveau numéro 200 ouest. 37—2

PLIEUSES et empaqueteuses de jupes et blouses de soie pour dames, demandées immédiatement. S'adresser à M. Harry, The G. H. Harower Co., à Côte du Beaver Hall. 35-3

PLISSEUSES et opératrices pour blouses demandées, le meilleur salaire et position stable. S'adresser Salem Co, Ltd., 523 rue Saint-Jacques. 36—3

VENDEUSES expérimentées, parlant anglais, demandées, W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 37—1

VENDEUSE d'expérience demandée pour prendre la direction du rayon des garnitures de robes ; une sachant parler anglais et français. W. H. Scroggie, Limited, rues Sainte-Catherine et Université. 37—1

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE demandée immédiatement, pouvant prendre charge de la cuisine, dans famille de trois personnes, pas de lavage. S'adresser 198 rue Cherrier. 33—6

SERVANTE demandée, au No 10 carré St Louis. 34—6

SERVANTE — Fille de chambre demandée immédiatement, pas d'enfant, 58 rue Dubord. 36—2

SERVANTE générale demandée, petite famille, S'adresser 52 rue Désery. 34—1

SERVANTE — Fille demandée pour servir les tables. S'adresser à 356 Craig, carré Viger Hotel. 37—1

SERVANTE demandée, S'adresser au No 277 rue Saint-Denis. 37—2

SERVANTE demandée, une jeune servante, devant coucher chez elle, pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser avec références, au No 716 rue Saint-André. 37—1

SERVANTE bien recommandée demandée dans une famille de deux personnes. Pas de lavage et bon salaire pour une bonne fille. S'adresser 424 avenue Metcalfe, Westmount. 37—3

SERVANTE demandée pour aller en dehors de la ville, les plus hauts gages seront payés, ainsi que ses frais de voyage. S'adresser avec références, boîte postale 1138, Montréal. 37—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, pas d'enfants, ni lavage. S'adresser 282 Saint-André. 37—1

SERVANTE générale demandée, bons gages et pas de lavage, et une jeune fille pour aider au soin de deux enfants. S'adresser avec références, au No 60 rue Sherbrooke, coin Plessis. 37—1

SERVANTE demandée, jeune fille, de 14 à 15 ans, pour une famille de deux personnes. Pas de lavage. Se présenter 1043 rue Saint-Denis. 37—2

SERVANTE demandée pour une petite famille, S'adresser 173 Sanguinet. 37—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 37—n

SERVANTE demandée immédiatement pour famille de deux personnes, pas de lavage, 396 avenue Laval. 37—1

SERVANTE demandée au No 9A Robin, 2e étage. 37—1

SERVANTE générale demandée, famille de trois personnes, pas de lavage. S'adresser 86 Parc Lafontaine. 37—1

SERVANTE — Jeune fille demandée, au No 15A Robin, famille sans enfants, pourra aller coucher chez elle tous les soirs. 37—1

SERVANTE — On demande une fille de table bien recommandée, au No 71 Saint-Hubert. 37—1

SERVANTE demandée immédiatement, au No 1090 avenue Delorimier, Montréal. 37—1

SERVANTE de moyen âge demandée, sachant faire la cuisine, petite famille, bons gages, références exigées. S'adresser Pharmacie Canadienne, 1000 Ontario. 37—1

SERVANTE générale demandée. S'adresser immédiatement. 1900 Saint-Jacques, vis-à-vis rue Agnès, Saint-Henri. 37—2

ASSOCIES DEMANDES

25 mots; 25 cents; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE demandé, $2,000, excellente affaire, donnant gros bénéfices. Ecrire F., 951 "La Presse". 34—6

ASSOCIE DEMANDE — Un marchand de ferronneries demande un associé avec un capital de 3 à 4,000 piastres, pour un commerce déjà établi. Bons profits, bonne clientèle. Devra s'occuper de finance. Ecrire D., 953 "La Presse." 35—6

AGENTS DEMANDES

25 mots; 25 cents; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins. Co., des agents, salaire ou avances seront données pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 131—n

AGENTS solliciteurs demandés, Canada et Etats-Unis, situation permanente et payante. Collections bi-hebdomadaires. Références requises. S'adresser R. Fugère, chambre 16, 107 Saint-Jacques, Montréal. 35—6

AGENTS DEMANDES — On y gagne à avoir ce qu'il y a de mieux. Nulle curité, ni capital requis ; grands avantages. Alfred Tyler, importateur de thés en gros et fabricant d'épices, London, Ontario. 37—1

AGENTS — On demande des agents pour vendre un article en usage dans toutes les familles et dans les magasins seront obligés de tenir en stock. Un bon agent peut facilement faire $4 par jour. S'adresser le soir après 7 heures, au No 462 Berri. 37—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

A LOUER, une belle grande chambre sur le devant, avec deux lits, lumière Auer, chauffée à eau chaude. Aussi pension de première classe. 200A Saint-Hubert. 36—3

A LOUER, belle grande chambre contenant toutes les améliorations modernes. 92 Saint-Denis. 37—3

A LOUER, 286 rue Saint-Hubert, une magnifique chambre chauffée à l'eau chaude, bain, choix sur trois, non meublées, $7.00, $8.00, $9.00. Famille privée. 37—2

A LOUER, chambres doubles et simples, sur le devant, étage du bain, lumière Auer, famille privée. Mlle Fournier, 56 Cadieux. 37—1

BELLES chambres à louer, sur devant, beau site, confort moderne, maison paisible, pour messieurs seulement. Références exigées. 39B Dubord. 36—4

BELLES grandes chambres à louer, lumière Auer, eau chaude. Pension si désirée. 291 Saint-Denis. 37—3

BELLES chambres à louer, meublées ou non, gaz, eau chaude, étage du bain. Bonnes conditions. 943B Saint-Denis. 37—2

CHAMBRES meublées à louer, simples et doubles. S'adresser 88 Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. Maison privée. 33—6

CHAMBRES très confortables à louer, dans une maison très chaude et propre, avec bonne pension, si on le désire, 214 Saint-Hubert. 34—6

CHAMBRES — A louer, deux belles grandes chambres meublées, sur l'étage du bain, chauffées à l'eau chaude, eau chaude, famille pas d'enfants. S'adresser 27 rue Dubord. 35—3

CHAMBRE à louer, meublée, confortable, chaud, sur l'étage du bain, dans une petite famille privée, pension si désiré ; messieurs préférés. 42 avenue Souvenir. 35—4

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 13

PHARMACIE

A. D. QUINTIN

1130 RUE ONTARIO
COIN PANET . .

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

CHAMBRES à louer, améliorations modernes, eau chaude, gaz, etc. Prix modéré. 180 Saint-Hubert. 35—4

CHAMBRE meublée, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique. Bonne localité, 50 Saint-Denis, en face du carré Viger. 36—3

CHAMBRE bien chaude, à louer, garnie ou non, étage du bains. 48A St Charles-Boromée. 36—3

CHAMBRES à louer, deux chambres doubles, chauffées à l'eau chaude, une à $2 et l'autre $1.50 par semaine; 26 rue Ste Elisabeth. 15,16

CHAMBRE à louer, au No 1184 rue du Champ de Mars, une jolie et grande chambre sans pension. Bain et eau chaude. Conditions modérées. 36—3

CHAMBRE à louer, sur le devant, avec garde-robe, lumière Auer, très beau centre tranquille, pour un couple marié 981 Saint-Hubert. 36—2

CHAMBRES à louer, très confortables, avec ou sans pension, pour messieurs seulement, 27 Iberville, près Notre-Dame. 37—2

CHAMBRES à louer, sur le devant, deux magnifiques chambres meublées, lumière Auer, garde-robe, usage de la cuisine. 71 avenue Hôtel de Ville. 36—2

CHAMBRE avec ou sans pension, belle chambre double, munie d'un lavabo, avec eau chaude, chauffée à eau chaude. Pension de table. 150 Berri. 36—3

CHAMBRES — Deux belles grandes chambres meublées à louer, sur l'étage du bain, chauffées à l'eau chaude, usage du téléphone. S'adresser 70 Saint-Denis. 37—2

CHAMBRE bien garnie à louer, à l'étage du bain, pour couple marié ou messieurs. S'adresser No 1 Sainte-Agathe, coin Cadieux. 37—3

CHAMBRE à louer, grand salon avec ou sans pension, maison privée, sans enfant. Usage de la cuisine si désiré, 17 rue Resther. 37—1

CHAMBRE meublée à louer, dans une famille pas d'enfants. S'adresser au No 25 rue Saint-André. 37—2

CHAMBRE meublée, sur étage du bain, gaz, monsieur seulement, $5.00 par mois. 201 rue Cadieux. 37—2

EN VOULEZ-VOUS une chambre? de $3.00 à $5.00 par mois. Maison chaude. S'adresser 82 Sanguinet. 37—2

JOLIES chambres à louer, lumière Auer, poêle à gaz, prix modérés, S'adresser 1339 rue Ontario. 36—3

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez maison de pension, belle chambre, chambre de bain, bonne pension, à bas prix, pas d'enfants, 1039 Saint-Laurent. 34—3

CHAMBRES ET PENSION — Magnifique salon double, chambres simples et doubles, table première classe, confort du chez-soi. 904 Saint-Denis. Tél. Est 3414. 34—5

CHAMBRES et pension de première classe, bain, eau chaude, gaz, prix modéré, en bas du No 400 Saint-Denis. 37—2

CHAMBRES ET PENSION—Deux chambres de devant, non meublées, sur étage du bain, 182 Berri. 37—1

CHAMBRE ET PENSION — Deux grandes chambres à louer, sur l'étage du bain, eau chaude, gaz, 114 Champ de Mars. 37—2

CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un monsieur demande pension et chambre dans une maison privée. Ecrire T., 523 "La Presse". 37—1

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Monsieur désirant apprendre le français, désirerait pensionner dans famille française privée. Ecrire U., 522 "La Presse." 37—1

MAISONS A LOUER

25 mots; 25 cents; 1 cent par mot extra.

A LOUER, plain-pied, neuf, moderne, chauffé à l'eau chaude, éclairé au gaz et à l'électricité, 6726 rue Mance, angle Fairmount, S'adresser de 8 à 10 heures. Loyer $25. 34—6

LOGEMENT — A louer, beau plain-pied, 8 pièces, chambre de bain, w.c. séparé, chauffage eau chaude, électricité et gaz, loyer modéré. S'adresser à 52 rue Mentana. 33—6

LOGEMENTS à louer, possession immédiate. Voir Hormisdas Mongeau, 665 Sainte-Catherine. 37—2

MAISON en pierre sur la rue Sainte-Famille, nouvellement tapissée et peinturée partout, plomberie à jour, à louer. Possession immédiate. Ecrire Z, Z., 159 "La Presse." 35—6

PLAIN-PIED à louer, tout meublé, première classe, Téléphone, piano, argenterie, vaisselle, lingerie, électricité, chauffage à l'eau chaude, Possession immédiate. 876 Saint-Hubert. 33—6

PLAIN-PIED de huit pièces à louer, 20A Boyer, près Rachel, très bien fini, $11 par mois pour l'hiver. S'adresser à Louis Masson, 61 Saint-Gabriel. 33—6

PLAIN-PIED — A louer, au No 218 avenue Laval, 1 plain-pied contenant 7 pièces, améliorations modernes. 37—1

SUPERBE plain-pied de milieu à louer, 886 rue Saint-Hubert, fournaise à eau chaude, etc. Clef, 888. John James Brown and Son, 207 rue Saint-Jacques. 36—6

MAISONS MEUBLEES A LOUER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

MAISON meublée à louer, joli cottage, 7 chambres, complètement meublées, piano, gaz, etc, belle localité, 732 Sanguinet, près Rachel. 36—6

MAGASIN A LOUER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN à louer, magasin très propre, convenable pour marchandises sèches, mercerie, etc., bon centre, bon marché. Pour l'adresse, s'adresser Barrière et Gingras, 605 Davidson. Tél. Bell Est 1946. 33—6

A LOUER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

ETAL de boucher à louer, avec logement et fixures de boucher, au complet, bon marché d'ici au 1er mai. S'adresser V. Brosseau, 1580 Saint-Hubert. Possession immédiate. 37—6

ETAGE à louer, un étage de 47 x 25 pieds, chauffé et bien éclairé, convenable pour la manufacturière ou "storage", avec bureau au rez-de-chaussée, si désiré. S'adresser 325 Craig ouest, près square Victoria. 37—2

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

ON demande à louer une maison de dix à douze chambres, chauffée à l'eau chaude, gaz ou lumière électrique, soit sur les rues Dubord, Berri, Saint-Denis, de la rue Sainte-Catherine à la rue Craig, ou du square Philippe à la rue Peel, dans les environs de la rue Sainte-Catherine. Adresser à [illegible] "La Presse." 35—4

ARGENT A PRETER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

ATTENTION! ! ! Argent à prêter à 5, 5½ et 6% sur propriétés. Conditions faciles, chez ISIDORE CREPEAU, agent d'assurance, chambre 4, bâtisse "New-York Life." (soubassement). 26—24

ARGENT à prêter sur hypothèque, gros et petits montants. Intérêt bas. Conditions faciles. S'adresser immédiatement J. A. Théorêt, notaire, 25 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 1870 18—26

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse". 25—24

ARGENT A PRETER — Sur billets promissoires (gardés en portefeuille) "pawn-tickets" et autres garanties. Taux très bas. Transactions strictement confidentielles. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 1185. 31—24

ARGENT A PRETER — Toutes personnes ayant besoin d'argent, petits ou gros montants, meubles, billets promissoires, salaires et toutes autres garanties, sur première et seconde hypothèque, feront bien de s'adresser A. Guilbault, 47 Saint-Vincent, en face du palais de justice. 32-6

ARGENT à prêter sur billets promissoires, reconnaissances, etc., aux taux les plus bas. Toute transaction strictement confidentielle. S'adresser A. Davis, chambre 66, No 97 rue Saint-Jacques. 34—26

LES GENS A SALAIRE peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. AUSSI PRETS SUR MEUBLES, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

ARGENT — On demande à emprunter cinq ou six cent piastres, pour 3 mois, on paiera gros intérêt et on donnera bonne sécurité, ou on prendra la prêteur comme associé dans un commerce au comptant, rapportant de bons profits. Ecrire H., 116 "La Presse." 37—2

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25c ; 1 cent par mots extra

BALANCE — On demande à acheter une balance de quatre à cinq tonnes. S'adresser immédiatement V. Lalonde, Vaudreuil Station. 37—1

ENGIN — On demande à acheter un engin de cent forces, C. V., avec bouilloire, le tout en bonne condition, un certificat d'inspecteur sera exigé. Ecrire I. Morency, Pont Etchemin, comté Lévis, P.Q. 36—2

ON DEMANDE A ACHETER des moteurs et dynamos d'occasion. Toutes marques et toutes grandeurs. Electric Repair and Contracting Co., 617-19 rue Lagauchetière. 295—n

ON DEMANDE A acheter des pardessus et colletrettes en fourrure, pour dames et messieurs. Nous voulons de bons vêtements, vu que nous payons de bons prix pour de bons vêtements, chez Sam. Pearson, 2336 Notre-Dame. Commandes par la poste exécutées. Tél. Main 965 14—26

ON DEMANDE à acheter un poney rapide, ne doit pas avoir plus de 14 mains de haut, trotteur ou ambleur, doit être sain et bien dompté pour la voiture et capable de trotter ou d'ambler dans moins de 2.30. Donnez description et endroit où il pourra être vu. S'adresser à H., 948 "La Presse." 33—6

A VENDRE

25 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

A VENDRE, fixtures et "stand" pour mercerie, marbre 5 x 2 pieds, tiroirs d'épiceries. Aussi matelas en crin. S'adresser Barrière et Gingras, 605 Davidson, Hochelaga, Téléphone Bell Est 1946. 32—6

A VENDRE, à moitié prix, l'avant-midi seulement, montres, horloges, pagnes, joncs, loquets, chaînes, bracelets, argenteries, gramophones, objets d'arts, etc. Chambre 16, 107 Saint-Jacques. 35—6

A MEUBLEMENT de maison à vendre, pour louer des chambres, bonne occasion pour un prompt acheteur. Les chambres sont déjà toutes louées, 140 Berri. 35-6

A MEUBLEMENT à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, fournaises, tapis, prélarts. Nous donnons plus pour moins d'argent, J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 36—6

BOULANGERIE — A vendre, à Vaudreuil, boulangerie avec maison et dépendances en bon état, faisant bonnes affaires. Conditions faciles. S'adresser Guy Harwood, 118 Saint-Jacques, Montréal. 35—6

BOUTIQUE de barbier et tabac à vendre, nouvellement installée, tout en neuf, vente ; cause de départ, bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 2739 Sainte-Catherine, Georges Beaulieu. 37—1

CARROSSE de bébé sur bandages en caoutchouc, à vendre, ayant coûté $25. Vendra bon marché. S'adresser 393 rue Clark, ville Saint-Louis. 37—1

CAPOT en gris, à vendre, bien passant, entre-doublure en feutre, collet et lapel en chat sauvage, a été fait sur commande et payé $40.00. Porté un hiver. Vendra $16. 1510 Sainte-Catherine. 37—1

CAPOTS de chat sauvage à vendre, $25 ; manteaux en mouton de Perse avec vison ; assortiment de collerettes, étoles, canots doublés en fourrure, à sacrifice. 137 Craig Est. 37—6

CAPOT — Magnifique capot en chat sauvage à vendre, n'ayant servi seulement qu'un hiver, sera vendu à sacrifice. Aussi trois chevaux d'ouvrage. S'adresser 1233 des Erables, anciennement Chaussé, entre Rachel et Marie-Anne. 37—2

CAPOT de drap à vendre avec collet et bottes en loutre, doublé en rat musqué, a coûté $125, sera vendu pour $50. S'adresser 1141 Saint-Laurent. 33—6

COMMERCE de commandes par la poste à vendre bon marché, très rémunérateur et exigeant très peu de capital. Bonne raison pour vendre. S'adresser après 7 p.m., 137A Hutchison. 37—1

FOURRURES — A CREDIT — A vendre. Nous avons en stock assez de peaux pour faire 150 manteaux de dames en "near seal," seal électrique, que nous vendrons payables à la semaine. R. Turk Co, 67 Prince Arthur, près Saint-Laurent. 34—6

FOURRURES — Hâtez-vous de venir acheter vos fourrures ? J'offre des pardessus valant $100.00 pour $50 ; $25 pour $12.50. Toutes sortes de fourrures pour dames à moitié prix. Spécial, manteau seal électrique, $55, pour $22. Gramophone de prix pour $11.00. D. Pearson, 21 Craig Est, coin Saint-Dominique. 35—6

HABIT de soirée à vendre, revers en soie. Mesure 38. $8.00 S'adresser 129 Cherrier. 16,19

INCUBATEUR et cribles séparateurs Chatham à vendre, par paiements annuels, livrés fret payé. Ecrivez pour catalogue gratis. Côté et Cie, 7 rue Saint-Pierre, Montréal. 30—12

LIT-MEUBLE en chêne doré, avec glaces biseautées, à vendre, valant $60, tout neuf, vendrait à grand sacrifice à un prompt acheteur. 463 Saint-Denis. 33—6

LIT-MEUBLE et matelas à vendre, en parfait ordre, comptant, $12.00. S'adresser au No 840 rue Berri, près Duluth. 37—2

MANTEAU — A vendre, un manteau en mouton de Perse, à bon marché. S'adresser au No 717 Cadieux. 36—6

MANTEAU de mouton de Perse échantillon et pardessus doublé en fourrure pour monsieur, à

PERDU

35 mots : 25c ; 1 cent par mot extra.

CEINTURE — Perdue, mercredi avant-midi, une ceinture en sealskin avec boucle d'acier. S. v. p. rapporter au No 421A Saint-Laurent. 37—1

CHIEN terrier airdale, noir et rouge, volé samedi, le 9, répond au nom de Rags. Bonne récompense en le ramenant à 128 rue Drolet. 37—1

CHIEN — Perdu, un chien bouledogue couleur café poitrine et collier blancs, répondant au nom de Den. Récompense à celui qui le ramènera au No 1841 Ontario. Celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi. 37—1

CHIEN perdu, le 8 décembre, un chien Saint-Bernard, sans collier. Récompense en le ramenant au No 71 Saint-Antoine. A. C. Larivière. 37—2

GANT perdu, gros gant d'hiver pour aller en voiture, avec paume en cuir. Récompense de S. A. Finley, édifice Guardian, 160 Saint-Jacques. 37—1

MONTRE — Perdue, montre de dame en or, entre le magasin Scroggie et rue Metcalfe. Un monogramme et inscription en satin, sur le couvercle dedans. Récompense libérale sera donnée en retournant chez MM. Johnston, bijoutier, 2379 Sainte-Catherine. 37—2

PERDU, bouton en perle avec diamant. Récompense au No 87 rue Saint-Jacques. 37—1

PERDUE, dans Maisonneuve, rues Des Jardins, Adam ou avenue Pie IX, mercredi soir, une collerette en hermine. Celui qui l'a trouvée sera récompensé en retournant à 247 avenue Jeanne-d'Arc. 37—1

SACOCHE perdue à la Côte Saint Paul, prière de remettre à 201 rue Saint-Paul. La personne est connue, si la sacoche n'est pas remise, d'autres procédures seront prises. 37—1

VALISE en cuir anglais perdue entre la gare Windsor et l'Hôtel Albion. Prière de remettre à l'Hôtel Albion. Récompense. 37—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

TROUVEE, une montre en or, le 19 septembre. Les chars gravés sur un côté. Réclamez No 39 Fulium. M. Savariat. 36—3

PERSONNEL

PERSONNEL — Boas, manchons, étoles, tours de cou, tout ce qu'il y a en fait de fourrures se trouve ici, aux prix les plus modiques ; fourrures refaites dans les plus nouveaux styles. A l'American Fur Store, 27, 29 rue Saint-Laurent 283—n

PROFESSIONNEL

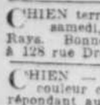

Cors Enlevés Sans Douleurs

25 cents, chacun, oignons, ongles incarnés, protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris établi en 1864, 25 rue Saint-Laurent, Tél. Bell 2146. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 229-nF

CHAT SAUVAGE

Nous avons en mains un grand choix de peaux et de paletots en Chat Sauvage de toutes grandeurs jusqu'à 50 pcs de buste par 54 pcs de long. Aussi une grande quantité de peaux et de doublures de Rats Musqués de Russie et Canadiens. Notre assortiment de "Seal Electrique", et "near Seal" est complet, à des prix raisonables. J. E. McComber, 516 St Paul. 290-1Mv-nF

FOURRURES

Manteaux en mouton de Perse, capots de chat sauvage, collerettes, étoles, robes de carriole, capots doublés en fourrure, $14.50. 137 Craig Est. 15—24

FOURRURES

Mouton de Perse, doublures rat musqué ainsi que d'autres fourrures, bon marché. Attention spéciale pour réparations et à ordre. Boudreau et Bélanger, 112 Saint-Pierre. 23—26 fois.

VENTE DE FOURRURES

Au No 39 rue Saint-Hubert, samedi, et tant qu'il y aura un article, sans égard au prix coûtant, vu la saison avancée. L'assortiment comprend : manteaux de choix garnis en mouton de Perse, en vison et en marte et non garnis ; 25 manteaux de choix en chat sauvage ; 25 pardessus de messieurs, doublés en rat musqué, collets en mouton de Perse et autres ; jolis étoles, manchons et tours de cou en vison, "set" en mouton gris ; manteaux en phoque électrique et en semi-phoque, garnis en vison et en martre ; une grande quantité d'autres fourrures trop nombreuses pour que nous puissions les énumérer ici. Rappelez-vous que c'est une chance offerte à quiconque a besoin de fourrure, car il faut tout vendre. Ne différez pas et obtenez le premier choix. 11—n FF

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.
MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO.,
141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean. 30-Mvs-FF

Expansion de Rossland

R Vente à l'Encan
—DE—
LOTS à BATIR
—A—
L'HOTEL BOULEVARD,
Angle du Chemin Carrière et de l'Avenue Papineau.
Samedi, le 16 Décembre 1905
A 2.30 P. m.

Plus de 1,000 beaux lots au choix — ayant façade sur les avenues Papineau et Delorimier, les rues Champlain, Shaw, Fabre, Garnier, Saint-Zotique, Beaubien et Bélanger.

Seulement 10 pour cent requis en argent comptant, balance du prix par petits versements mensuels.

Pour détails complets s'adresser à
P. S. ROSS & SONS,
142 Rue Notre-Dame Ouest,
WM. MORRISON,
124 Rue St Pierre,
OU
FRASER FRERES,
Encanteurs, 453 Rue St Jacques
FF

AVIS EST PAR LES PRESENTES, DONNE que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'un acte à l'effet d'amender les actes régissant la Compagnie des Chars Urbains de Montréal et pour étendre ses pouvoirs :

(a) Autoriser la compagnie à augmenter son capital et à émettre des actions pour le paiement, en tout ou en partie, de sa propriété ou des actions ou obligations d'autres compagnies.

(b) Abroger et remplacer l'acte 62 Victoria, chapitre 77, section 1.

(c) Autoriser la compagnie à emprunter de l'argent et, au besoin, à s'en procurer au moyen d'obligations ou autres sécurités.

(d) Autoriser la compagnie à élever la dénomination de ses actions de $50.00 à $100.00 chacune, et à pourvoir à l'achat et à la réalisation des fractions d'actions provenant de ce changement de dénomination.

(e) Etendre les pouvoirs accordés à la compagnie en vertu de l'acte 62 Victoria, chapitre 77, section 2, sous-section 3.

(f) Autoriser la compagnie à disposer des actions ou obligations qu'elle détient et à en diviser le produit entre ses actionnaires, ou à diviser ainsi les dites actions ou obligations ou certificats d'icelles.

(g) Autoriser la compagnie à garantir le capital et l'intérêt ou les dividendes sur bons ou obligations d'autres compagnies qu'elle peut tenir à bail ou exploiter.

(h) Abroger et amender les actes régissant la compagnie en autant qu'il sera nécessaire pour donner effet aux susdits actes.

Montréal, 15 novembre 1905.
CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON ET HAGUE,
15—26 Procureurs de la Compagnie.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ATTENTION ! ! ! Ecrivez, téléphonez ou voyez ISIDORE CREPEAU, 4, bâtisse "New-York Life," pour une bonne police d'assurance sur votre ménage, propriétés, magasins, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000. SATISFACTION GARANTIE. Téléphone Main 2367. 26—24

DIVERS

A. E. DEMERS, 12 et 14 square Chaboillez, boucher, gros et détail. Bœuf, mouton, veau, agneau, volailles, légumes. Marchandises livrées partout. Tél. Bell Main 1806. 33—6

ATTENTION — Mesdames et messieurs, soyez agréables à vos amis durant les fêtes et payez-leur un bon verre de chartreuse que vous ferez vous-même. La meilleure recette pour faire la chartreuse, seulement 25 cents. Adresse : Félix Labbé, 1253 Hôtel de Ville. 33—6

CADEAUX POUR BEBES. — Nous avons un choix considérable de robes, bonnets, bavettes et autres cadeaux de Noël convenables pour votre bébé ou pour le bébé de votre amie. — Mlle Gall, 18 avenue du Collège McGill. 32-6

DIVERS — BIOGEN guérit les maladies sans déranger l'estomac, en faisant absorber au sang l'oxygène de l'atmosphère. Livret gratuit. Biogen, 554 rue Lisgar, Ottawa. 32—n

MEILLEURS renseignements donnés tous les jours sur les courses de Nouvelle-Orléans. "Un cheval par jour". Conditions, $5 par semaine. Hammond, 540, 31e rue, Brooklyn, N. Y. 13,15,16

MATELAS en tous genres, coussins de traînes sauvages, matelas de lutteurs, sommiers élastiques, couchettes en fer, etc. Meubles rembourrés, matelas refaits à neuf, grande réduction d'ici aux fêtes. Superior Mattress Manufacturing, 71 Carrières. Tél. Est 4010. 34—6

PLISSAGE ACCORDEON — Dernière nouveauté. On emploie le plissage à des prix exceptionnellement bas. On s'occupe aussi de confection et costume, robe de soirée, blouses, à des prix réduits, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 33—6

REMERCIEMENTS à Jésus, Marie, Joseph, saint Joachim, sainte Anne, saint Antoine de Padoue et aux âmes abandonnées du purgatoire, pour faveurs extraordinaires obtenues. 37—1

PHOTOGRAPHE

AU PUBLIC — Nous pouvons poser vos photographies, le jour et la nuit indépendamment du temps, avec la nouvelle lumière Aristo. Appointements spéciaux pour les "fêtes." Marcus Baum, 207A Saint-Laurent. 21—26

STAR DINING ROOM — Cuisine de 1ère classe. Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a.m. à 8 hrs p.m. N. Pressault, prop. Tél., Bell, Main 1768. 24 Craig Ouest. 84-n

CARLE'S MANHATTAN CAFE 1931 Ste Catherine, ouvert jour et nuit. Dimanche inclus. Tables d'hôte, lunch et dîner, ou à la carte. Entrées privées, 176-178 St Chs Borromée. Salons particuliers. Demandez notre drink favori: "Fruit Défendu". J. E. Carle, Prop. 35-26

ON VOIT LE GRILL
Nouvelles Salles à dîner pour Dames et Messieurs, sur la rue St Jacques.
Lunch pour hommes d'affaires de 12 à 2, 50c.
Dîner de 6 à 8 p.m.
A la carte à toutes heures.
ST LAWRENCE HALL CAFE
22-n HIGGINS & COOPER, Prop.

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, d'un acte incorporant une compagnie de chemin de fer avec pouvoir de construire et exploiter une ligne de chemin de fer d'un point quelconque à ou près du village de Saint-Casimir, ou Saint-Marc, dans le comté de Portneuf, dans une direction nord-est, suivant généralement la ligne de la rivière Sainte-Anne, à un point quelconque dans le canton de Gosford, dans ledit comté, et passant dans ou près des villages de Sainte-Christine et Saint-Raymond. — Montréal, 1er décembre 1905. — White et Buchanan, procureurs des requérants. 31—26

TROIS-RIVIERES

Le conseil de ville a passé une résolution, dont copies ont été expédiées au premier ministre et au commissaire des Terres de la Couronne de la Province de Québec, en vue de s'opposer à la vente de certains terrains que le gouvernement provincial possède sur le Côteau Saint-Louis et sur le Boulevard Fortin.

La corporation désire devenir elle-même propriétaire de ces terrains pour les utiliser dans l'intérêt public.

La commission du port a adopté une résolution dans le même sens.

Les élections des officiers de la Cour Saint-Edmond des Forestiers Catholiques de Trois-Rivières ont eu lieu lundi soir, avec le résultat suivant :

Chef-ranger, Joseph Beaumier ; vice-chef ranger, Wilfrid Carle ; ex-chef ranger, Edouard Carle ; secrétaire-financier, J. Alfred Charbonneau ; secrétaire archiviste, Guillaume Courtois ; trésorier, P. H. Marineau.

Syndics — George Teasdale, Michel Lefebvre et Elie Leblanc.

Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge.

Au grand plaisir des amateurs de ce mets, la petite morue a fait son apparition sur notre marché.

NAPIERVILLE

Samedi dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus de partout, même des Etats-Unis, avaient lieu en notre église paroissiale les funérailles de Madame Philias Duquette, née Remillard, d'Indian Orchard, Mass.

Les porteurs étaient tous des Forestiers Indépendants de Rouse's Point, N. Y., venus spécialement à cet effet.

La défunte laisse, outre son époux, trois enfants, dont le dernier est âgé de quatre ans. Le service fut chanté par M. l'abbé A. P. Tassé, curé de la paroisse.

—M. Théodule Bourgeois, parti pour un voyage aux Etats-Unis depuis la fin d'octobre, est de retour parmi nous depuis quelques jours.

—Les Révérendes Sœurs de Sainte-Anne sont à organiser une tombola au profit de leur couvent, pour les 6, 7 et 8 février.

—Mardi dernier, M. le docteur et Mme Z. Dunuis étaient en promenade chez le notaire Couture et chez le Dr S. Derome.

—M. Aimé Leblanc, avocat, de Montréal, est venu passer quelques jours chez son frère, M. Guillaume, marchand, de ce village.

HAWKESBURY, ONT.

Voici le résultat des récentes élections des officiers de la cour des Forestiers Catholiques, cour Saint-Alphonse, No 375. Tous les officiers ont été élus par acclamation : Chef ranger, Denis Harbec ; député haut chef ranger, Laurent Paquet ; vice-cref, Olivier Leroux ; secrétaire-financier, Moïse Sauvé ; secrétaire-archiviste, Francis Lefebvre ; trésorier, Joseph Bazinet ; syndics, Eug. Rocque, Joseph Pharand, Eugène St Denis ; médecin examinateur, Dr Eugène G. Ouesnel ; chapelain, M. le chanoine Philip.

—M. Jacques Philip, de Sarsfield, est par ici en visite chez son frère, M. le chanoine Philip, curé de cette paroisse. M. Philip est de retour d'un voyage en Europe, où il a visité Rome.

—M. Zotique Décarie, qui était à Horseshoe, N. Y., est été, est de retour ici.

—M. John Higginson, de Montréal, est ici en visite.

SOREL

Avec le mois de décembre, arrive chaque année pour l'association des Enfants de Marie de Sorel, l'époque de leurs élections annuelles. Le scrutin a voulu que le conseil de l'an dernier fut réélu, en désignant comme présidente, Mlle M. A. Goyette ; 1ère assistante, Mlle V. Charland ; 2ème assistante, Mlle A. Viens ; secrétaire, Mlle M. A. Lamoureux ; trésorière, Mlle M. Champagne ; conseillères, Mlles B. Provost, M. Labelle, R. A. Lamoureux, A. Dauphinais, A. Beaulieu, B. Hurteau, A. Villandré.

Le 8 décembre au soir, à l'église paroissiale, les membres de cette congrégation se réunissaient aux pieds de la Vierge. Vingt jeunes filles se consacrèrent généreusement à la Reine du ciel en cet anniversaire glorieux. C'était la première fois que l'on était témoin d'une aussi nombreuse réception.

La congrégation des Enfants de Marie compte actuellement 300 membres.

Bagues avec pierres de fantaisie pour dames, $2 à $20. R. Hemsley, 235 St-Jacques.

ARGENT A PRETER

ARGENT — Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petits paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4674.
Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques.
147-n J. A. GAUDIN, Gérant.

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.
Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.
MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Est 1258 après 7 heures p.m.
CHAS. P. CAMPBELL, Gérant.
81—imMJv

LES ETUDIANTS PARLENT

LES FAITS SONT EXPLIQUES PAR LES PRESIDENTS DES DIFFERENTES FACULTES.

Une délégation des étudiants de l'université Laval est venue ce matin aux bureaux de "La Presse" demander la publication de l'article suivant, signé par les présidents de toutes les facultés, qui parle par lui-même et que nous publions textuellement.

La multiplicité des événements qui se succèdent depuis quelque temps à propos de l'Université Laval sont tellement embrouillés que nous désirons montrer au public les faits dans leur plus grande simplicité.

A la suite d'une affaire qui s'est passée rue Maisonneuve et à laquelle quelques étudiants ont été mêlés, le "Canada" fit paraître un article dont plusieurs faits étaient faux et dont les expressions étaient des plus blessantes pour les étudiants.

Devant cela, ceux-ci ne pouvant supporter l'insulte se rendirent aux bureaux du "Canada" et délèguèrent "quatre" de leurs: MM: Robichon, Dugas, Prince et Charton pour voir M. Langlois. A leurs justes criminations, celui-ci leur répondit que s'il avait avait été là le soir précédent l'article n'aurait pas paru et que les faits seraient rétablis dans leur exactitude, et ceci est affirmé sous serment par les quatres étudiants nommés.

Or, le lendemain, loin de tenir sa parole, M. Langlois rédigeait un autre article aussi blessant que le premier. C'est devant ce manque de bonne foi et pour protester contre cet homme d'affaire qui se joue ainsi de sa parole que les étudiants se rendirent chez monsieur Langlois et le brûlèrent en effigie.

Jamais manifestation ne fut plus tranquille. Une fois que le dernier flocon de fumée se fut envolé, les étudiants s'apprêtaient à partir quand les hommes de police arrivèrent, et, sans aucune provocation, et ceci, des centaines de témoins l'affirment, sortirent les bâtons et le massagre commença: Les étudiants n'ayant pas la moindre arme sur eux. Quant à cette brutalité de la police, inutile d'insister; tout le mond. sait à quoi s'en tenir.

Voici les faits dans leur plus scrupuleuse exactitude. Chacun deux ayant eu des nombreux témoins qui nous en ont juré l'authenticité.

(Signé)
Arthur Robichon, président des étudiants en médecine.
Pierre Charton, président des étudiants en génie civil;
Armand Dugas, président des Etudiants en droit.
J. P. Lalonde, président des étudiants en loi.
J. H. O. Poirier, président des étudiants en chirurgie vétérinaire.
G. N. Leduc, président des étudiants en pharmacie.
Léo Boutin, président des étudiants en chirurgie dentaire.

FEU JOSEPH PINARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 15. — L'un des principaux paroissiens de Sainte-Monique vient de disparaître dans la personne de Joseph Pinard, décédé lundi, à l'âge de 54 ans, après plusieurs mois de maladie. Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Plusieurs bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe du défunt par des amis de la famille. Les porteurs étaient : MM. Amédée, Grégoire, David et Albert Pinard, tous des frères du défunt.

Tenaient les coins du poêle et conduisaient le deuil : MM. J. Descoteaux, Philippe Lupien, Charles Milot, W. Dénis, N. P., Joseph Poirier, Yves et Eugène Pinard, ses beaux-frères, et son père, Grégoire Pinard. Le service fut célébré par M. l'abbé Lebrun, assisté des abbés Tessier, de Sainte-Perpétue, et Joyal, de La Visitation. La partie musicale a été bien rendue et Mlle Alice Perrault tenait l'orgue pour la circonstance.

COMMENT UN COMMISSAIRE DOIT LIRE ET ECRIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 15. — M. le juge Cannon, de Trois-Rivières, était à Nicolet lundi dernier. Il a rendu jugement dans la cause d'Amédée Béliveau contre Honoré Auger, commissaire d'école. Comme on le sait, Auger était accusé par Béliveau d'être commissaire illégalement, ne sachant ni lire, ni écrire. Or la preuve révéla qu'Auger écrivait difficilement et lisait de même. Le juge a conclu dans son jugement qu'Auger lisait et savait écrire suffisamment pour être commissaire d'école. C'est pourquoi l'action de Béliveau a été renvoyée avec dépens.

Pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, le diarrhée, soyez convaincu que le Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants est le meilleur. (3)

LA DISSOLUTION D'UN GRAND EMPIRE

Les unes après les autres les provinces de la Russie se soulèvent

L'AUTONOMIE

Le comte Witte devient de plus en plus impopulaire auprès des grands ducs.

L'ASSASSINAT

Saint-Pétersbourg, 15 — Le ministre de l'Intérieur Durnovo a pris d'importantes mesures en vue de la répression du mouvement révolutionnaire. Il se prépare à proclamer la loi martiale dans tout l'Empire. Les gouverneurs de provinces, les gouverneurs de villes ont été munis de pouvoirs leur permettant de réprimer tout désordre avec la dernière sévérité. Leurs instructions comportent de ne pas reculer même devant la suppression pure et simple des révolutionnaires.

En réponse à la proclamation d'un gouvernement provisoire secret en Lithuanie et dans les provinces de la Baltique, le ministre de l'Intérieur Durnovo a nommé un vice roi de ces provinces avec les pouvoirs les plus absolus. Il pourra proclamer la loi martiale, mitrailler les révolutionnaires et fauteurs de troubles sans en référer à Pétersbourg.

Le gouvernement expédie un corps de douze mille cosaques dans les provinces de la Baltique. De nombreuses batteries d'artillerie légère vont suivre incessamment.

Le ministre de la guerre vient de donner l'ordre de diriger quatre régiments d'artillerie additionnels sur Riga et le duché de Courlande.

L'ambassade d'Allemagne, ayant demandé au Tzar de prendre telles mesures nécessitées par la situation en vue d'assurer protection à ses nationaux, le gouvernement russe a répondu que des mesures efficaces vont être prises incessamment, en vue de protéger non seulement les sujets du Kaiser, mais tous les étrangers.

L'ASSASSNAT

M. Auguste von Henning, chef d'une des plus nobles familles des provinces de la Baltique, a été atrocement assassiné hier par une bande de paysans révoltés. Le meurtre a eu lieu sur sa propriété, près de Riga. Deux dragons commis à la garde de la demeure ont été massacrés également.

Une servante de la maison, ayant pu s'échapper, est arrivée à la ville, ayant fait à pied un détour considérable ; elle donne des détails horribles sur la scène du meurtre.

UNE TRAHISON

La servante raconte que les paysans assemblés devant la maison firent à Von Henning dire par un parlementaire qu'ils ne voulaient aucun mal. On lui demanda de rendre son épée et qu'il ne lui serait fait aucun mal. M. von Henning, se voyant dans l'impossibilité de résister, rendit son sabre. Alors, les paysans lui dirent qu'étant officier dans l'armée, ils le considéraient comme un simple scélérat, en foi de quoi ils le tuèrent à coups de fusils. Les paysans lui coupèrent la tête qu'ils placèrent au bout d'une pique, ils dépecèrent son cadavre, dont chaque membre de la bande tint à honneur d'avoir un morceau.

M. Bompard, ambassadeur de France, qui rejoignit hâtivement son poste il y a une douzaine de jours, est parti subitement pour Paris ce soir. On annonce de bonne source qu'il est porteur d'importants renseignements qu'il va remettre à son gouvernement.

M. Spencer Eddy, secrétaire de l'Ambassade américaine, a pris le même train que M. Bompard à destination de Paris, d'où il se dirigera sur Washington.

UN MANIFESTE DES OUVRIERS

Un message téléphonique reçu de Moscou mande que Sa Grandeur Monseigneur Antonius, archevêque orthodoxe de Volhynie, a ordonné à ses prêtres de prêcher l'apaisement. On annonce cependant officiellement que bon nombre de prêtres transgressent les ordres de leur Evêque et prêchent ouvertement le massacre des Polonais, des Juifs et des étudiants. Le conseil central du Travail a publié ce soir le manifeste suivant:

"Nous adressons l'expression de notre plus grande sympathie à nos frères les soldats et les marins de Sébastopol et d'ailleurs qui ont uni leurs efforts aux nôtres et se sont unis dans la mort aux nombreux martyrs glorieux de la liberté que le prolétariat russe compte déjà.

"Nous en appelons au peuple. Nous la supplions de redoubler de courage et d'organiser la révolte armée qui nous assurera enfin la liberté."

ENNEMIS DU COMTE WITTE

Les nouvelles de Tsarkoé-Sélo mandent que le parti réactionnaire, dont le général Ignatieff est le chef, lutte avec énergie en vue d'obtenir la révocation officielle du comte Witte, dont les pouvoirs sont pour ainsi dire annulés.

M. Menshikoff publie dans le journal de la cour un article dans lequel il demande l'inauguration d'une politique de répression résolue et ferme.

La Bourse ne se relève pas. Le 4 p.c. impérial cotait en clôture à 78½. Même aux plus mauvais jours de la guerre, les fonds impériaux n'ont pas subi une pareille baisse.

De plusieurs places fortes parviennent des nouvelles annonçant que les artilleurs de forteresse demandent des aliments de meilleure qualité et des traitements plus humains de la part de leurs officiers.

LES PROVINCES SOULEVEES

Saint-Pétersboux, 15. — Les dépêches expédiées des provinces de la Baltique, via Eydtkhunen, sont de la plus grande gravité. Des bandes de paysans parcourent la campagne de Riga et incendient les propriétés menaçant la ville elle-même. Les districts de Riga et de Venden sont aux mains des insurgés. La révolution se répand rapidement dans tout le duché de Courlande. La circulation des trains est susupendue. Toutes les gares sont aux mains des révolutionnaires.

Les dépêches parvenues au ministère de l'Intérieur mandent que les matelots de la flotte de commerce de Riga ont passé aux grévistes. Au ministère, on déclare que les troupes sont fidèles.

La situation est également grave à Mitau, où les troupes ont dispersé de nombreux rassemblements. Les tués et blessés sont en nombre considérable.

LES POMPIERS DE QUEBEC

Quelques notes sur leur prospère association — Les chefs de la brigade qui se sont succédés depuis 1866 — Dignes serviteurs insuffisamment rémunérés.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 14. — L'histoire des pompiers de Québec en est une très brève à faire. La brigade n'existe en effet que depuis 1866, et bien que ses membres aient eu jusqu'à aujourd'hui à faire face à plusieurs conflagrations, redoutables, aucun d'eux n'a péri en accomplissant son périlleux devoir.

Ses chefs ont été, par ordre chronologique, MM. Ferguson, Félix St-Michel, Léon Lemieux et Philippe Dorval. Ce dernier dirige notre brigade depuis vingt-huit ans.

Avant 1866, c'étaient les constables qui faisaient office de pompiers, assistés de quelques pompiers volontaires.

Lors de sa fondation, notre brigade du feu était forte de vingt-quatre hommes, répartis dans six postes. Aujourd'hui, on compte 75 pompiers et neuf postes.

Parmi les

GRANDES CONFLAGRATIONS

qu'elle eut à combattre, citons celle de 1866, qui détruisit les faubourgs St-Roch et St-Sauveur; celle de 1870, qui détruisit l'autre partie de Saint-Roch, qui avait été épargnée par le feu de 1866; celle de mai 1876, qui détruisit tout le quartier Montcalm, celle de 1881, où tout le faubourg Saint-Jean fut dévasté, le grand feu de Saint-Sauveur, en 1889, et enfin l'incendie de 1899, qui détruisit plusieurs centaines de maisons à l'est du boulevard Langelier.

La brigade du feu de Québec s'est aussi signalée plusieurs fois au dehors, dans plusieurs conflagrations.

Avant cette année, il n'existait aucune société chez les pompiers, et ceux qui mouraient, après avoir passé leur vie au service de la cité, ne pouvaient rien léguer à leurs enfants, le salaire, des pompiers étant à peine suffisant pour faire vivre une famille.

C'est dans le but de venir en aide aux veuves et aux orphelins des pompiers qu'a été formée, en mai dernier

L'ASSOCIATION

des Pompiers de Québec", dont M. J. Larose est le président.

Cette association est entrée fermement dans la voie de la prospérité. Comprenant tout le bien qu'elle est appelée à faire, les citoyens de Québec lui ont donné généreusement leur encouragement matériel, et grâce à des dons nombreux, le fonds de pension de l'association atteint aujourd'hui un joli chiffre.

Voici, pour l'édification de ceux qui pourraient douter du mérite de nos braves pompiers, quelques renseignements intéressants:

LE SALAIRE

d'un pompier, à Québec, est de $8.40 par semaine, c'est-à-dire $1,20 non seulement par jour, mais par 24 heures, car tout pompier est tenu, en aucun temps, de répondre à une seconde ou à une troisième alarme. Comme congé, ils ont une après-midi tous les cinq jours, et un dimanche sur trois. Et même en congé, ils sont tenus de se rendre au feu, lorsqu'une deuxième alarme est sonnée, et ils n'ont jamais le droit de sortir des limites de la ville, sans une permission spéciale du chef de la brigade.

Après ces renseignements, il est facile de juger si nos pompiers ne méritent pas que les citoyens de Québec soient un peu plus généreux à leur égard que ne l'est le conseil de ville.

CHEZ LES EPICIERS

Ils décident de présenter plusieurs requêtes au gouvernement concernant l'inspection des poids et mesures, la collection des taxes et les colporteurs.

L'Association des Epiciers de Montréal a eu son assemblée hier soir, rue Saint-Denis, sous la présidence de M. P. Daoust. M. E. Laurendeau remplissait la fonction de secrétaire.

Cent cinquante membres étaient présents. Il fut adopté une résolution à l'effet de s'adresser au gouvernement fédéral à la prochaine session, lui demandant de payer lui-même les dépenses du service d'inspection des poids et des mesures.

Jusqu'à aujourd'hui, le coût en est tombé sur les épiciers, mais comme ce service d'inspection est d'utilité publique, il semble raisonnable que tout le monde en défraie les dépenses.

On a également décidé de s'adresser au gouvernement de Québec, pour demander que les épiciers reçoivent plus de protection contre les marchands ambulants qui infestent la province et qui font un tort considérable aux autres marchands, lesquels paient des taxes assez lourdes.

Le gouvernement Provincial aura également à recevoir une délégation des épiciers à l'effet d'obtenir un changement dans le mode de collection employé actuellement par la Cour de Circuit. Ce mode est trouvé trop coûteux et trop long dans son exécution.

Un comité suivant a été nommé à l'effet d'étudier les amendements à faire à la loi sur les licences d'épiciers. Président, P. Daoust ; trésorier, P. Bruneau ; secrétaire provincial, J. A. Beaudry ; membres du comité : L. G. Thouin, J. A. Doré, Brais, F. Bigaouette, V. Raby, A. Sarrasin, Leclerc, G. Filteau, E. M. Saint-Denis, A. Bastien, A. Gauthier, A. Laurendeau, J. A. Meenard, N. Morin.

NOUVEAU PATINOIR

Dans le Quartier Hochelaga.

Une nouvelle qui ne manquera pas de réjouir la jeunesse sportive de l'Est de la ville et plus particulièrement celle du quartier Hochelaga est sans contredit l'inauguration d'un nouveau patinoir situé sur le Parc Frontenac, coins des rues Forsyth et Hogan. Ce patinoir qui aura une circonférence d'au delà de 1200 pieds sera pourvu de toutes les commodités modernes afin d'assurer tout le confort possible aux personnes qui voudront se livrer à ce sport populaire. De spacieux pavillons bien chauffés et éclairés à profusion et avec service du téléphone seront mis à la disposition des Dames et Messieurs qui pourront se reposer à loisir et aussi se procurer les réconfortants nécessaires. Ce projet a déjà éveillé l'intérêt de plusieurs amateurs de sport et de nombreux clubs de Hockey sont ces maintenant en voie de formation pour assurer le succès de cette entreprise.

L'ouverture de ce nouveau patinoir aura lieu dimanche prochain, le 17 décembre courant à 2 hrs p.m.

PREMIERE PRATIQUE DU MONTAGNARD

Le Montagnard a eu hier soir sa première pratique sérieuse de la saison, et les joueurs, parmi lesquels ont remarqué les meilleurs de nos athlètes Canadiens-Français, ont chassé le caoutchouc avec entrain du commençement à la fin.

Parmi les joueurs présents, citons : les frères Viau, Lavigne, R. Migneault, Wright les frères Champagne, Liston, P. Foy, Chapleau Lemieux, Pilon, Gingras, P. Champagne, J. A. Mireault, Lunan.

Le Montagnard a envoyé son représentant à l'assemblée de la Ligue Fédérale qui a lieu ce soir à Cornwall, et il est tout probable que les Victoria d'Ottawa et les Morrisburg feront partie de cette ligue.

BELOEIL STATION

Le 11 du courant, une assemblée régulière de la société d'agriculture pour le comté de Verchères a été tenue en la salle de délibérations du conseil, sous la présidence du maire, M. Téréol Bernard.

Il s'agissait de nommer un directeur pour remplacer M. Alphonse Jeannotte, sortant de charge au début de l'assemblée, une discussion des plus piquantes s'engagea au sujet de la légalité des procédures; mais bientôt la sagesse et l'union qui président toujours aux délibérations de nos assemblées publiques l'emportèrent et l'assemblée fut unanime à proclamer M. Henri Jodoin, avocat, directeur de la société, pour remplacer M. Alph. Jeannotte.

M. Jodoin rémercia les membres présents.

Il nous promit son concours énergique à la cause de l'agriculture, nous assurant que nous aurions un concours de labour l'automne prochain et ce, sans qu'il en coûte à personne.

En terminant, M. Jodoin invita tout le monde à se rendre à l'hôtel Richelieu où de jolis discours furent prononcés par MM. H. Jodoin, avocat ; Téréol Bernard, maire; les conseillers Louis Malo, H. Pilette, Léandre Perreault, Jos. Perreault, Adélard Laberge, Raymond Jodoin, etc.

CAUGHNAWAGA

Vendredi dernier, le 8 décembre, nous avons reçu la visite de M. Lucien Tiersot, bibliothécaire du conservatoire de Paris, M. le juge Robidoux et des amis l'accompagnaient.

A sa dernière séance le conseil indien de Caughnawaga donna ordre au constable Martin Twoax d'arrêter tout étranger qui viendra faire la chasse dans la réserve sans un permis du gouvernement fédéral.

L'acte concernant les tribus indiennes pourvoit à ce que les membres seuls d'une tribu aient le droit de chasse et de pêche dans leur domaine.

SAINT-MYACINTHE

La troupe Shamrock a fini ses représentations, lesquelles ont duré neuf jours et ont fort intéressé notre population.

Vendredi soir avait lieu un grand concours ; le gagnant dev

M. CYPRIEN DORIS EST ELU DEFUTE

IL L'EMPORTE SUR SON ADVERSAIRE PAR UNE MAJORITE DE 351 VOIX DANS LE COMTE DE NAPIERVILLE — NOTES BIOGRAPHIQUES.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Napierville, 15. — Le comté de Napierville s'est choisi hier un nouveau député à la Législature de Québec dans la personne de M. Cyprien Doris, de Saint-Michel. Ce dernier, après

M. Cyprien Doris, le nouveau député de Napierville à la Législature de Québec.

une lutte paisible mais très-vive, l'a emporté sur M. le Dr Hébert, de Saint-Rémi, par une majorité de 351 voix.

Voici les majorités des candidats par paroisses:

	Doris	Hébert
Napierville	242	
Sherrington	164	
St-Edouard	68	
St-Michel	169	
St-Rémi		242
	593	242

Majorité pour M. Doris 351.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Cyprien Doris est né à Saint-Michel Archange, comté de Napierville, le 11 septembre 1862. Il est le fils de Narcisse Doris et de Marie Pinsonnault. Il est cultivateur et commerçant de foin.

Le 7 juillet 1890, M. Doris a épousé Mlle Indiana Marcil. Il a été maire de Saint-Michel pendant plusieurs années consécutives, et préfet du comté de Napierville depuis 1895.

Le 11 mai 1897, il était élu pour représenter le comté de Napierville comme libéral, à l'Assemblée Législative, et aux dernières élections provinciales il était défait par l'Hon. D. Monet qui venait d'entrer dans le Cabinet de l'Hon. M. Parent.

C'est la nomination récente de l'Hon. D. Monet au poste de protonotaire du district de Montréal qui vient d'occasionner une élection partielle dans Napierville.

M. Doris se présentait comme libéral-indépendant contre M. le Dr Hébert, libéral, choisi par une récente convention.

LA LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE

A une assemblée de la Ligue pour la prévention de la Tuberculose, tenue en cette ville hier, on a décidé de se réunir en assemblée extraordinaire, au mois de février prochain afin de discuter la nécessité de moyens plus urgents pour enrayer ce mal déplorable.

Les questions d'importance qui seront aussi discutées, seront celles qui concernent l'aide financier des gouvernements fédéral, provincial et municipal, et la construction de bâtiments divers pour les malades, suivant le degré d'avancement de leur maladie.

Le rapport du trésorier, M. Robert Archer, accuse une balance en main de $332. Les recettes de l'année ont été de $2,328.

Les messieurs suivants sont respectivement nommés présidents des comités exécutif, de direction, des finances, de la législation et de la publication : les docteurs E. P. Lachapelle, J. G. Adami, MM. J. C. Holden et C. M. Holt, et le docteur J. E. Dubé.

Abbey's Effervescent Salt

est reconnu pour la meilleure saline du monde, comme l'Amiral Lord Nelson est reconnu pour le meilleur marin, les deux étant considérés ce qu'il y a de mieux dans leur sphère.

Nelson "Le marin par excellence."

Abbey "le sel par excellence."

w 25c et 60c la bouteille.

La Mine d'une Femme

dépend, en grande partie, de la manière dont elle s'arrange les cheveux. C'est toute une affaire, pour une femme, que de se bien peigner et rester bien peignée en est une autre. Nous vous laissons le soin de vous bien peigner, mais nous pouvons vous aider, pour le reste, avec nos

PEIGNES EN VRAIE ECAILLE DE TORTUE

Nous en avons une grande et belle variété que les acheteuses de Noël ne manqueront pas d'apprécier, nous le savons, vu qu'un peigne de chignon et deux peignes de face font un beau cadeau.

Vous trouverez, dans le lot, de beaux peignes montés en pur or, peignes émaillés sertis de bijoux ou unis. Aussi un choix varié de peignes de chignon. Les prix varient de

$3.50 à $40.00

JOHNSTON BROS,
BIJOUTIERS
2379 rue Sainte-Catherine

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE"

Enbouteillée seulement à la Source Apollinaris, Neuenahr, Allemagne, et Seulement avec son Propre Gaz Naturel.

MÉFIEZ-VOUS DES SUBSTITUTIONS

BEECHAM'S PILLS

(PILULES BEECHAM)

sont le meilleur remède contre le dérangement d'estomac. Elles sont un laxatif sûr et agréable; un remède recommandable contre la constipation obstinée, les attaques bilieuses, le mal de tête et tous les désordres dus à la mauvaise digestion, à l'indolence du foie ou aux intestins obstrués. Les Pilules Beecham

SOULAGENT PROMPTEMENT

et sont un remède d'une renommée universelle pour la guérison de ces maux qui sévissent. Leur coût est une bagatelle; leur usage — un devoir. Pour l'amour de votre santé, insistez et demandez les Pilules Beecham. Elles feront plus pour votre corps que n'importe quel autre remède. Connues et employées par des centaines de milliers par toute la terre.

Préparées seulement par Thomas Beecham, Ste Hélène, Lancashire, Angl.

En vente chez tous les pharmaciens du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25 cents. k

LES NOUVEAUX AVOCATS DE LA VILLE

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LES TITULAIRES CHOISIS PAR LA COMMISSION DES FINANCES A SA DERNIERE ASSEMBLEE.

L'ex échevin Paul Gédéon Martineau, le nouvel avocat consultant de la Cité, est avocat, journaliste et homme public. A un moment donné, il a été l'un des membres les plus en vue de notre Conseil municipal dont il connaît tous les rouages jusque dans les moindres détails.

M. Martineau est né au Côteau Saint-Louis, aujourd'hui, le quartier Saint-Denis, le 24 avril, 1858, du mariage de Jean-Baptiste Martineau et de Philomène Prénoveau.

Il a fait ses études au collège des Jésuites et au High School. Après avoir terminé ses études de droit, il fit partie de la société légale Mercier, Beausoleil et Choquet. Il s'associa plus tard avec M. Delfausse, et dernièrement il a formé une société avec MM. Gouin, Lemieux et Brassard.

Depuis quelques années, il fait partie de la Commission Scolaire Catholique, où il exerce une influence prépondérante.

Il a été élu échevin pour la première fois, en 1897, pour le quartier Saint-Denis. Il a été réélu en 1898, en 1900 et 1902; mais il a été battu aux dernières élections municipales. De 1900 à 1902, il a été président de la Commission de la Voirie.

M. OSCAR LAVALLEE

M. Oscar Lavallée a été recommandé à l'unanimité par la commission des finances, comme avocat-adjoint de la cité.

Admis au barreau de Montréal en 1889, M. Oscar Lavallée a exercé sa profession avec son frère, sous le nom de Lavallée et Lavallée. Doué d'un talent incontestable, M. Lavallée fit un cours très brillant au collège de Joliette. Toujours premier dans ses classes, il fut un des concurrents pour le prix du prince de Galles, mais, au dernier moment, dut abandonner le combat pour des raisons de santé. M. Oscar Lavallée est un sobre, un travailleur et un homme dont l'intégrité est reconnue par tous ses confrères.

M. J. H. DAMPHOUSSE

M. J. H. Damphousse, est un enfant du comté de Berthier, comme son collègue, M. Lavallée. Admis au barreau en 1898, il a toujours exercé sa profession à Montréal, seul d'abord, puis en société avec M. Joannette. D'un caractère affable, sobre, travailleur, il possède toutes les qualités qu'il faut, pour faire son chemin, au service de la Corporation de Montréal.

L'EMBRANCHEMENT DE SPOKANE

Bonner's Fenty, C. A., 15 — Les travaux de construction du chemin de fer Spokane International, dans lequel le C. P. R. a des intérêts financiers, se continuent avec activité. Cette nouvelle ligne, qui sera probablement inaugurée en juillet, reliera Spokane dans l'Etat de Washington avec le C. P. R.

M. Paul Meurice, décédé, le biographe de Victor Hugo, dont il fut l'ami et l'admirateur dévoué.

UN MUSEE NATIONAL

ON PRETE A L'ECHEVIN PAYETTE LE PROJET DE CONVERTIR L'HOTEL DE VILLE ACTUEL EN UNE INSTITUTION DE CE GENRE.

Un hôtel de ville moderne et spacieux serait édifié sur le Champ de Mars.

Dans les cercles municipaux on commence à agiter la question d'agrandir l'hôtel de ville actuel, qui est loin de répondre aux exigences de la situation. Avec les annexions, l'importance des services va augmentant, et le personnel devra être doublé d'ici à quelques années. Or, tout le monde admet que l'édifice municipal est malsain et exigu, et l'on commence à se demander sérieusement s'il ne serait pas mieux de bâtir un nouvel hôtel de ville avec des proportions telles qu'il pourrait suffire aux besoins de la population de Montréal pour 100 ans à venir. On prête à l'échevin Payette l'intention de mettre prochainement devant ses collègues et le public un projet très élaboré à ce propos. Il s'agirait ni plus ni moins d'obtenir la cession du Champ de Mars du gouvernement fédéral et d'y construire un hôtel de ville moderne et spacieux, qui serait un ornement pour la métropole canadienne. Quant au vieil hôtel de ville, on pourrait le convertir en un musée national où les étrangers trouveraient les renseignements les plus complets touchant l'avenir commercial, industriel et artistique de notre pays.

POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN

NOUS VOUS OFFRONS

Volailles ET Gibiers DE Fantaisie

A DES PRIX POPULAIRES

Et quand **NOUS DISONS DE FANTAISIE,** nous voulons vous parler de ce qu'il y a de mieux pour le prix. Pour plusieurs, le mot de **FANTAISIE** sert à désigner un certain nombre de grades, pour la qualité, mais pour **NOUS,** il ne signifie **QU'UNE** qualité, c'est-à-dire la **MEILLEURE.**

Pour ce temps des fêtes, nous avons reçu des consignations directement des endroits de chasse ou d'élevage, et nous entendons, cette année, non seulement battre nos concurrents pour la qualité, mais dépasser pour la quantité, tous nos records de ventes passées.

Nous plumerons et viderons, si on le veut, n'importe lequel des spécimens ci-dessous et nous garantirons une prompte livraison.

VOLAILLES DOMESTIQUES

Dindons pour rôtir, 16c la livre; bien engraissés, 18c la livre.

Dindons pour bouillir, 16c la livre; bien engraissés, 18c la livre.

Gros poulets pour rôtir, 12½c la livre; bien engraissés, 15c la livre.

Volailles, 10c la livre; bien engraissées, 12c la livre.

Cannetons, 14c la livre; bien engraissés 16c la livre.

Oies, 12c la livre; bien engraissées, 14c la livre.

Poulets pour griller, $3.60 à $4.00 la douzaine.

Pigeonneaux de Philadelphie, $3.50 à $4.50 la douzaine.

Pigeonneaux du Canada—de choix —$2.50 la douzaine.

Pigeons, $2.00 la douzaine.

Cochons de lait, $1.50 à $2.00 chacun. (selon la grosseur).

Lapins, 75c à $1.00 le couple.

Amourettes d'agneau, 60c la douzaine.

Oiseaux de neige, 30c la douzaine.

Lièvres, $1.80 la douzaine.

GIBIERS

Faisans anglais, $3.00 à $4.00 la couple.

Faisans anglais, $3.00 à $4.00 le couple.

Perdrix anglaises, $1.50 le couple.

Poulets des prairies, $1.75 à $2.00 le couple.

Ptarmigans importés, 90c le couple.

Coqs de bruyère, $2.25 le couple.

Pintades, $1.75 à $2.00 le couple.

Bécasses, $2.00 à $2.25 le couple.

Pluviers dorés, $4.50 à $5.00 la douzaine.

Pluviers anglais, $5.00 la douzaine.

Pluviers des prairies, $2.50 à $3.50 la douzaine.

Bécassines anglaises, $3.50 la douzaine.

Petites bécassines, $3.00 la douzaine.

Bécassines "Sand snips," $1.25 la douzaine.

Cailles, $4.00 à $4.50 la douzaine.

Râles d'eau, $2.00 la douzaine.

Bruants, $1.75 la douzaine.

Canards d'Amérique, $2.50 le couple.

Canards tête rouge, $1.25 le couple.

Canards domestiques, $1.25 le couple.

Canards noirs, $1.35 le couple.

Canards bec bleu, 90c le couple.

Canards à longue queue, 90c le couple.

Sarcelles, 70c le couple.

Echines de caribou, 15c la livre.

Echines de venaison, 14c à 18c la livre.

Quartier de devant de venaison, 6c la livre.

Ours, 15c la livre.

Elan, 15c la livre.

Nous sommes en affaires depuis 32 ans et nous avons, attenant à nos étaux, le meilleur entrepot frigorifique qui existe.

Toutes commandes soigneusement exécutées

Thomas Deery, Anciens Nos 1, 2 et 3. Nouveaux Nos 42 et 43 Marché Bonsecours.

Téléphones—Bell à longue distance, Main 817 et 5173; Résidence privée, Est 1156. 15, 22

FATHER JOHN'S MEDICINE

Guérit les Rhumes et toutes les Maladies de la Gorge et des Poumons, ou votre argent est remis. 50 ANS EN USAGE.

Du Rév. Père Hickey, Eglise Sainte-Marie, Foxboro, Mass.

"J'ai pris Father John's Medicine avec les résultats les plus heureux.

"Je le recommande pour le bénéfice de ceux qui souffrent d'afection des bronches ou des poumons. Je n'ai jamais entendu parler de quelque chose d'aussi bon ni vu un reconstituant qui pût lui être comparé".

Father John's Medicine est en vente chez tous les pharmaciens. The Leeming Miles Co., distributeurs en gros. k

LE CERCLE LASALLE

Le cercle Lasalle de L'Alliance Nationale a fait hier l'élection de ses officiers pour la prochaine année. La lutte a été courtoise et très intéressante, bien que les charges aient été contestées. Voici le résultat du scrutin. Président: Francis Fauteux, réélu; vice-président: Emery Lanthier, sec-archiviste, H. Emile Duquette, réélu; sec-financier, J. Osias Duquette, réélu; trésorier, E. Martin, médecin examinateur, Dr G. H. Leblanc, réélu; commissaire-ordonnateur, Horace Rose; Introducteur, L. P. Fortin, chapelain, Révérend F. O. Morin; auditeurs, Wilfrid Lamarche et Joseph Dubuc, réélus; substitut du procureur, A Vallée, MM. E. Martin, Horace Rose, E. Lanthier, ont agi comme scrutateurs.

Ce cercle comptant à peine deux ans d'existence a toujours marché de progrès en progrès. Il est exclusivement composé de jeunes gens ce qui n'a pas peu contribué à son avancement.

Afin d'intéresser les membre à assister aux assemblées et inviter les autres jeunes à se faire présenter le cercle a décidé d'inaugurer en janvier prochain un tirage très avantageux, que nos amis se le disent.

L'"ALMANACH POUR TOUS"

Nous venons de recevoir un exemplaire de l'"Almanach pour tous" publié par M. Auguste Bouesnel. C'est une délicieuse et très utile publication que nous recommandons à tous nos lecteurs. On trouve de tout là-dedans. Mois du calendrier, recette de bonne cuisinière, conseils pratiques d'économie domestique, historiettes et bons mots, lois de chasse et de pêche de la province de Québec, etc. On y trouve même une recette pour vivre cent ans!

L'opuscule contient aussi une très intéressante nouvelle de M. Henri Roullaud, de la rédaction de "La Presse".

En un mot l'"Almanach pour tous" est une petite encyclopédie de famille qui sera d'une grande utilité au foyer.

Peignes montés en argent, 50c à $1.65. R. Hemeley, 255 rue St Jacques.

LA MODE DU JOUR

Elégant corsage pour le théâtre en soie blanche recouverte de net très clair. Le boléro en satin noir est garni de biais de soie taffetas et de boutons de même soie. Le chapeau en moire blanche est orné d'une longue plume d'autruche et de velours noir.

Beaux Cadeaux de Fêtes

Les Cadeaux de Fêtes appropriés et utiles sont ceux qui jouissent de la plus grande vogue cette année. Un joli meuble est justement l'article.

Tous nos Prix sont Réduits jusqu'au Jour de l'An.

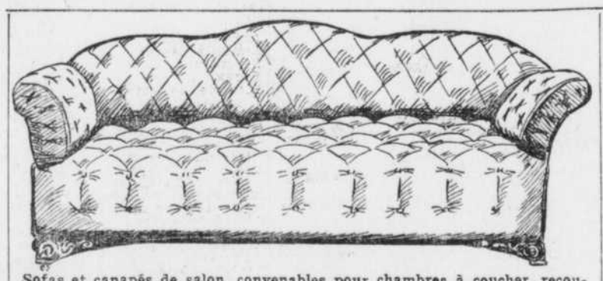

Sofas et canapés de salon, convenables pour chambres à coucher, recouverts en denim très fort, à **$10.00**.

Tables de salle à manger, dans toutes les plus nouvelles formes, rondes ou carrées : **$6.50** jusqu'à **$100.00**.

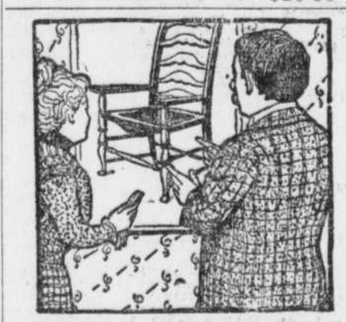

Chaises de tous dessins, de **35c** à **$50.00**. Nous offrons une ligne spéciale de chaises à dossier élevé, convenables pour salle à manger, à **90c** durant les fêtes.

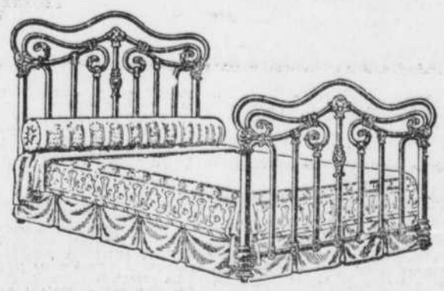

Couchettes en fer de **$2.50** à **$25.00**. Couchettes tout en cuivre, **$16.00** à **$50.00**.

Magasins Ouverts le Soir

Pour la commodité de ceux de nos clients et autres intéressés qui cherchent des occasions en fait de Meubles, pour les fêtes, et qui ne peuvent facilement magasiner durant le jour, nous avons décidé de tenir tous nos magasins ouverts le soir, à partir de ce soir, vendredi, et cela jusqu'à Noël.

Les personnes désireuses d'acheter qui se présenteront après les heures d'achat régulières recevront une aussi prompte attention que si elles étaient venues durant le jour; on leur donnera toutes les facilités de faire l'examen ds notre immense stock de Meubles et elles seront l'objet de la plus grande courtoisie.

H. A. WILDER & CO.

3 MAGASINS

258 rue Saint-Jacques, 2415 rue Sainte-Catherine Ouest, 2080 rue Notre-Dame.

BANQUE D'OTTAWA

PROCES VERBAL DE LA TRENTE-UNIEME ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

La trente-unième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Ottawa a eu lieu mercredi, le 13 décembre 1905, dans l'edifice de la banque.

Le président demanda au Secrétaire de lire le RAPPORT DES DIRECTEURS.

Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaires le Trente-Unième Rapport Annuel, montrant le résultat des affaires de la banque pour l'année terminée le 30 novembre 1905, avec en même temps, le bilan jusqu'à date.

La balance au crédit, du compte des profits et pertes, le 30 novembre 1904, était.		$ 73,332.26
Les profits nets pour l'année finissant le 30 novembre 1905, après déduction des dépenses d'administration, et avoir fait la provision nécessaire pour l'intérêt dû aux déposants, pour l'intérêt non acru sur escomptes courants, et pour toutes dettes mauvaises et douteuses.		360,187.57
		$433,519.83
Appropriées comme suit:		
Dividende No 58, 4½ p. c. payé le 1er juin 1905	$112,500.00	
Dividende No 59, 5 pour cent, payable le 1er dec. 1905. . . .	125,000.00	
En réduction des édifices et des meubles de la banque. . .	46,998.86	
Transporté au fonds de pension des employés. .	5,000.00	
		289,498.86
Balance portée au crédit du compte des profits et pertes.		$144,020.97

Des succursales de la banque ont été ouvertes pendant l'année à Stoughton, Saskatchewan et aux endroits suivants d'Ontario: Ottawa, angle de la rue Bank et de l'avenue Gladstone, Toronto angle de la rue Gerrard et de l'aveoue Broadview, Chesterville, Martintown, Richmond, Peterborough, et une sous-succursale à Virden, Manitoba, a été ouverte à Lenore.

C'est l'intention des directeurs d'ouvrir bientôt une succursale à Rouleau, Saskatchewan, et des arrangements sont faits pour l'établissement d'un bureau à Powassan, Ontario, pour être présentement sous la direction du gérant à North Bay.

A l'assemblée annuelle des actionnaires en 1902, l'autorisation fut donnée d'augmenter le capital action de $1,000,000, dont $500,000 furent émis en février 1903, et vos directeurs ont pensé qu'il était sage d'émettre le reste, $500,000 à une prime de 100 p.c.

Les inspections habituelles des bureaux ont été faites durant l'année.

Les officiers de la banque continuent à remplir leurs devoirs respectifs à la satisfaction des directeurs.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGES HAY,
Président.

Les scrutateurs firent rapport que les anciens directeurs ont été réélus comme suit: George Hay, David MacLaren, Henry N. Bate, John B. Fraser, Hon. George Bryson, John Mather, Henry K. Egan, Denis Murphy, George H. Perley, M. P., et à une assemblée des directeurs nouvellement élus, tenue subséquemment, M. George Hay fut réélu président, et M. David MacLaren, vice-président, pour l'année courante.

L'ETAT GENERAL

L'état général du passif et de l'actif au 30 novembre se lit comme suit: —

PASSIF.	1904		1905	
Billets en circulation. .		$ 2,374,017.00		$ 2,325,279.00
Dépôts portant intérêt .	$12,830,379.45		$15,224,291.88	
Dépôts ne portant pas intérêt.	$2,286,650.41	$15,126,229.86	2,664,975.61	17,889,267.47
Dépôts faits par, et balances dues à d'autres banques du Canada. .		3,048.69		90.00
Balances dues aux agences de la banque, ou aux autres banques ou agences, dans le Royaume-Uni.		314,689.97		
		$17,817,985.52		$20,212,636.47
Capital (payé).	2,500,000.00		2,500,000.00	
Réserve.	2,500,000.00		2,500,000.00	
Dividende de 4½ pour cent (payable le 1er Décembre 1904). .	112,413.14			
Dividende de 5 pour cent, payable le 1er Décembre 1905.			125,000.00	
Réservé pour intérêt et échange.	12,450.00		14,010.00	
Réduction sur escomptes courants.	60,904.00		66,722.00	
Balance du compte de profits et pertes reportée.	73,332.26		144,020.97	
		$ 5,259,099.40		$ 5,349,752.97
		$23,077,084.92		$25,562,389.44

ACTIF				
Espèces.	$517,942.33		$610,982.96	
Billets de la Puissance.	1,185,199.50		1,528,929.00	
Dépôt au gouvernement de la Puissance pour garantir la circulation des billets.	125,000.00		125,000.00	
Billets et chèques sur d'autres banques. . .	668,976.95		601,808.89	
Dépôts faits à, et balances dues par d'autres banques au Canada. .	600,439.41		752,005.25	
Balances dues par les agences de la Banque, ou par d'autres banques ou agences, ailleurs qu'au Canada et dans le Royaume-Uni. . .	507,580.93		454,453.73	
Balances dues par les agences de la Banque ou par d'autres banques ou agences dans le Royaume-Uni.			112,614.23	
Garanties du gouvernement de la Puissance et Provincial. . . .	545,981.83		600,816.93	
Prêts et consolidés de la guerre nationale anglaise.	631,616.67		634,135.67	
Garanties municipales, canadiennes, ou garanties publiques, étrangères ou coloniales, autres que canadiennes.	520,537.33		310,860.87	
Obligations, débentures et stocks de chemins de fer et autres. . .	482,095.64		480,188.64	
Prêts à demande et à courte échéance sur stocks et obligations au Canada.	1,023,083.97		1,084,886.38	
		6,808,398.56		$7,296,182.05
Prêts courants.		15,750,221.48		17,672,596.48
Dettes en souffrance de la perte desquelles il a été prévu.		42,522.11		38,516.91
Immeubles, autres que les édifices de la banque.		12,749.59		32,501.05
Hypothèques sur immeubles vendus par la banque.		24,886.23		28,129.70
Edifices de la banque. .		440,000.00		500,000.00
Autres actifs non inclus sous les rubriques précédentes		8,307.00		1,463.25
		$23,084,084.92		$25,562,389.44

GEORGE BURN.
Gérant général.

DEPARTOUT

(Des correspondants reguliers de LA PRESSE)

ST ANTOINE DE PONTBRIAND

M. Savoy, M. P., notre député, était de passage ici dimanche dernier, accompagné de M. Geo. Rousseau. Il est venu voir ses électeurs et en même temps les remercier de la confiance qu'ils lui ont témoignée. L'assemblée a été tenue chez M. Art. Dupuis.

MATTAWA

Les enfants s'en donnent à coeur-joie avec leurs traîneaux. Nos chemins sont couverts de glace.

—Le choeur de chant de l'église Sainte-Anne, sous l'habile direction de M. Ludger Jodoin, est à préparer une messe pour Noël. Nous aurons la messe de minuit comme d'habitude, cette année.

—M. Lorenzo Pigeon, maintenant à l'emploi de M. Rochester, est en visite dans sa famille pour quelques jours.

—Madame L. H. Timmins et sa jeune fille, Graziella, sont de retour de Lachine depuis une quinzaine.

HENRYVILLE

Un pigeon voyageur est venu se réfugier chez un cultivateur de cette paroisse. Il a été trouvé dans une cuisine d'été. Il a un anneau à la patte, avec l'inscription O. ou C. et 5 d'un côté, et de l'autre côté, le chiffre 14. Toute information additionnelle pourra être obtenue en s'adressant à Arcade Coupal.

SAINT-ELPHEGE

Une retraite a été prêchée par le Rév. Père Barolet, Rédemptoriste. Elle a duré quatre jours. La clôture a été faite le jour de l'Immaculée-Conception, et la bénédiction papale a alors été donnée.

Tous les hommes mariés et les jeunes gens sont entrés dans la Ligue du Sacré-Coeur.

SHERBROOKE

M. l'abbé Gosselin, ancien curé de Saint-Stanislas d'Ascot, et maintenant de l'évêché de Sherbrooke, a été l'objet d'une imposante démonstration de la part de ses anciens ouailles, samedi dernier, au cours d'une visite qu'il fit à cette paroisse.

—Les perceptions au bureau du Revenu de l'Intérieur, division de Sherbrooke, ont été, pour le mois de novembre écoulé, de $34,873.27.

ARTHABASKAVILLE

Mme H. Hains est partie le 7 du courant de Liverpool pour revenir à Arthabaska, chez son père M. J. E. Méthot. Elle a passé quelques mois avec son mari qui était employé pour le gouvernement canadien à l'exposition de Liège. Elle retournera à Liverpool au printemps.

—Le terme de la cour de circuit et de la cour supérieure pour le mois de décembre en ce district s'ouvrira en notre ville, le 14 du courant, jeudi, sous la présidence de M. le juge Malouin. Un bon nombre de causes sont inscrites.

SAINTE-DOROTHEE

Notre retraite commencée le 5 du courant s'est terminée le 8, jour de l'Immaculée Conception. A cette occasion, l'église paroissiale a revêtu ses plus belles parures.

Le prédicateur, un R. P. de l'Ordre des Franciscains, a déployé beaucoup de dévouement. Le succès a couronné son zèle: il y eut pour le Tiers-Ordre, 16 prises d'habit et 2 vêtures.

Durant son séjour ici, le Père a visité les malades de la paroisse.

PERIBONKA

La glace est maintenant prise sur le lac Saint-Jean et les voitures commencent à circuler entre Roberval et Péribonka.

Le thermomètre est descendu hier à 8 degrés au-dessous de zéro.

Dimanche dernier on a fait l'inauguration d'une annexe à l'église de Saint-Edouard de Péribonka.

M. Eugène Roy, de Saint-Prime, est en promenade chez sa mère, Mme A. D. Roy.

BUCKINGHAM

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée ici avec beaucoup de solennité.

Depuis près de six semaines, notre curé, M. l'abbé E. C. Croteau, est retenu à son presbytère par une forte attaque de grippe.

Le révérend Père Cavanagh, curé de Saint-Malachie, a fait dimanche dernier ses adieux à ses paroissiens. Il vient d'être nommé curé de Huntley, pour remplacer M. l'abbé Gagnon, qui est dangereusement malade.

Le commerce de Noël souffre beaucoup de l'état déplorable des chemins. Nos magasins sont remplis de jouets très jolis et les marchands rivalisent dans l'arrangement de leurs vitrines.

NICOLET

La fête de l'Immaculée Conception a été très solennelle cette année, dans notre cathédrale. Sa Grandeur Mgr S. H. Brunault officiait pontificalement et le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé L. E. Boisvert.

La partie musicale a été bien exécutée. La messe de A. Dierix a été rendue avec beaucoup d'art par le choeur de chant de la cathédrale, sous l'habile direction de M. l'abbé Edm. Chatillon. Aux vêpres, la partie musicale a eu le même succès.

M. Ariste Boisvert, propriétaire de la "Montreal Plating Co." était de passage à Nicolet, ces jours derniers, chez son frère, M. Léopold Boisvert.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Pour avoir une réponse dans les colonnes de la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" il faut se soumettre à l'observance des règles suivantes:

S'abstenir de poser des demandes sur des sujets que l'on ne peut traiter sans offusquer la morale ou les bonnes moeurs;

La "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" peut rester très intéressante et rendre de grands services au public, à la condition de se maintenir sur un terrain d'intérêt général.

Toutes les correspondances devront être adressées à "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" de "La Presse" 51 rue Saint-Jacques, Montréal.

Ne poser aucune question sur des sujets irritants, controversés, dogmatiques, politiques ou religieux; ne demander qu'une seule chose à la fois;

Signer les lettres et indiquer l'adresse, ainsi que les initiales ou le nom sous lequel la réponse devra paraître;

S'abstenir de poser des questions oiseuses ou inutiles, n'ayant d'autre but que de satisfaire un sentiments de curiosité personnelle;

NOTA. — L'Administration des Postes du Canada et celle des Etats-Unis nous informent de temps à autre que des lettres adressées à "La Bibliothèque pour tous" sont restées en souffrance dans ses bureaux par suite d'insuffisance d'affranchissement.

Nous invitons nos correspondants à observer la taxe des lettres confiées à la poste, s'ils veulent qu'elles nous parviennent. Ceux de nos lecteurs qui se plaignent que leurs lettres ne nous parviennent pas, peuvent formuler, auprès de l'Administration générale des Postes une plainte afin de faire faire des recherches.

1049. DEMANDE. — Clorinthe. — Bravo! la fameuse opinion que vous avez des femmes, puissions-nous être aussi harmonieuses que la chose comparée, le manque de silence serait à demi pardonné quoique je ne l'admette pas.

Maintenant, grand Devin, à mon tour de vous poser ma question; après maintes recherches, qui sont restées vaines, je me confie à vous, pour vous demander combien de temps Adam et Eve sont-ils restés dans le Paradis Terrestre?

REPONSE: — Reportez-vous à la réponse ci-dessus pour savoir mon opinion philosophique sur les hommes, comme cela vous aurez les deux et vous pourrez juger.

Quant à la durée du séjour de Adam et Eve dans le Paradis Terrestre, aucun auteur n'en fait mention.

1050. DEMANDE. — Virginie. — Seriez-vous assez bon monsieur le savant de me dire ce que c'est que la petite bête que je vous envoie dans une petite boîte?

REPONSE: — L'insecte envoyé est une forficule, appelée vulgairement Perce-oreilles. Son nom lui vient de la ressemblance de ses pinces anales avec l'instrument qui servait autrefois aux bijoutiers à percer le lobule auriculaire, pour y introduire des boucles d'oreilles.

1051. DEMANDE. — Avidité.—Combien il y a-t-il de côtes chez l'homme et combien chez les animaux?

REPONSE: — Chez l'homme il y a douze paires de côtes, sept vraies, les sept premières, et cinq fausses dont trois reliées aux précédentes par leurs cartilages et deux complètement libres. Chez les animaux le nombre varie selon l'espèce de la classe. Elles sont variables chez les divers mammifères, surtout en ce qui concerne les vertèbres dorsales et elles sont bien plus nombreuses chez les jumentaires.

1052. DEMANDE. — Ignatus. — Seriez-vous assez bon de me dire s'il y a une préparation ou ciment pour remplir des fêlures de poêle et aussi la meilleure teinture pour imiter le noyer noir sur bois blanc?

REPONSE: — Voici la formule d'un mastic qui résiste à l'eau et au feu et qui est employé pour réparer les poêles et les foyers de chaudières à vapeur.

Argiles sèches.	.4 parties
Limaille de fer.	2 parties
Sel marin.	.0.5 parties
Borax.	.0.5 parties
Bioxyde de manyanèse. . .	.1 partie

Ajoutez la quantité d'eau nécessaire pour en faire une bouillie qu'on applique immédiatement sur les pièces. Pour imiter noyer, vous trouverez chez les marchands de peinture une couleur spéciale à cet effet.

1053. DEMANDE. — Ellen. — Je m'empresse de vous écrire de nouveau, daignez monsieur être assez bon de me répondre. Dimanche le 12 novembre, je vous demandais de m'indiquer le nom des raisins que je vous envoyait, vu que je n'ai pas reçu de réponse je ne sais quoi penser.

REPONSE: — Nous n'avons pas reçu de raisins, ni de lettre de cette nature. Votre lettre et vos raisins ont du se perdre et s'égarer, surtout si ces derniers étaient mal emballés.

1054. DEMANDE. — Joseph Bl. — Auriez-vous la bonté de me dire où je pourrais avoir copie du journal "Le Monde" de l'an 1881 et 1882, pour faire des recherches seulement.

REPONSE: — Vous pourriez trouver la collection du "Monde" à la bibliothèque de "La Presse."

1055. DEMANDE. — St P. — Quel est le nom du minérai ci-inclus? Quel en est la valeur?

REPONSE: — Le minérai en question est composé de pyrite de cuivre avec un peu d'argent. Il aurait une certaine valeur s'il était en quantités appréciable. L'échantillon envoyé est assez riche en argent, mais est bien petit.

1056. DEMANDE. — Pour faire suite à la réponse 850. — Un de nos lecteurs a bien voulu nous communiquer les renseignements suivants sur le théâtre Sarah Bernhardt à Paris, qui pèuvent s'ajouter à la réponse de la demande No 850.

REPONSE: — Le théâtre Sarah Bernhardt Place du Châtelet, Paris, fut autrefois Théâtre des Nations, Théâtre de Paris, Théâtre Historique. Il fut loué à l'Etat en 1887, pour le théâtre de l'Opéra Comique, qui y resta jusqu'en 1898; c'est alors que Sarah Bernhard le loua pour son compte et lui donna son nom. Ce théâtre appartient à la ville de Paris. On joue actuellement au théâtre Sarah Bernhardt "Le Masque d'Amour" de Mme Daniel Lesueur. Pendant l'absence de la tragédienne s'est M. André Calmette, qui en a la direction artistique.

1057. DEMANDE. — A. V. S. — Mon père est mort il y a 5 ans, il a fait son testament en faveur des enfants de sa première femme.

Il y avait 6 ans que mon père ne vivait pas avec sa deuxième femme est-ce que ma belle-mère a droit à la moitié de ce que mon père possédait?

REPONSE: — Votre belle-mère a droit à sa part de communauté, c'est-à-dire à la moitié de ce qui a été acquis à la communauté pendant la durée du second mariage de votre père.

1058. DEMANDE. — De nombreux lecteurs et lectrices. — Pourriez-vous m'indiquer un moyen de faire tomber les petits cheveux, poils follets et poils, sur le front, le cou et la figure?

REPONSE: — J'ai indiqué divers moyens, surtout les plus pratiques, dans plusieurs réponses. En voici un, le dernier, que je recommande:

Pate épilatoire:

Sulphydrate de soude. . . .	.3 onces
Chaux vive pulvérisée. . .	.10 onces
Amidon en poudre.	10 onces

Mêlez.

Faites une pâte avec un peu d'eau mélangée à une petite quantité de cette poudre et appliquez pendant 3 ou 4 minutes, sur la partie poilue, et laver ensuite à l'eau. Tous les cheveux et poils tomberont.

1059. DEMANDE. — Eve. — J'ai une fille que j'aime beaucoup; elle est ma seule enfant. Elle a été un peu malade parce qu'elle a été maladive. Elle est nerveuse et très excitable. Elle a 19 ans à présent. Je voudrais avoir votre opinion sur l'état nerveux des jeunes filles et le moyen d'éviter la neurasthénie?

REPONSE: — Si j'étais maman, je voudrais que ma fille ignorât ses nerfs et son système nerveux, je ne lui permettrais pas d'employer, même en jouant, ces termes déplacés dans la bouche d'une jeune fille, je la punirais si je l'entendais parler de sa nervosité comme d'une chose de décadence honteuse.

N'est-ce pas, en effet, un spectacle lamentable que celui d'une jeune fille, qui devrait être la gaîté, le soleil de la maison, plongée dans le marasme, les joues pâles, les yeux ternes, les gestes las, ne s'intéressant plus à rien, dégoûtée de tout et de tous, pleurant sans cause, n'ayant plus d'appétit, plus de sommeil, envahie par la fatigue, l'anémie, l'hypocondrie!

Pour éviter "l'état nerveux des jeunes filles" et cette odieuse neurasthésie, il faudrait modifier profondément l'éducation de nos enfants. Les mères de famille devraient doser le travail intellectuel de leurs filles, choisir soigneusement leurs lectures, les habituer à une vie simple et réglée, et non à la vie factice des salons, supprimer toutes les excitations capables d'ébranler leur système nerveux: De l'air, de l'exercice, des jeux, de la gaîté, mères de famille, si vous voulez faire de vos filles de vraies femmes et opposer à la neurasthésie envahissante une barrière infranchissable.

1060. DEMANDE. — Tit-Noir. — Le propriétaire de la maison où je réside, au deuxième, à réparé sa maison, c'est-à-dire relevé les fondations et a aussi fait autres travaux qui nous ont causé quelques dommages. Les tapisseries, les prélarts de l'escalier ont été déchirés. Il m'a fallu poser du papier neuf. J'ai demandé au propriétaire la tapisserie requise pour remplacer celle qui avait été détériorée par ses réparations. Il ne l'a pas voulu!

De plus, l'eau, la fonte des neiges ou la pluie, dégoutten en plusieurs endroits de la couverture dans différents appartements et est une nuisance et un dégât pour nous.

L'eau dans les closets coule constamment avec une telle pression et une telle force que nous sommes portés à croire que nous sommes en plein vent Nord-Est! Ce n'est pas très agréable, la nuit surtout.

Je n'ai pas de bail, mais il a promis faire les réparations nécessaires, quand j'ai loué de lui.

Il nous dit de jour en jour: "je vas voir à ça!" et rien ne vient.

Croyez-vous que je pourrais faire faire ces réparations et garder le montant payé, sur le prix de mon loyer?

REPONSE: — Non vous ne pouvez faire faire les réparations vous même. Vous êtes tenu de payer vos loyers régulièrement au propriétaire, mais celui-ci est tenu par contre de tenir votre logement dans un état convenable d'habitation. Vous pouvez, en raison des réparations et des décorations que vous énumerez, demander des dommages à votre propriétaire et au besoin, si votre logement devenait inhabitable par négligence ou mauvaise volonté de ce dernier, vous pouvez changer de logement, après avoir au préalable notifié à votre propriétaire par protêt notarié, les réclamations ainsi que les griefs que vous invoquerez. Dans ce cas, il est nécessaire que vous vous entouriez de preuves et de témoins.

1061. DEMANDE. — Ignorant. — Quel prix dois-je payer pour faire enrégistrer une marque de commerce à Ottawa et à qui dois-je m'adresser pour cela, et si je puis me servir de la même marque de commerce pour manufacturer différents articles?

REPONSE: — Pour faire enregistrer une marque de commerce à Ottawa vous aurez un droit de $10 à payer, pour faire patenter un produit une taxe de $25.

La même marque peut servir à tous vos produits.

1062. DEMANDE. — Pétunia. — J'ai l'intention, pour le printemps prochain de mettre des boîtes à l'extérieur de mon balcon, à la hauteur du deuxième étage, pour y mettre de la terre et y planter des fleurs.

Quelles seraient, à votre avis, les fleurs les plus propices: 1o du côté Est, où il y a du soleil durant environ trois heures dans la matinée; 2o au Sud, où le soleil paraît presque toute la journée?

REPONSE: — Pour l'Est, où le soleil ne donne que trois heures par jour vous pourriez planter les plantes suivantes qui demandent de l'ombre: Fougères, lierre, glaïeculs, cactus, volubilis, violettes, digitales, mimosa, etc...

Au Sud où le soleil donne une grande partie de la journée, vous pouvez y exposer toutes les plantes et fleurs des jardins.

Si j'avais un conseil à vous donner je vous dirais d'y planter de très bonne heure ce printemps, des tubecules, des oignons et des fleurs à reproductions par marcottage, comme les géraniums, les oeillets etc., qui peuvent se cultiver facilement et se reproduire sans le secours de beaucoup de science.

1063. DEMANDE. — Adèle inquiète. — Seriez-vous assez bon de me dire par la "Bibliothèque pour tous" que signifie que mes ongles se décollent.

Est-ce la cause d'un mauvais tempérament?

REPONSE: — Si vos ongles se décollent complètement, c'est un caractère appartenant à quelques maladies seulement. Il serait bon que vous allisez voir un médecin, aussitôt que possible.

1064. DEMANDE. — Un abonné. — Veuillez donc répondre à la question suivante dans vos colonnes de la "Bibliothèque pour tous." Un billet promissoire peut-il se faire par deux ou plusieurs personnes collectivement et solidairement et veuillez m'en donner la formule?

REPONSE: — Oui. Voici une formule: Au 15 janvier prochain, nous nous engageons à payer conjointement et solidairement à Monsieur X X. la somme de. . . . . valeurs reçues en espèces.

Montréal, le. 1905

Signatures et adresses.

1065. DEMANDE. — Petite lectrice. — Vous qui savez tant de choses, ne pourriez-vous pas m'enseigner quelque chose pour engraisser, je vous serais très reconnaissante?

REPONSE: — Nourrissez-vous de fèves, de pois, de pommes de terre en purée, de maïs en farine, donnez-vous de l'exercice en plein air, dormez neuf à dix heures sur vingt-quatre, ayez l'esprit tranquille et buvez deux pintes de bière par jour. Pesez-vous toutes les semaines. Si après trois mois de ce traitement vous n'avez pas engraissé de dix livres, c'est que vous n'engraisserez jamais. Vous mourrez maigre.

1066. DEMANDE. — Annette. — Que conseillez-vous à une jeune dame sourde depuis 15 ans, la surdité provient d'un mal dans le nez et le dernier spécialiste consulté m'a ordonné des douches nasales et l'usage d'une pompe à air: ne serait-il pas préférable de mettre une médecine quelconque dans l'eau et s'il vous plaît m'enseigner quelle médecine est meilleure.

Inutile de me conseiller le traitement d'un spécialiste, ils m'ont tous passé par les mains à cent lieues à la ronde.

Votre consultation est la dernière.

REPONSE: — Il y a deux alternations dans votre cas. Ou vous êtes guérissable ou bien vous êtes incurable; il n'y a pas de milieu. Si vous êtes guérissable il y a quelque chose à faire; si vous êtes inguérissable il n'y a rien à faire. Ce n'est pas, dans ce dernier cas, un médicament quelconque mis dans l'eau qui vous sert à vous donner des injections dans le nez ou dans les oreilles qui pourra vous améliorer. Si au contraire votre état pouvez être améliorée ou guérie, les nombreux médecins que vous avez consultés ont du vous éclairer et vous donner un traitement à suivre. Je ne puis donc rien voir dans cette occurence qui puisse vous éclairer sur votre surdité, puisque je n'en connais pas la ou les causes.

1067. DEMANDE. — Sarah. — Auriez vous un petit remède à enseigner pour ce que les médecins appellent une tumeur, c'est à peu près gros comme un pois sur le bord de la paupière inférieure de l'oeil et j'en ai déjà eu une semblable il y a quatre ans et j'ai du subir l'opération, cette fois-ci j'aimerais bien à me guérir sans opération, vous m'obligeriez infiniment en me donnant votre opinion dans "La Bibliothèque pour tous" et vous me rendriez grand service?

REPONSE: — Je ne pense pas que vous puissiez vous débarrasser de cette petite tumeur sans une opération. Peut-être qu'en la faisant détruire peu à peu à l'aide de caustiques, vous arriveriez à éviter l'opération. Mais faut-il pour vous renseigner exactement, connaître la nature de cette excroissance?

1068. DEMANDE. — Bea de C. — Avez-vous déjà entendu dire que le tonnerre ait mis le feu sur une bâtisse où il y avait un paratonnerre.

REPONSE: — Oui le tonnerre peut mettre le feu sur une bâtisse munie d'un paratonnerre, lorsque celui-ci est défectueux ou que ses conducteurs sont mal isolés, ou encore qu'il ne préserve pas entièrement la bâtisse.

1069. DEMANDE. — Ancienne Abonnée. — Pourriez-vous m'enseigner un remède pour me faire dormir.

Je suis atteinte d'une maladie nerveuse depuis quatre ans et je ne puis dormir.

J'ai consulté plusieurs médecins, mais ils sont impuissants à me soulager.

Du moment que je me couche j'ai des douleurs dans les jambes mais souvent aussi je n'ai pas sommeil: c'est bien énervant.

Je vous serais bien reconnaissante si vous pouviez m'enseigner quelque chose?

REPONSE: — Essayez le sirop suivant à raison d'une à trois cuillerées à bouche dans un peu d'eau, le soir:

Hydrate de chloral. . . .	.4 drachmes
Bromure de potassium. . .	.4 drachmes
Eau de laurier cerise. . . .	.1 once
Sirop simple.	.4 onces

Vous abstenir de thé et de café autant que possible.

1070. DEMANDE. — Wilfrid D. — Une personne ayant emprunté de l'argent de certaine Compagnie de Prêt, donna son ménage en garantie; au bout de quelques mois il vendit son ménage argent comptant et garda une chambre là depuis ce temps-là. Aujourd'hui la Compagnie veut se faire rembourser et a beaucoup de difficultés. Est-ce que le nouveau propriétaire du ménage peut être inquiété et avoir du trouble avec cette affaire là vu que le ménage a été laissé dans la même maison?

REPONSE: — Le nouveau propriétaire ne peut être dépossédé s'il a agi de bonne foi et s'il ne connaissait pas la situation du vendeur. Par contre ce dernier peut être inquiété, pour avoir vendu des objets qui ne lui appartenaient plus.

LOUISEVILLE

Vendredi dernier, un incendie s'est déclaré dans la maison de Mme veuve Louis Tellier, rue Sainte-Elisabeth. Mme Tellier avait quitté ses quatre enfants la maison pour aller assister cérémonie religieuse au couvent des Soeurs de l'Assomption, dans notre ville, à l'occasion de l'entrée de deux de ses filles dans la confrérie des Saints-Anges Gardiens. A son retour, Mme Tellier vit en entrant dans sa maison une épaisse fumée s'échapper d'une de ses portes de chambre à coucher. En un instant, Mme Tellier avait réussi à étouffer les flammes. Elle croit que l'incendie a été causée par un tuyau de poêle qu'il y avait tout près d'un de ses lits. Mme Tellier déplore la perte de quatre lits complets, et de plus de la moitié du linge servant à son usage personnel, ainsi qu'à celui de ses enfants. Heureusement, les petits n'ont reçu aucune brûlure.

—Lundi matin, avait lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le service funèbre de Mlle Marie Saucier, décédée à l'âge de 57 ans. Mlle Saucier demeurait à Sainte-Ursule, au couvent. Les funérailles ont eu lieu à Louiseville.

—La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée, cette année, avec un éclat inaccoutumé, car c'était aussi ce jour-là, l'ouverture solennelle de notre retraite annuelle prêchée par le Révérend Père Antoine, de l'Ordre des Franciscains. L'église était décorée à profusion.

—La succession Lambert vient de vendre, au prix de $5,000, à M. Louis Asselin, de cette ville, la magnifique propriété située rue Saint-Laurent et ci-devant occupée comme maison privée et magasin par feu R. Lambert.

SAINT-HYACINTHE

M. Alfred Savard, arrêté ces jours derniers, pour voies de faits sur sa femme, a implorè la clémence du juge. M. le greffier S. Carreau, remplaçant le recorder Sicotte, s'est rendu à cette demande et a suspendu la sentence.

—Une députation d'électeurs du quartier No 5, au nombre d'environ 35 membres, est allée dimanche dernier, rencontrer M. L. Lussier, avocat, et lui demander de se représenter comme échevin aux prochaines élections. Le principal orateur a été M. E. H. Richer, libraire. M. Lussier a répondu qu'il avait l'intention de rentrer dans la vie privée, mais que devant une volonté si manifeste des électeurs du quartier 5, il se décide à solliciter de nouveau leurs suffrages.

Dans le quartier 4, on croit que M. Emile Marin, avocat, se présentera aux prochaines élections municipales pour remplacer M. Charles Brodeur, marchand, l'échevin actuel de ce quartier.

Si jamais l'on peut dire, d'un piano, "qu'il dure la vie", c'est bien maintenant, et ce piano c'est un Karn. Layton Bros. seuls agents pour ces célèbres instruments, 144 rue Peel. 15,20

Bagues ornées de trois perles, $5,00 à $10,00. R. Hemsley, 255 Saint-Jacques.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Blé, marché de Chicago, plus ferme; hausse de 3-8 à 5-8; décembre, 86 3-8 cents; mai, 87 7-8 cents; juillet, 84 cents; mais, en hausse de 1-8 à ¼ cent; décembre, 44 5-8; mai, 44 1-8 à 44¼; juillet, 44 3-8 cents; avoines, marché ferme, décembre, 30⅜ cents; mai, 32 5-8 cents; juillet, 30⅜ à 30 7-8 cents.

A Winnipeg — Blé à terme, marché en hausse; décembre, 76 1-8 cents; janvier, 76 3-8 cents; mai, 80½ cents.

A Montréal, blé de printemps, Manitoba, peu d'exportation. Prix trop fermes ici, pour les importateurs anglais. Avoines, No 2, 39 cents; No 3, 38 cents à 38½ cents; No 4, 37 à 37½ cents; orge de Manitoba, 48½ à 48 cents.

Farines — Affaires assez actives; patente de printemps, Manitoba, $4.90; forte à boulangerie, $4.40; straight rollers, $4 à $4.10; issues de blé, son de Manitoba, en sacs, $17; gru, $19 à $20; son d'Ontario, pesée libre, $15.50 à $16; gru, $20; farine d'avoine, $2.35; blé d'inde, $1.45 à $1.50.

Foin, No 1, $8.50 à $9.00; No 2, $7.00 à $8.00; trèfle et foin, $6.00 à $6.50; trèfle, $5.50 à $6.00.

PRODUITS DE LA FERME — Oeufs. Arrivages, 2 caisses seulement, hier, contre 451, la veille. Prix fermes, choisis, 25 cents; No 1, mirés, 20 cents; chaulés de Montréal, 21 cents.

Volailles — Dindes tuées, 14 à 16 cents; canards, 10 à 12 cents; poulets, 10 à 11½ cents; oies, 9½ à 10½ cents, et poules, 7 à 9 cents; viandes, boeuf, quartiers d'arrière, 4½ à 6¼ cents; devants, 3 à 4½ cents; agneaux, 8¼ à 9½ cents; mouton, 5 à 6 cents; veau, 8 à 9 cents; fèves, $1.70 à $1.75; miel, 13 à 14 cents; et coulé, 7¾ à 8 cents.

FROMAGES ET BEURRES — Marché au fromage, très ferme. Ontario, premières qualités, 12 5-8 cents à 12 7-8 cents. Québec, 12¾ à 12½ cents.

On a reçu, hier, 470 boîtes de fromage.

Beurres — Reçu, hier, 993 boîtes. Prix fermes, 23¼ à 23¾ cents; choix, et crémeries bonnes à fines, 23 à 23½ cents; beurre de ferme, rouleaux, 22 cents; et tinette, 20¼ cents à 21 cents.

SALAISONS, ETC. — Porc tué à l'abattoir, $9.00 à $9.25; de la campagne, $8.25 à $8.75; gros lard canadien, tierces, $29 à $30; au baril, $19 à $20; saindoux, 6¼ à 7¼ cents, et fondu, 11 à 12 cents; pur, 10 à 11 cents.

PAR G. W. FOSTER

Grande Vente Rapide de Trotteurs et Ambleurs ayant des Records de 2.13¼ et plus.

Elle aura lieu à nos écuries, 601 à 605 rue Saint-Paul, mercredi, 20 décembre, à 2.30 p.m. Les chevaux les plus rapides du lot ont fait leurs records en 1905, et tous les chevaux seront montrés et donnés à l'essai le jour de la vente, et ils seront vendus positivement tels que représentés. Le No 1, dans le lot, est une jument alezane, trotteuse, record 2.27; épreuve 2.15, a gagné une course de matinée, à un wagon, en 2.17 et 2.17, a été saillie en 1905, 15⅝ mains, garantie saine, douce et sans défaut. No 2, jument noire, trotteuse, record 2.17¾, épreuve 2.13, demi en 1.05, quart en 31 secondes; jument extrêmement rapide sur la glace; c'est une belle jument de route très rapide, belle allure, belle tête, n'a peur de rien, garantie saine et sans défaut, enregistrée. No 3, jument baie, trotteuse, "Lady Bell's", épreuve 2.24¼, enregistrée, 4 ans, 16 mains, tout à fait saine, douce, garantie sans défauts, devrait être excessivement rapide la saison prochaine. No 4, jument noire, trotteuse, "Maid at Arms", 4 ans, 15¾ mains, enregistrée, descendant de Electmont, ce dernier de Chimes, et d'Annette par Patchen Wilkes. C'est une splendide jument, rapide et de belle allure, qui ne manquera pas, avec de l'entraînement, à devenir très rapide. Nous recevrons une quantité limitée d'autres de chevaux rapides si on s'adresse de bonne heure. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, mercredi matin.

T. W. FOSTER AND CO., Encanteurs.

37—4 Tél. Main 3285.

CHEVAUX — A vendre, à l'encan, mardi, 19 décembre, à 10.30 a.m., 25 chevaux de trait pesant de 1,300 à 1,500 livres, pour chantiers et gros ouvrages. La plupart appartenaient à une maison de camionnage de cette ville, qui veut en disposer. Ce sont tous de jeunes et bons chevaux, de 5 à

Prêts à Commencer les Affaires à 8 a.m. précises

W. H. Scroggie
LIMITEE

Rues Ste Catherine Université et Victoria

Le magasin sera ouvert ce soir et tous les soirs de jours d'affaires d'ici à la veille de Noel

UN AUTRE JOUR DE MOINS D'ICI A NOEL

PLUS QUE SEPT JOURS D'AFFAIRES

A partir de ce soir le **Magasin restera ouvert** tous les soirs, afin de nous rendre à la demande des nombreuses personnes qui ne peuvent, durant le jour, faire les achats supplémentaires que nécessitent les Cadeaux de Noël.

Plus nous approchons de Noël, plus nous sommes convaincus que les gens devraient, autant que possible, apporter avec eux tous les petits paquets, et qu'ils devraient faire leurs emplettes de bonne heure le matin. De cette façon, les clients ont plus de loisirs et obtiennent plus de satisfaction. Pouvons-nous compter sur vous à ce sujet ?

SANTA CLAUS FAIT DU CURLING

J'ai surpris les membres du Thistle Curling Club, l'autre soir. L'un d'eux me dit que j'étais trop vieux, trop raids pour jouer, mais à la fin de la partie, il voulut voir ce que j'avais conservé de jeunesse et de vigueur. C'est notre camp qui gagna. Il y a là un secret. S'il me l'allait être aussi vieux, aussi cassé que j'en ai l'air, je ne pourrais plus faire mes visites, la veille deNoël. Et je sais que vous n'y tenez pas plus que moi. Vous préparez-vous à ma visite de la veille de Noël ? Voyez à ce que vos bas soient en bon état. Chez Scroggieon en vend des neufs et des bons à bon marché.

L'ami sincère des garçonnets et des fillettes sages,

Santa Claus.

Nous avons construit une **Maison pour Santa Claus**

Au royaume des jouets, troisième étage. Vous ne pouvez pas avoir accès à la maison, mais vous pouvez voir Santa Claus sur la cheminée et remarquer de quelle façon il descend.

Une charmante petite fille de quatre ans nous a demandé, aujourd'hui, si c'était bien le "vrai Santa Claus." Oui, c'est le "vrai Santa Claus." Venez le voir.

Vous serez tout aussi enchanté de votre **Visite au Royaume des Jouets**

Que le seront les jeunes

Voici quelques-unes des choses dont vous aurez besoin — un aperçu de ce que l'on apprécie probablement le plus — les meilleurs cadeaux pour mettre dans un bas de Noël :

Poupées articulées à 10c
Poupées habillées, 17 pouces de haut; avec souliers, bas et chapeaux. Prix régulier, 75 cents. Samedi . . 50c
Tambours, bons et forts, samedi . . 10c
Beaux grands services de poupées, dans une boîte 25c
Poupées habillées, dans une boîte, 13 pouces. Prix régulier, 35 cents. Samedi 25c

JEUX — TOUT A FAIT NOUVEAUX

Derk Ring Toss, à 60c
Jeu de téléphone, à 25c
Fusils Disko 60c
Loto 15c
Vieille fille, 10 et 25c
Chuck-a-Luck $1.75
Due Alley 40c
Grand jeu de pêche miraculeuse . . 50
Jeux de quilles, animaux comiques . 75c
Jeux de voyageurs insensés $1.25

Mobiliers Kindergarten, bons et forts, une magnifique table et deux chaises. Le mobilier $2.25
Chandelles pour arbres de Noël — 24 ou 36 chandelles par boîte, couleurs assorties 10c
Tableau noir et pupitre combinés, sur pied. Prix régulier, 50 cents. Samedi 35c
De plus grande dimension. Samedi . 65c
Traîneaux de bébé, avec lisses et patins en acier, complets avec bras. Prix régulier, $2.75. Samedi $2.25
Chevaux berçants, le plus bel assortiment de Montréal, nouveaux et jolis. de $1.85 à $25

CHEZ SCROGGIE, 3e ETAGE

Les Manteaux ne sont pas faits pour rester au Magasin

Il pourrait nous en rester si nous n'avions pris des mesures énergiques pour leur trouver des acquéreurs. C'est ce que nous avons fait pour les suivants, groupant des valeurs diverses avec des grandeurs variées et multipliant les charmes en réduisant les prix pour un placement immédiat. Tous monteaux nouveau genre.

Lignes désassorties de manteaux d'hiver pour dames, longueur ¾, en beau drap castor noir et en mélange de tweed avec plis et ceintures. D'autres semi-ajustés, avec bandelettes de même tissu. Toutes grandeurs. Prix réguliers, $12.50 à $18.50, pour $9.50

Manteaux pour dames, lignes désassorties, longueur ¾, en drap castor et en cheviote noire et bleu marine. Prix réguliers, $10.00 et $11.00 . . . . . $9.98
Pour . . . . . .

Manteaux longs, bien ajustés, en drap castor noir et fauve, aussi manteaux lâches à plis plats, en beau drap castor brun et noir. Manteaux de $19.50 à $25.00, pour $16.50

CHEZ SCROGGIE, AU 2e ETAGE

Ces Ulsters de Fillettes à $2.50

Se vendent régulièrement $5 et $6

Seulement 50 ulsters d'hiver, en mélange de tweed, en cheviote marine, grise et royale, garnis de galon et de nervure : quelques-uns avec collerette et ceinture, pour fillettes de 6 à 14 ans. Prix réguliers, $5.00 et $6.00, pour $2.50

CHEZ SCROGGIE, 2ième ETAGE.

Le Gérant du Rayon des Chaussures Prévoit

Que les Affaires, Samedi, seront plus considérables qu'à l'ordinaire

Afin de pouvoir répondre à toutes les demandes, nous nous sommes procuré des assortiments supplémentaires et nous avons engagé de nouveaux commis. Cependant, si vous désirez être servi le plus avantageusement possible, vous feriez bien de magasiner dans la matinée. Pour vous encourager à venir de bonne heure, voici des occasions que nous offrons aux personnes qui viendront le matin.

Bottines Blucher, à lacets, en veau Box, doublées de beau feutre chaud, bonnes semelles et bons talons, convenables pour le patin ou la rue, points 2½ à 7, pour dames. Notre prix spécial est $2.50 la paire. Samedi matin. $2.00
Epargne de 50c pour les acheteuses de bonne heure).

Pardessus à boutons, en bon drap noir, doublés de laine, noirs, et imperméables, marque "Goodyear," faits par la Cie Canadienne de Caoutchouc, pour dames. Notre prix spécial est $1.85 la paire. Samedi matin. $1.65
Epargne de 20c pour les acheteuses de bonne heure).

Pantoufles de maison, en beau velours, dessins bleus et blancs de fantaisie, chaudement doublées, semelles épaisses en feutre converses en cuir, points 3 à 7, pour dames. Notre prix spécial est 50c. Samedi matin, la paire. 35c
Epargne de 15c pour les acheteuses de bonne heure).

CHEZ SCROGGIE, 2ième ETAGE.

Exposition de Paniers

Paniers de toutes sortes, convenables pour cadeaux de Noël. Paniers en papier mâché, 2 offres spéciales pour samedi, 19c et 25c.

Paniers en papier mâché, de 40c à $3.50.
Paniers à ouvrage pour enfants, sur pied, à 75c, $1 et $1.25.
Paniers à ouvrage unis, à 15c, 25c, et 40c.
Paniers à ouvrage de fantaisie, de 50c à $2.00.
Paniers à ouvrage couverts, 75c, $1.25 et $1.35.
Paniers à ouvrage doublés, 25c, 50c et 75c.
Paniers à ouvrage couverts et doublés en soie, de 75c à $3.50.
Paniers de bébés, à 50c, 60c, 70c, 75c, 90c et $1.25.
Porte-cheveux de fantaisie, à 20c, 25c et 50c.
Paniers de bébés, sur pied, à $2.50, $2.75 et $3.25.
Paniers à ouvrage sur pieds, à $1.25, $1.50, $2, $2.25, $2.50, $2.75, et $3.50.
Porte-cheveux de fantaisie, à $2, $3.50, $4.25, et $5.75.
Mouchoirs, à 20c et 25c.
Mouchoirs, à 60c, 75c, $1.10 et $1.50.
Paniers à linge couverts, à $2.25, $3, $3.50 et $4.

AU SOUS-SOL DE SCROGGIE.

Cadeau pour Garçonnets achetant

Un complet ou un Pardessus coûtant $3.75 et plus.

Le cadeau consiste en une montre et une chaîne — un bon chronomètre et une jolie chaîne, samedi.

Habillements de garçonnets pour les fêtes, de toutes descriptions, des plus jolis et des plus nouveaux genres. Complets russes et Norfolk à 3 articles. Aussi pardessus et reefers. La montre donnée avec chaque complet ou pardessus vendu depuis. $3.75
Complets-blouses à la russe, pour garçonnets. $3.80
Reefers pour garçonnets, depuis. . $2.90
Complets Norfolk pour garçonnets. $3.75
Complets à 3 articles pour garçonnets. $3.75
Pardessus en raglanette pour garçonnets. $4.95
Pardessus à la russe pour garçonnets. $4.50
Pardessus en couverte pour garçonnets. $3.85

CHEZ SCROGGIE, AU 2e ETAGE.

Albums et une Foule d'Autres Choses

Pour Cadeaux.

Tels que

Boîtes à bijou en métal, fini argent ou or, avec doublure en soie de couleur. Prix variant de..... 35c à $5.00
50 Albums tels que gravures, grandeurs 9½ x 7½ pouces, contenant 20 photographies cabinet et 16 plus petites. Bonne valeur pour le prix de 69c
Nous donnerons un chevalet en cuivre avec l'album pour ...$1.00

Au Rez-de-Chaussée de Scroggie.

Vous ne savez que lui donner?

Un boa en plume d'autruche. Ce n'est pas aussi dispendieux depuis que nous avons fait une réduction de 25 pour cent sur la variété choisie que nous avons. L'avantage, qui indique aussi qu'il y a nécessité urgente d'acheter de bonne heure, est qu'il y en a très peu d'une sorte. Un aperçu des valeurs et des prix :

Boas en plume de $6.00, pour $4.50
Boas en plume de $12.00, pour. 9.00
Boas en plume de $15.00, pour. 12.00
Boas en plume de $25.00, pour. 18.75

Boas en plume d'autruche et effets étole, noir, gris, blanc et naturel.
Vous aurez un meilleur choix à 8 a.m.

CHEZ SCROGGIE, 2ième ETAGE, RAYON DES CHAPEAUX.

RAPPELEZ-VOUS QU'IL Y A UN RAYON DE BONBONS
Au Troisième Etage, tout Près du Rayon des Jouets

Dessus de Bureaux

DE 39c POUR 25c

COMME LA GRAVURE
SAMEDI, DE 8 A 10 A.M.

Dessus de bureau en mousseline suisse blanche, à jour, avec boutonnières, bordées de soutache blanche, grandeur 18 x 45 pouces. Prix régulier 39c. En vente, de 8 à 10 a.m., samedi 25c

PAS DE COMMANDES PAR POSTE OU TELEPHONE.

Limite : 2 à chaque cliente.

AU REZ-DE-CHAUSSEE DE SCROGGIE.

Dessus d'Oreillers

A 49c LA PAIRE

COMME LA GRAVURE

DE 7 HEURES, SAMEDI SOIR, JUSQU'A LA FERMETURE

Dessus d'oreillers en mousseline suisse blanche, brodés en lusta cable blanc, dessin conventionnel et feuille d'érable, bord dentelé, bordés de soutache blanche. Prix régulier 75c la paire. Samedi soir, de 7 heures à la fermeture du magasin. 49c

Seulement une paire à chaque cliente.

PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE OU TELEPHONE.

AU REZ-DE-CHAUSSEE DE SCROGGIE.

Echos Mondains

Demain après-midi, Mlle Florette Turcotte, de la rue Prince Arthur, recevra ses amis à l'heure du thé.

× × ×

Mlle Maud Mitchell, de Londres, qui passe l'hiver à Montréal auprès de son frère, le Major Mitchell, a réuni mercredi quelques amis à déjeuner.

× × ×

Le capitaine E. J. Chambers est en notre ville pour quelques jours.

× × ×

Mme Alex. Allan, de Brockville, arrive ces jours-ci à Montréal pour passer la Noël avec Mme Hugh Allan.

× × ×

Il y a eu hier un joli thé chez Mme Hugh Brodie.

× × ×

Les dames amies de l'Ecole Apostolique d'Outremont se sont assemblées hier pour la deuxième fois depuis que leur association est formée. L'on s'y est renseigné à fond sur l'oeuvre si belle et ses besoins multiples.

On y a constaté que le plus humble don en nature ou en argent trouverait son emploi et son utilité : tout le matériel manque à la société naissante des Soeurs de l'Immaculée Conception : combustible, luminaire, mobilier, vêtements, aliments, livres, papeterie, etc., etc. Le champ est vaste devant toutes les inspirations généreuses de la charité. Cette fondation de feu M. l'abbé Bourassa, approuvée et bénie de Pie X, répond à un besoin réel, et mérite que l'on en comprenne bien l'idée haute et bienfaisante.

A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI —PLAINTES CONTRE LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER —MARCHANDS DE BOIS ET DE FOIN.

La séance d'hier après-midi à la Commission des Chemins de fer a été consacrée à l'audition des plaintes des manufacturiers contre les chemins de fer.

L'Association des manufacturiers Canadiens requiert la restauration du vieux règlement No 2 concernant les cargaisons mixes, en vigueur avant la mise en force de la classification No 12, sur les expéditions entre l'ouest de Port-Arthur, et entre l'est et l'ouest de cette même localité.

Une entente à ce sujet entre l'Association et les compagnies a été faite, et comme les intéressés étaient satisfaits, la question sera considérée par M. Hardwell.

L'Association se plaint en outre que le règlement No 6 de la classification du fret No 12, relatif aux charges minimum sur les articles nécessitant leur transport par wagon à plateformes, est excessif et en demande la réduction de 6,000 à 4,000 livres. Il est répondu que l'affaire est réglée, une diminution qui a satisfait tout le monde ayant été accordée.

A la requête des manufacturiers pour la réduction des taux supplémentaires, dans le cas des marchandises assorties qui devaient être transportées aux risques des propriétaires, mais expédiées aux frais de la Cie de Transport, on en vint à une entente, en réduisant les risques du propriétaire.

Quand les règlements proposés pour le service des wagons furent présentés à la commission, des représentants des associations des marchands de bois et de foin, étaient présents et demandèrent qu'on leur permit de jouir du privilège qu'ils ont actuellement: c'est-à-dire avoir 5 jours pour charger et décharger leurs wagons, dans le port.

Les marchands de bois ont déclaré que si on leur imposait des charges trop onéreuses, ils exporteraient par les ports américains.

Après une longue discussion, le juge Killan croit qu'il vaut mieux que le règlement actuel accordant 5 jours au lieu de 3 soit maintenu.

LES BRASSEURS SONT ALARMES

Ils veulent faire la lutte à la prohibition à Toronto.

Toronto, 15. — L'Association des Brasseurs d'Ontario a fait distribuer à travers la province la lettre-circulaire suivante, adressée aux hôteliers, distillateurs et brasseurs:

"Vous n'ignorez pas qu'un projet de loi sera présenté le premier de janvier prochain tendant à nuire considérablement à notre commerce et à notre industrie. On se propose de réduire de vingt pour cent le nombre des hôteliers de Toronto qui compte pourtant une population de 300,000 âmes et qui ne possède que cent cinquante hôtels et 50 restaurants.

"Vous voyez le péril qui menace notre association et vous tâcherez de la protéger en nous faisant parvenir votre contribution pour servir à la lutte difficile et coûteuse qu'il nous va falloir entreprendre."

Montréal, 24 novembre, 1905.

MM. Willis et Co.,

2470 rue Ste Catherine, Montréal.

Chers Messieurs: Il me fait grandement plaisir d'attester des magnifiques qualités du pianos Knabe, employé par l'orchestre Symphonique de Montréal. Il est d'un grand secours aux artistes et c'est pour cette raison qu'il est le préféré d'un si grand nombre de musiciens renommés dans l'univers.

Votre dévoué
(Signé) L. KASTEN,
Soliste de l'orchestre Symphonique de Montréal.

CONVENTION CONSERVATRICE EN NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, N. E. 15. — Les conservateurs de la Nouvelle-Ecosse se sont réunis en convention hier à Halifax sous la présidence de M. William Cameron, ex-M.P.

Presque tous les comtés étaient représentés. La politique provinciale a fait le principal sujet des délibérations et finalement un comité a été nommé pour fixer cette politique. La convention a désapprouvé les indemnités et pensions octroyées lors de la dernière session fédérale.

Sur recommandation de M. F. L. Borden, W. B. Ross, C. R., et A. G. Bell ont été choisis pour faire partie du comité provisoire et central à la grande convention générale qui aura lieu l'été prochain.

Fébrile également pour vous et vos amis—une toux ou un rhume doivent être guéris sans retard. Achetez un flacon de

BAUME RHUMAL

Guérison Certaine. Excellent aussi contre le Croup. Prix 25 cents. 26-1mMjvn-yw

Notre Etalage de Cadeaux

POUR LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Nous avons exposé dans la plus grande de nos vitrines une collection de meubles de tous genres pouvant être offerts comme cadeaux des fêtes.

Ils ont été ramassés au hasard parmi notre immense stock et chaque article porte une étiquette avec le prix distinctement marqué.

Cette exposition sera maintenue jusqu'au 1er janvier pour permettre au public et l'encourager à donner des meubles comme présents de Noël ou du Jour de l'An. Ce sont d'ailleurs les cadeaux les plus appropriés que l'on puisse faire pour une maison et ils rappellent constamment à l'esprit le bon souvenir de ceux de qui on les a reçus.

N'oubliez pas . . . . **20% à 33⅓%** d'Escompte tout ce Mois

1547-55 Ste Catherine — **N. S. Valiquette** LIMITED — 1547-55 Ste Catherine

NOS "SPORTSMEN" SONT HEUREUX

Suite de a première page

et j'ai vu là des choses lamentables : on a presque vidé ce lac immense des superbes ouananiches qui, aujourd'hui, sont d'une rareté désolante. J'ai fait cesser cet abus ; on m'a insulté dans les journaux. Mais, Dieu merci, ces feuilles peu patriotes ont été obligées de se rétracter et de payer les frais. Il faut faire preuve d'énergie !"

M. Prévost dit qu'il est aussi décidé à faire cesser les abus du même genre qui se commettent dans les rivières ; mais ces mesures seront adoptées graduellement, et de façon à permettre à ceux qui vivent aujourd'hui de la seine, de trouver un autre moyen d'existence plus digne de patriotes, comme par exemple de s'adonner à l'agriculture. Cependant, les seines seront absolument prohibées, quoi qu'il en soit.

L'hon. M. Prévost ajoute qu'il n'y aura probablement pas d'objection à ce que, comme l'a suggéré, M. J. O. Mousseau, député de Soulanges, on capture l'anguille au dard, attendu que la forme particulière de ce dard n'offre aucun danger pour les autres poissons.

Les remarques de l'hon. M. Prévost ont été très applaudies ; puis M. Gaston de Montigny a clos la séance en attirant l'attention sur l'exploitation désastreuse pour le pays que fait la compagnie de la Baie d'Hudson avec nos plus belles fourrures, pour lesquelles la province de Québec ne retire absolument rien.

LE BANQUET

Les deux jours de Congrès ont été couronnés de la façon la plus brillante par un grand banquet donné au Windsor par l'Association de protection du gibier et du poisson de la Province de Québec. Pas moins de 108 convives ont pris part à ces agapes qui étaient présidées par le Dr J. T. Finnie, secondé par M. Achille Bergevin, le dévoué député de Beauharnois. Tout ce que Montréal compte de "sportsmen" marquante, tant parmi la population anglaise que parmi la population française était là, avec les représentants des autres provinces et des Etats-Unis. Les compagnies de chemins de fer avaient aussi des représentants distingués, entre autres MM. H. P. Charlton et Elliott, du Grand-Tronc, Emile J. Hébert et Usher, du C. P. R., Armand Lalonde, du "Boston and Maine", et autres.

Le discours de l'hon. M. Prévost en réponse à la santé qui avait été proposée par le président, a été un petit chef-d'oeuvre dans le genre. C'est avec un rare esprit qu'il a fait voir que la plupart des hautes positions officielles dans le Dominion, en Angleterre et aux Etats-Unis sont confiés actuellement à des "sportsmen" et il cite les noms du Roi Edouard VII, du président Roosevelt, de sir Edward Grew, de l'hon. M. Gouin et autres.

Le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries a redit en termes magnifiques combien il espérait d'heureux résultats du Congrès qui vient de finir, et sa détermination de mettre dans les statuts les suggestions faites par la convention.

Il a terminé par ses paroles :

"Restons fidèles à nos traditions, à la devise de votre noble association, et ainsi nous mériterons l'approbation de notre conscience et la reconnaissance de la postérité".

M. Achille Bergevin avait secondé la santé du ministre. Nous regrettons vivement de ne pouvoir publier le texte de son excellent discours dans lequel il a parlé en maître des travaux accomplis par le congrès, des espérances pour l'avenir, tout en faisant l'éloge de l'hon. M. Prévost.

Ont aussi adressé la parole MM. Guillaume Boivin, M. Varney, de Québec, Dr Porter, Collin Campbell, l'échevin Lavallée, représentant la ville de Montréal, l'échevin Ekers, M. Caron, surintendant de la chasse et de la pêche, C. E. E. Usher, du C. P. R., E. H. Elliott, du Grand-Tronc, et C. E. Kelly Evans, de Toronto.

Les différentes tables, en dehors de la table d'honneur, étaient présidées par MM. Achille Bergevin, Collin Campbell, et A. Dawes.

A PROPOS DE TARAUDS

Le Pacifique Canadien est poursuivi au montant de $20,000 pour contrefaçon d'une patente. La cause s'instruit actuellement devant l'honorable juge Fortin. Le demandeur, un nommé Michael Shipman, se plaint que la compagnie fabrique et emploie depuis deux ans un taraud perfectionné pour les boulons, invention qu'il prétend sienne. M. Shipman soutient que sa patente a été enregistré à Ottawa et qu'il a mis la compagnie sur ses gardes à propos de cette contrefaçon. A part sa réclamation de $20,000, il demande qu'il soit enjoint à la compagnie de cesser la fabrication et l'usage de l'article inventé par lui, et qu'il lui soit aussi enjoint de déclarer quel nombre de taraud perfectionnés elle a actuellement en sa possession.

IL EN MOURRA

London, Ont., 15. — Denis Regan, constable de nuit à la station du Grand-Tronc, mourra probablement à l'hôpital des suites de blessures reçues en tombant sous un train en mouvement. M. Regan a eu la jambe séparée du tronc et a reçu de nombreuses blessures à la tête et par tout le corps.

Une Vente Immense d'Articles de Noel, Demain

Traineaux de Garçonnets et de Fillettes, 35c, 50c, 75c, $1.00

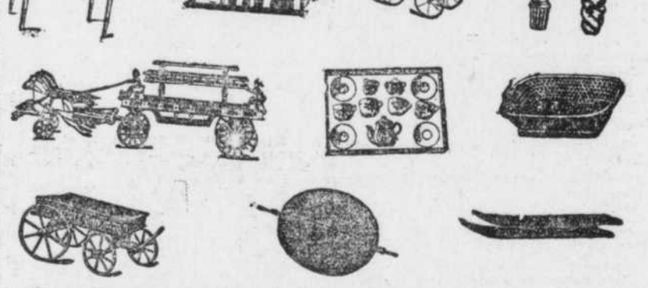

Le plus grand magasin de ces articles illustrés ici du Canada

Traineaux, express de garçonnets, poupées, chevaux berçants, jeux, jouets européens—jouets mécaniques—jouets en laine, jouets en fer, articles pour maisons de poupées, patins, traînes sauvages, mocassins, articles pour jeux athlétiques, raquettes, paniers, décorations d'arbres de Noël.

Nous en avons pour toutes les bourses, de 10c, $1, $5, $10, $25, $50 à $100.

Nous garantissons que nos prix sont on ne peut plus raisonnables.

THE G. A. HOLLAND AND SON CO'Y

2411-2413 rue Ste Catherine.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire parvenir leur adresse au Consulat général de France, 99 rue St Jacques.

A. F. G. Perraudin, George Lasne, Louis Chamonard.

Achetez votre piano de Noël de la Cie de Pianos Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Argent comptant ou à crédit. 7-2

NOS CENTENAIRES

Détroit, Mich., 15 — Mme Marie-Anne Laprise, une canadienne-française née près de Montréal et qui a reçu son éducation au couvent de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, a atteint, hier, sa centième année. Elle est encore forte et active. Elle habite avec une de ses filles, Mme Gondy, qui a célébré le même jour son 70ième anniversaire de naissance.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Les patinoirs — Conférence — Les courses—Chez les hockeyistes — Rude marcheur — Le "combine" des plombiers—Les élections municipales — La vie de Harper — Darcy McGee—La fanfare du 43e —Les actionnaires de la Cie York Loan—Nos commissaires d'écoles.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 15. — Le patinoir Rideau a été inauguré hier soir. Le patinoir de l'Auditorium, à Hull, sera ouvert dans une semaine.

—Hier soir, M. le Dr J. K. Foran a donné une intéressante conférence à l'Institut Canadien d'Ottawa, sur nos institutions canadiennes-françaises.

— Les entrées pour les courses "stake" qui auront lieu sur la glace cet hiver, devront être faites aujourd'hui. Les entrées pour les autres courses sont fixées au 3 janvier.

—Le Club de hockey d'Ottawa a décidé de retarder au 25 du courant la date de son départ pour une tournée dans l'ouest canadien. Le club jouera à Winnipeg, les 28 et 29 du courant.

—Alexandre Goderge, un Roumain, est venu de North Bay à Ottawa à pied, soit une marche de 400 milles. Le marcheur avait 50c en poche lors de son départ, il y a une dizaine de jours, et il lui reste encore 10c. Cet intrépide marcheur s'en va de ce pas rejoindre des amis à Montréal.

—Les plombiers de la capitale déclarent que les accusations portées contre eux par M. O'Connor sont fausses. M. O'Connor prétend qu'il existe ici un "combine" des plombiers, semblable à celui qui existait à Toronto.

—On croit qu'il y aura lutte dans tous les quartiers aux élections municipales dont la nomination est fixée au 23 du courant. Au nombre des dernières candidatures, on cite celle de M. le Dr Bourque, dans le quartier Dalhousie.

—M. Mackenzie King, sous-ministre du Travail, doit publier sous peu un recueil des ouvrages littéraires, ainsi que la vie de feu M. Henry A. Harper, d'Ottawa, à la mémoire duquel un monument a été inauguré l'autre jour. Comme on le sait, M. Harper s'est noyé en voulant sauver la vie de Mlle Blair.

—Darcy McGee, un des meilleurs joueurs du Club de hockey d'Ottawa, a annoncé sa résolution de se retirer définitivement du jeu. Le club ayant déjà perdu les services de Gilmour et de Finnie, ses chances de conserver la coupe Stanley sont considérablement amoindries. Quatre joueurs seulement de l'ancienne équipe feront la tournée d'ouest cette année.

—Tel que nous l'avons déjà annoncé, le renvoi de M. McGillicuddy, chef de la fanfare du 43e régiment d'infanterie volontaire d'Ottawa, a entraîné la démission de la fanfare, au grand complet. Tous les musiciens sont restés fidèles à leur ancien chef, qui formera, avec leur concours, une fanfare indépendante. Le nouveau chef de la fanfare du 43e devra recruter une cinquantaine de musiciens, ce qui n'est pas une tâche facile sous les circonstances.

—On compte à Ottawa et à Hull plus de 15,000 actionnaires de la Cie de Prêts du comté de York, laquelle est en difficultés financières. Les actionnaires de la capitale ont décidé d'attendre le résultat de l'enquête ordonnée par le Procureur général Foy, d'Ontario ; ceux de Hull se réuniront ce soir sous la présidence de S. H. le maire Aubry, pour aviser.

—La date de l'élection des commissaires des écoles séparées a été fixée au premier de l'an.

Voici la liste des polls et des officiers-rapporteurs par quartier :

Quartier Victoria—Martin White, sallle Boileau.

Dalhousie—H. Morgan, école Saint-Jean-Baptiste.

Centre—L. J. C. Routhier, école Holy Angels.

St George—Joseph Conolly, école St Joseph.

By—John Sullivan, école Guigues.

Ottawa— Ed. Bambrick, Wm. Bambrick, école Duhamel.

Rideau—I. A. Lemay, école Rideau.

Cette année les commissaires des écoles séparées qui sortiront de charge sont les suivants :

Centre—J. B. Rioux.
Rideau—M. A. Spénard.
Ottawa—M. Kane.
Victoria—M. Fogarty.
St Georges—M. McGee.
Dalhousie—M. McGuire.
By—M. Kehoe.

Tous les commissaires solliciteront un nouveau terme. M. A. Bédard fera la lutte à M. Spénard dans le quartier Rideau.

M. LOUIS FRECHETTE

Notre poète lauréat continue la série de ses conférences au bénéfice du monument Crémazie. Il nous promet une causerie pour le 21 du courant, dans la salle Montcalm, angle des rues St Hubert et de Montigny. En même temps que M. Fréchette, le public entendra des oeuvres musicales canadiennes interprétées par nos meilleurs artistes. Un choeur de 100 voix sous la direction de M. J. N Charbonneau, et un orchestre de 40 musiciens se feront aussi entendre. Ce sera un vrai régal artistique.

PRINCIPE DE JUSTICE

Toronto, 15 — On apprend de source autorisée que le gouvernement ne fera pas droit à la demande d'un terrain gratuit formulée par l'université Queen qui désire faire construire une faculté de biologie. Le gouvernement refusera de faire droit à la requête parce qu'il considère qu'il ne doit pas faire un don à une institution d'éducation plutôt qu'à une autre, non plus à un établissement protestant qu'à un établissement catholique.

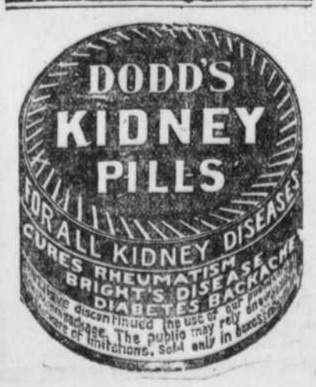

Pas de Secrets à Cacher

Nous n'avons rien à dissimuler : pas de secrets à cacher! nous publions les formules de tous nos remèdes. Vous les trouverez dans l'Almanach d'Ayer pour 1906 ; ou écrivez-nous et nous vous les enverrons. Ensuite montrez les formules à votre médecin et demandez-lui ce qu'il en pense.

yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 14 décembre 1905.

Il est facile de se rendre compte, à voir le nombre de ventes de propriétés bâties de moyenne et de grande valeur qui sont apportées à l'enregistrement, que les capitalistes ont toujours une grande confiance en la propriété foncière comme placement. Car si le nombre des ventes de terrains à bâtir varie d'une semaine à l'autre, on trouve presque constamment de ces transactions qui indiquent une demande soutenue de la part des capitalistes pour des propriétés rapportant de bons revenus.

Cela se comprend d'ailleurs, lorsque l'on considère le maigre revenu que rapportent la plupart des valeurs mobilières : actions de banques, de chemins de fer, de tramways, etc., aux prix qu'elles sont aujourd'hui cotées à la bourse.

On a signalé deux transactions dont les actes ne sont pas encore enregistrés, qui ne manqueront pas de donner encore un nouvel élan à la propriété foncière, dans le bas de la ville ; c'est l'achat par le Grand Tronc d'un grand bloc de maisons, près de la gare Bonaventure, pour élargir ses bâtiments ; et par la Montréal Street Railway, d'un autre bloc de maisons sur la rue Craig, entre les rues Saint-Urbain et Saint-Charles-Borromée.

Les terrains à bâtir ont rapporté les taux suivants :

Rues	Quartiers	Prix le pied.
Cadieux	St Louis	95c
Guy	St Joseph	55c
Rivard	Ste Jean-Bte	36½c
Garnier	Duvernay	28½c
Boyer	St Denis	24c
Notre-Dame	Hochelaga	38c
Chambly	Hochelaga	17½c
Notre-Dame	Viauville	20c
Letourneux	Maisonneuve	12½c
Iberville	Delorimier	23c
Bordeaux	Delorimier	16c
Mance	St Louis, M. E.	26½c
Waverly	St Louis, M. E.	30c
Lansdowne	Westmount	30c

Les prêts hypothécaires sont encore en bonne demande à des taux assez faciles.

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

Quartier Ste Marie	$ 14,500.00
Quartier Papineau	12,550.00
Quartier St Jacques	5,000.00
Quartier Lafontaine	38,250.00
Quartier St Louis	19,146.04
Quartier St Laurent	39,500.00
Quartier St Georges	41,025.00
Quartier St André	26,925.00
Quartier St Joseph	81,466.45
Quartier St Jean-Baptiste	7,025.00
Quartier Duvernay	650.00
Quartier St Denis	91,613.80
Quartier Hochelaga	15,131.45
Quartier St Henri	29,570.00
Maisonneuve	8,650.00
Delorimier	1,200.00
St Louis, M. E.	17,565.83
Westmount	23,570.00
Total	$458,318.53

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL DU 4 AU 11 DECEMBRE 1905.

BUREAU DE MONTREAL - EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Chaussé, Nos 772 à 776, maison en brique, partie nord-ouest du lot No 1259 et partie sud-est de 1260, terrain de 30 x 100. Domina Gagner à Marie-Louise David, épouse J. Amédée Dumas, $4,750. — 64,480.

Rue Chaussé, Nos 778 à 782, maison en brique, partie nord-ouest du lot No 1260 et partie sud-est de 1261, terrain de 30 x 100. Domina Gagner à Aurèle Lamontagne, $4,750. — 64,490.

Rue Sainte-Catherine, Nos 843 et 845, maison en brique, lot No 1475, terrain de 29 x 68.6. Napoléon Jeannotte dit Lachapelle à Sophranie et Joséphine Renaud et autres, $5,000. — 64,522.

Quartier Papineau

Rue Champlain, Nos 491 et 493, maison en bois et brique, lot No 1089, terrain de 40 x 103. Osias Soucisse à Ferdinand Larchevêque, $3,600. — 64,501.

Rue Dorion, No 58, maison en bois et brique, partie du lot No 208, terrain de 70 x 52. Charles D. Lancey à Roy et Leblanc, $2,200. — 64,502.

Ruelle Bishop, Nos 12 à 18, maison en brique, lot No 75, terrain de 72 x 70. Mendoza Langlois à Nathan Somerman, $3,300. Promesse de vente. — 64,508.

Avenue Papineau, Nos 349 et 351, maison en bois et brique, parties des lots Nos 1145-7, 8 et 18, terrain de 20 x 80. Léon Lapalme à Frs Xavier Robitaille, $1,450. — 64,513.

Quartier Saint-Jacques

Rue Saint-Timothée, Nos 239 à 243, maison en brique, lot No 564, terrain de 40 x 74. Albert Thibodeau à Octave Patenaude, $5,000. — 64,488.

Quartier Lafontaine

Rue Saint-André, No 542, maison en brique, partie des lots Nos 1163-S et 9, terrain de 16.8 x 65. Mme Wm R. Richards à George Papillon, $2,200. — 64,481.

Rue Berri, Nos 682 à 692, maison en pierre et brique, lots Nos 1203-20 et 21 et partie de 1203-19, terrain de 43 x 85 d'un côté et 85.6 de l'autre. Edesin Mallette à Marie, Gabriel et Tancrède Terroux, ès-qual., $9,250. — 64,496.

Rue Rivard, Nos 107 à 129, maison en bois, pierre et brique, lots Nos 1202-110 à 113, terrain de 125 x 66.3½ d'un côté et 69.9 de l'autre, L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Maxime Fineberg, $14,500. — 64,499.

Rue Berri, Nos 371 et 373, maison en brique, lot No 1198-14, terrain de 22 x 97.9. John Robb à Robert Bow, $4,600. — 64,504.

Rue Saint-Hubert, Nos 238 et 240, maison en pierre et maison en brique, lots Nos 846-14 et partie de 15, terrain de 30 x 154. Adélard Fleury à Jos. Amable Hervieux, $7,700. — 64,523.

Quartier Saint-Louis

Rue Cadieux, lots Nos 918-27-2 et 28, terrain de 32 x 95.5, vacant, Le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal à Jos. W. Guimond et Télesph. Laframboise, $2,886. — 64,480.

Rue Saint-Dominique, No 252 à 268a, maison en brique, lots Nos 551 et 552, terrain de 65 x 62. Olive Laganière à Henny Boltuch et épouse, $11,750. — 64,486.

Rue Sherbroke, No 501, maison en pierre et brique, lot No 860-2, terrain irréguller, superficie 1597 pieds. Hormisdas Choquette à Jean P. Décary, $4,500. — 64,512.

Rue Drolet, Nos 133 à 143, maison en brique, la moitié indivise des lots Nos 903-106 à 108, terrain de 60 x 72. Adèle Grothé à Charles Roch Grothé. Pour bonne considération. — 64,520.

Quartier Saint-Laurent

Rue Ontario, Nos 1793 à 1797, maisfon en brique, lots Nos 160-29 et 30, terrain irréguller, superficie 5975 pieds. Johua A. Bell à The Royal Institution for the Ad. of L, $12,000, en paiement. — 64,442.

Rue Elgin, Nos 185 et 187 et rue Prince Arthur, Nos 80 à 97, maison en bois, brique et maison en brique, lots Nos 19-45, 46 et 47, terrains de 25 x 72 chacun. Napoléon Préfontaine à Louis Fortier, $16,000. — 64,498.

Rue Saint-Urbain, Nos 625 à 629, maison en pierre et brique, lot No 11-5, terrain de 25 x 112. Wilfrid Charbonneau à Olivier Gratton, $7,200. — 64,511.

Rue Hermine, Nos 47 à 53, maison en brique, lots Nos 696 B et C, et ½ ind. de 696K et L, 1 terrain de 48.6 x 50 et 1 de 14 x 30. Richard J. Kearns à Georgiana Leslie, épouse Chas Gurds, $4,300. — 64,514.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier Saint-Georges

Rue Dorchester, No 913, maison en pierre et brique, lot No 1507-11, terrain de 26.6 en front, 27.8 en arrière x 84, superficie, 2254 pieds. Le shérif de Montréal à Charles Cushing, $10,025. — 141,552.

Rue Dorchester, Nos 929 et 922, 2 cottages en bois, partie nord-est du lot No 594, terrain de 67.7 x 90.4 au nord-ouest et 896 au sud-est, superficie 6011 pieds. The Corporation Trust Co à Joseph Quinn, $11,250. — 141,559.

Rue de la Montagne, No 289, maison en pierre et brique, partie des lots Nos 1523-2 et 1522-1, terrain de 20.10½ x 130.9. Mme veuve Chas. J. Chisholm à Alexander E. Garrow, $12,000 — 141567

Rue Latour, Nos 33 à 39, maisons en brique, lot No 1085, terrain de 52 x 86. Samuel Bell à J. et W. Morrison, $7,750 — 64,508.

Quartier Saint-André

Rue Saint-Antoine, No 263, maison en pierre et brique, partie du lot No 1553, terrain de 5,642 pieds, en superficie. Le shérif de Montréal à Gaspard Deserres, $4,25 — 141560.

Rue Dorchester, No 1143, coin Saint-Marc, maison à appartements, lot No 1624-2, terrain de 50.2 x 100.4 au S. O. et 96 au N. E. Mme Adolphe Duperrault à Philbert Finlayson, $22,000 — 141566.

Rue Fort, No 30, maison en pierre et brique à 2½ étages, lot No 1653-2F, terrain de 21.6 x 112.3 d'un côté et 114.3 de l'autre, superficie 2,378 pieds. La succession Placide Desiauriers à The Mo. Loan and Mortgage Co., $4,500 — 141574.

Quartier Saint-Joseph

Rue Guy, partie S. E. du lot No 443-1, terrain de 87.11 x 144, superficie 12,650 pds, vacant. Etienne C. P. Guy à Joseph Bonhomme, $6,962.45 — 141556.

Rue Guy, partie du lot No 443-1, terrain de 120 x 144, superficie 17,280 pieds, vacant. Etienne C. P. Guy à Ernest Lemire, $9,504 — 141557.

Rue Craig, Nos 740 à 748, et square Victoria, Nos 26 à 30, maison en pierre et brique, lot No 918, terrain de 82.3 en front, 82.10 en arrière x 78.1 d'un côté et 70.2 de l'autre, superficie 6,089 pieds. Madame James B. Stevenson à Richard L. Gaunt, $75,000 — 141563.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Mitcheson, Nos 178 à 182, maison en pierre et brique, lot No 455-1 et partie de 2, terrain de 24 x 110. Charles G. de Tonnancourt à Louis C. G. de Tonnancourt, $6,200 — 118663.

Rue Saint-Hippolyte, No 610, maison en bois, lot No 261, terrain de 40 x 70. Mme Hon. Joseph Godbout et autres à Thomas A. Fauteux, $800 — 118684.

Rue Rivard, lots Nos 15-31 9et 320, terrain de 40 x 70, vacant. Hme Henri L. de Martigny à Joseph Lamarche, $1,025 — 118727.

Quartier Duvernay

Rue Garnier, lot No 1-49, terrain de 25 x 91, vacant. Honorius Corbeil à Oscar D. Dufresne, $650 — 118709.

Quartier Saint-Denis

Rue des Carrières, lot No 2, terre de 31 arpents et 90 perches. La succession J. C. H. Lacroix à O. Martineau et fils, $20,000 — 118647.

Rue Lasalle, la ¼ S. E. du lot No 331-228 terrain de 25 x 93, vacant. Huntley R. Drummond à Napoléon Ferland, $275 — 118665.

Rue des Carrières, Nos 283 et 285, maison en bois et brique, lot No 284, terrain de 40 x 125.3. Joseph A. Bernard à Idola Collerette dit Bourguignon $2,500 — 118681.

Rue des Carrières, Nos 283 et 285, maison en bois et brique, lot No 284, terrain de 40 x 125.3. Idola Collerette dit Bourguignon à Charles Oakes, $2,500 à réméré — 118682.

Rue Boyer, lot No 328-515, terrain de 25 x 100, vacant, Mme J. C. Lambert Paquette à Jean Bousquet, $800 — 118714.

Rue Rivard, Nos 532 à 536, maisons en brique, lots Nos 162-181 et 182, terrain de 44 x 70. Jean Turenne à Joseph Giroux, $3,500 — 118728.

Avenue Laurier, avenue Alma, rue Sanguinet, etc., lots Nos 174-5, 6, 7, 14 à 43, 45 à 49, 51 à 132, 174-44, partie de 174-8, 10, 12, 13 et 50, terrains vacants. L. Villeneuve et Cie à Edward W. Beattee, $62,288.80 — 118750.

Rues Huntley, Berri et Bienville, maisons d'écoles, lots Nos 8-585 et 586, 100 x 100 ; 162-12 et 13, 40 x 70 ; 162-14 et 15, 40 x 70 ; et 162-16 et 17, 40 x 70. The Dissentrent School Commissioners of La Côte Saint-Louis à The Protestant Board of School Commissioners of Montreal, pour bonnes considérations — 118751.

Quartier Hochelaga

Rue Notre-Dame, partie des lots Nos 29-5 et 6, terrain irréguller, superficie 5,607 pds, vacant. The Mo. Land and Improvement Co. à Joseph Riendeau, $1,773.45 — 118674.

Rue Sainte-Catherine, Nos 188 à 196, maisons en brique, lots Nos 31-156 et 157, terrain de 50 x 90. Marcel N. A. Lemieux à Eugène Bernier, $10,200 — 118683.

Rue Poupart, Nos 267 à 275, maisons en bois et brique, lots Nos 169-35 et 36, Hochelaga, et partie de 1361-C, Sainte-Marie, terrain de 57 x 78. The Mo. Loan and Mortgage Co. à Joseph Courval, $2,558 — 118782.

Rue Chambly, lot No 23-663, terrain de 25 x 122, vacant. Joseph H. Mayrand à Jean-Bte Pauzé, $600. — 118771.

Quartier Saint-Henri

Avenue du Parc, Nos 47 à 57, maison en bois, pierre et brique, la ¼ S. E. du lot No 1124 et la ¼ N. O. du lot 1125, terrain de 40 x 84.6. Osias Lamoureux à Moïse Gravel, $10,800. — 118687.

Chemin de la Côte St Paul, partie du lot No 1702, terrain de 28 en front, 32 en arrière x 66.6 au S. O. et 81.3 au N. E., vacant. Désiré Turcot à Edouard Maréchal, $470. — 118735.

Rue Bourget, maison en bois et brique, lot No 2007, terrain de 40 x 90. Jean-Bantiste Ritchot à Joseph Ritchot, $1,300. — 118773.

VIAUVILLE, Maisonneuve

Rue Notre-Dame, lot No 1-410, terrain de 27 x 100, vacant. Césaire Charbonneau à Alphonse Gratton, $815. — 118640.

MAISONNEUVE

Rue Orléans, maison en pierre et brique, lots Nos 18-291 et 292, terrain de 46 x 102. Rémi Gohier à Charles-Edouard Bourque, $7,500. — 118673.

Rue Letourneux, lot No 8-201, terrain de 25 x 100, vacant. Jos. H. Loranger à René Leroux, $315. — 118747.

DELORIMIER

Rue Iberville, lot No 2a-21, terrain de 25 x 70, vacant. Christophe Messier à R. Monty, P. Robert, E. Coutu et J. M. Gabard. $400. — 118697.

Rue Iberville, lot No 2a-20, terrain de 25 x 70-4, vacant. Christophe Messier à R. Monty, A. Duranleau et C. E. Mouty, $400. — 118698.

Rue Bordeaux, lot No 152-169, terrain de 25 x 100, vacant. Alfred et Henri Lionais à Alphonse Dumesnil, $400. — 118761.

SAINT-LOUIS, Mile-End

Rue Mance, lots Nos 14-35 et 36, terrain de 50 x 114, vacant. Mme Jos. W. Mendels à Hector L. Paiement, $1,500. — 118664.

Rue Labelle, maison en bois et brique, lot No 7-1011, terrain de 25 x 87. Zotique Laroque à Jos. Legault dit Desaurers, $700. — 118671.

Rue Mance, Nos 701 et 701A, maison en pierre et brique, la ¼ N. O. du lot No 12-10-11, terrain de 25 x 93. Archibald Galbraith à John Duff, $5,600. — 118685.

Rue Clark, lot No 11-1285, terrain de 25 x 93 en moyenne, vacant. La succession S. C. Bagg à Samuel McComber, $225. — 118692.

Rue Saint-Dominique, Nos 1046 à 1050, maison en brique, lot No 129, terrain de 39 x 77.6. Georges H. Labbé à Sarah Shapiro, épouse de Maurice Muller, $4,100. — 118710.

Rue Waverly, la ¼ N. du lot No 11-735, terrain de 25 x 88, vacant. The Mo. Investment and Freehold Co. à Jos. Zéphirin Corbeil. $280.83. — 118730.

Rue Waverley, la ¼ N. du lot No 11-735, terrain de 25 x 88, vacant. Jos. Zéphirin Corbeil à Camille Lefebvre et Napoléon Boileau, $650. — 118731.

Rue Young, maison en pierre et brique, lots Nos 12-2-93 et 94, terrain de 50 x 86. L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Pascal Sarrazin, $4,500. — 118732.

Rue Mance, la ¼ S. E. du lot No 12-10-25, terrain de 25 x 100, vacant. La succession A. D. Lockhart à Walter James Bailey, pour bonnes considérations. — 118753.

WESTMOUNT

Rue Lansdowne, lots Nos 221-80, 81 et 82, terrain de 100 x 109, vacant. J. Cradock Simpson à Wm. S. Leslie, $32,70. — 118668.

Chemin Belvédère, maison en pierre et brique, lot No 374-96, terrain de 90 x 213 au N. E. et 245 au S. O., superficie 20,610 pieds. Thos. Forde à Frederick N. Southam, $15,000. — 118660.

Avenue Burton, maison en brique, lots Nos 208-47A, 47B, 48A, 48B, terrain de 25 x 79.3. Alexander P. Willis à Robert McLaughlin, $5,300. — 118661.

Rue Claremount, trois maisons en pierre et brique, lot No 208-31C, partie de 31D, partie S. O. de 208-32D, et partie S. E. de 32E, terrain de 60 x 109.9 au N. O. 102.5 au S. E. William Mann à Alexander I. G. Ross, pour bonnes considérations. — 118740.

A LA RECHERCHE D'UN ABSENT

Il s'est glissé, hier involontairement, une erreur au sujet de M. Antoine Longtin, un absent de St-Constant, comté de Laprairie, dont "La Presse" a publié le portrait, samedi le 2 décembre courant. Le parent qui désire avoir des nouvelles du disparu est M. Joseph Marotte, un des braves cultivateurs de l'endroit.

PARC SOHMER

Au Parc Sohmer dimanche prochain, seront donnés en vues animées coloriées, une grève d'ouvriers en 5 scènes différentes, La lanterne du Polichinelle, Le manoir du Diable, etc., etc.

37-2

Montres en or massif, pour dames, $20.00 à $30.00. R. Hemsley, 255 St Jacques.

Dessin Enregistré x

LA CIE DE LAITERIE ST LAURENT,

10 Place d'Youville,

Tél. Bell, jour: Main 4619. *Tél. Bell, soir: Est 2597.*

—A CONTINUELLEMENT EN VENTE :—

Machines et fournitures complètes pour beurreries et fromageries. Centrifuges, Pasteurisateurs, Réfrigérateurs, Acidimètres, etc. Consignataires et Agents de Manufacturiers. Envoi de catalogues sur demande. Attention toute spéciale aux consignations de Beurre et de Fromage.

FROMAGERIES ET BEURRERIES A VENDRE PAR TOUT LE PAYS.

37-vn

A TORONTO

Un banquet à M. R. L. Borden—Convention conservatrice en perspective—Condamnation de l'administration de l'Intercolonial et de la construction du G. T. P.

Toronto, Ont., 15. — Un grand banquet a été offert à M. R. L. Borden hier soir à l'Hôtel King Edward, sous la patronage du club Borden. Le succès en a été complet.

En outre du chef conservateur, l'honorable M. Whitney, l'honorable Richard McBride, premier ministre de la Colombie anglaise, M. Bergeron, M. P. ; W. F. Cockswutt, M. P., de Brantford ; le Dr Deniels de St Jean, et autres.

M. Borden a reçu une véritable ovation. Il a déclaré qu'une prochaine grande convention des représentants du parti devrait avoir lieu à bref délai. Cette convention aurait même dû avoir lieu l'an dernier, n'eut été la session du parlement. Pour l'orateur l'opposition a des chances d'arriver ; le gouvernement est dans un état de faiblesse comme il ne l'a jamais été. Cette convention devra formuler un plan politique en rapport avec les traditions du grand et vieux parti qui a écrit l'histoire du Canada sur les pages de l'histoire du monde. Elle devra en outre étudier la question d'une organisation. Sans la mise au point de ces deux questions, il serait inutile, dans les circonstances, de continuer à faire la lutte.

M. Borden parle ensuite longuement de l'administration de l'I. C. R., qu'il condamne avec énergie ainsi que la construction du Grand-Tronc-Pacifique ; il touche à l'amélioration des routes de navigation et cite le nombre de nombreux accidents qui se sont produits au cours de la présente saison. Le parti conservateur devrait prendre l'initiative de créer un service civil non entaché, de partisannerie.

L'hon. M. McBride assure à M. Borden l'appui loyal des conservateurs de la Colombie anglaise.

M. Daniels rapporte de bonnes nouvelles des Provinces Maritimes.

M. Bergeron fait appel à l'unité des populations d'Ontario et de la province de Québec.

Et finalement, l'honorable Whitney prononça une intéressante étude sur les affaires politiques provinciales.

RELIGIEUSE DECEDEE

Vendredi, fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, est décédée à l'Hôtel-Dieu, la Révérende Soeur Julienne Hébert, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

C'était l'une des plus anciennes soeurs de la Congrégation : elle était âgée de 74 ans, et était entrée dans la vie religieuse, il y a 55 ans. Les funérailles de la Révérende Soeur Hébert ont eu lieu, lundi matin, dans la chapelle des Soeurs. M. le chanoine Vaillant a chanté le service, assisté de MM. les abbés O'Reilly et Saint-Jean, P. S. S., comme diacre et sous-diacre.

LE PUBLIC JUGE

Deux musiciens anglais de Toronto ne veulent pas paraître à côté de pitres canadiens.

Sainte-Catherine, 15 — Quatre artistes anglais en tournée ont refusé, ce soir, de paraître en public si deux chanteurs et danseurs comiques canadiens faisaient partie du concert. Ces artistes anglais se sont considérés en droit de refuser de "travailler" en collaboration avec des pitres dont le mérite et la valeur artistique ne peuvent être mis en question.

Le plus curieux de l'affaire, c'est que le public prit parti pour les pitres et siffla les artistes. L'indignation du public du poulailler et même d'une certaine partie de l'orchestre fut telle que les pitres apparurent enfin sur la scène après que les artistes anglais eurent rempli leur programme. Le public qui avait sifflé l'art musical, fit une grandiose réception aux danseurs dont les gigues provoquèrent l'enthousiasme.

METTEZ-VOUS BIEN DANS LA TETE

que vous ne serez guéri de votre bronchite, pneumonie ou consomption que par l'usage immédiat et continu du célèbre "VIN MORIN" Créso-phates. Ce haut remède a fait ses preuves. De l'Atlantique au Pacifique, partout, il est favorablement connu. Partout on s'en sert avec succès. Partout on le place au premier rang, occupant la place d'honneur du foyer.

Interrogez les milliers de malades guéris de rhume, toux, faiblesse pulmonaire, grippe, bronchite, etc., etc., et tous répondront qu'ils ne l'ont été que par les effets puissants du "VIN MORIN" Créso-phates.

Ayez confiance et essayez-le.

6-15-27

PIANOS POUR LA PARTIE EST

MM. C. W. Lindsay, Limited, attirent respectivement l'attention de leurs clients canadiens-français sur la succursale qu'ils ont, et où ils font un commerce si prospère, au No 1622 rue Sainte-Catherine, angle Saint-Hubert. Au nombre des vendeurs de langue française les plus populaires, se trouvent M. H. H. Maynard, le gérant, et M. O'Reilly, tous deux experts dans ce genre de commerce, lesquels se feront un plaisir de montrer à leurs clients leur assortiment de pianos Chickering, Heintzman & Co., et Howard et Wormwith.

9, 11, 13, 15

EGALEMENT POUR LES DAMES

Elles peuvent arrêter la chute des cheveux grace à "Herpicide,"

Les dames qui ont des cheveux clairs et qui tombent, peuvent en arrêter la chute et épaissir la pousse, en employant "Herpicide" de Newbro. "Herpicide" est en outre un article de toilette des plus agréables.

"Herpicide" tue le germe des pellicules qui minent les cheveux dans la racine. Le germe une fois détruit, la racine reprendra de la vigueur et les cheveux pousseront plus longs que jamais. Un simple échantillon convaincra toute dame que "Herpicide" de Newbro est un article de toilette indispensable. Il ne contient ni huile ni matière graisseuse, il ne tachera ni ne teindra. En vente chez les meilleurs pharmaciens. Envoyez 10 centins en timbres-poste pour un échantillon, à The "Herpicide" Co., Détroit, Mich.

John Lewis, 2268 rue Sainte-Catherine ; J. O. Quenneville, 1406 rue Sainte-Catherine ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario, et 397 rue Saint-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. **Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.** 30-1Mvsn

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE PERLE LES DENTS ET LES CONSERVE. n

COUR CHENIER, I. O. F.

A l'assemblée régulière, tenue le 13 décembre courant, au milieu d'une nombreuse assistance, la Cour-Bannière de la province de Québec, a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année 1903, avec le résultat suivant :

Député H. C., Alphonse Bourdon ; médecin, Dr Francis Monette ; Chef R., H. M. Lymburner, C. C. S., D. G. H. C. ; ex-chef, J. L. Gauthier ; vice-chef, Eugène Bélanger ; sec.-arch., J. R. Pourier, haut-trésorier de la province de Québec ; sec.fin., Paul Desjardins ; trésorier, J. R. Bélanger ; orateur, P. Brière ; 1ère Garde, O. Dubreuil ; 2e garde, Jos. Gohier ; 1re sentinelle, H. Provost ; 2e sentinelle, Jean Juneau ; syndics, J. A. Doré, R. Turenne ; comité des finances, Jos. Desparois, L. G. Gilbert ; délégués au conseil, Alphonse Bourdon, H. M. Lymburner, Paul Desjardins, J. J. Polan.

Les officiers ont été tous élus par acclamation.

UNIVERSITE LAVAL

3e conférence de littérature française de M. Arnould.

Mercredi soir a eu lieu, devant le bel auditoire qui prend définitivement le chemin de l'Université Laval, la 3e conférence de M. Arnould sur les premiers drames chrétiens écrits en vers français, du 12 au 14e siècle.

Au commencement du 12e appartient le fin et délicat drame d'Adam, écrit en dialecte anglo-normand et représenté, comme l'indiquent les piquantes notes latines, sous le porche extérieur de l'église. Composé de trois parties, la Chûte du premier homme, la Mort d'Abel et la procession des Prophètes, il nous charme surtout par les exhortations de Dieu au premier couple, par les tentatives de séduction du Démon avec Adam, puis avec Eve, par les vifs dialogues de Caïn et d'Abel.

Le 13e siècle a vu les deux joyeux trouvères, Jean Bodrel et Rutebeuf cultiver le genre, en y ajoutant de nouveaux éléments.

Dans le jeu de Saint-Nicholas Jean Bodel introduit de larges scènes guerrières et des peintures populaires de tavernes. Rutebeuf, dans le Miracle de Théophile, nous fait admirer la légèreté de ses strophes : nous constatons ici l'intervention surnaturelle de la Sainte Vierge pour sauver un coupable, qui forme le fond des 42 Miracles de Notre-Dame, datant du 14e siècle, époque de dévotion profonde, d'un caractère en quelque sorte, douloureuse.

L'on peut bien juger de cette variété du drame chrétien en lisant Guibour ou Comment Notre-Dame garde une femme d'être arse (brûlée), naïve histoire d'une belle-mère qui fait tuer son gendre par des moissonneurs, est condamnée au feu et sauvée par sa dévotion pour la Sainte-Vierge, qui la protège contre les flammes. Une dernière partie introduit une belle idée scénique dont le poète malheureusement ne tire pas grand chose: Guibour ne pouvant pas se rendre à l'office, le jour de la Purification, Dieu en présense vient célébrer chez elle la messe de la Chandeleur, en présence de Notre-Dame et des choeurs des anges.

Cette variété du drame chrétien, nommée les Miracles introduisit donc dans le genre d'ingénieux éléments de vie par l'observation populaire et bourgeoise, mais elle en abusa au détriment des scènes d'histoire religieuse. Heureusement se formèrent, à l'aube du 15e siècle, des associations religieuses consacrées à la représentation de véritables pièces chrétiennes, les Mistères, et surtout du drame auguste de la Passion. C'est ce qui sera étudié à la conférence du 20 décembre.

Sur cette première période du Moyen Age dramatique, on lira avec plaisir Le Théâtre au Moyen-Age, par M. Gidel, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, Paris, Leiber et Oudin. Classiques populaires, 2.50.

Cette conférence était illustrée de sept clichés de projection.

GRANDES ATTRACTIONS DE NEW-YORK

Les Garrys, acrobates comiques, La célèbre Paola, équilibriste sur fil de fer, Young, jongleur japonais, tous de New-York, feront partie du programme de dimanche prochain, au Parc Sohmer.

37-2

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 15 Décembre 1905.

Venez Faire vos Emplettes le Matin.

C'est cent fois plus avantageux pour vous. C'est le temps où les marchandises et le monde paraissent le mieux, sans compter qu'il y a toujours moins de foule. Pour vous inciter d'avantage à profiter de notre avis, nous mettrons en vente des articles de grande valeur comme les suivants.

Offres Spéciales de Chapeaux Garnis

Nous vendrons quelques-uns de nos chapeaux garnis le plus dispendieux, samedi, à des prix complètement en désaccord avec leur valeur.

130 dans le lot valant jusqu'à $18.50 pour..... **$5.00**
165 valant jusqu'à $7.50 pour..... **$2.65**

Mouchoirs de Fantaisie de 40c, pour Dames, à 25c

Plusieurs sont brodés à la main et avec broderie suisse, d'autres avec bord dentelé et à point ourlé. Nous les vendrons régulièrement jusqu'à 40c.

SAMEDI..... **25c**

Pour faciliter à nos clientes l'achat de leurs cadea

FUNERAILLES D'UNE RELIGIEUSE

ELLES ONT LIEU AU COUVENT DES SOEURS DES SAINTS-NOMS DE JESUS ET DE MARIE

Hier, au couvent des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, avaient lieu les funérailles de la Révérende Soeur Marie Jean-Baptiste, ancienne supérieure-générale de cette communauté. Malgré le rang élevé de la religieuse défunte, rien n'avait été changé dans le décor funèbre. Le chant de la messe des morts fut exécuté avec une grande simplicité par les religieuses de l'institution.

La levée du corps de la Soeur Marie Jean-Baptiste a été faite hier soir par M. l'abbé Foucher, chapelain des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Le service funèbre a commencé à 9 heures 30. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, assisté du R. P. Leconte, S.J., provincial, et du R. P. Dodoin, O.M.I., supérieur des Oblats, présidait la cérémonie ; M. le chanoine Dubuc agissait comme assistant d'honneur de Monseigneur. La messe fut chantée par M. le chanoine Adam, curé du Sacré-Coeur, assisté de MM. les abbés Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul, et Léveillé, chapelain du couvent d'Outremont. L'absoute fut prononcée par Mgr l'Archevêque.

Assistaient dans le sanctuaire : MM. les chanoines LePailleur, curé du Saint-Enfant-Jésus ; Beaudry, de Saint-Hyacinthe ; MM. les abbés Langevin, curé d'Hochelaga ; Bélanger, curé de Saint-Louis de France ; Dubuc, curé de Viauville ; Cherrier, P.S.S., de Saint-Jacques ; Charpentier, chapelain de la Réforme ; Lamarche, chapelain du Villa-Maria ; les RR. PP. Guillot et Raspail, C.SS. R., Bourque, dominicain, Mathieu, MM. les abbés Picotte, Robillard.

Les élèves du couvent d'Hochelaga et une délégation du couvent d'Outremont, assistaient aux funérailles. Toutes les communautés religieuses de femmes y étaient représentées : Soeurs Grises, Soeurs de Sainte-Anne, de la Congrégation, de la Miséricorde, de l'Espérance, etc.

Le corps a été inhumé au cimetière des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Longueuil.

ON DEMANDE DES PIANOS

Nous avons besoin de 10 bons pianos d'occasion, carrés ou droits, pour revendre, et nous les paierons argent comptant, ou bien nous les prendrons à compte sur des pianos neufs. Ouvert tous les soirs en décembre. C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine (près Peel), ou 1622, rue Sainte-Catherine, angle Saint-Hubert. 36-6

LE PRIX DE LA CHAUSSURE

LES MANUFACTURIERS DE MONTREAL N'ONT PAS ENCORE DECIDE D'AUGMENTER LEURS PRIX.

Un journal du matin annonce une augmentation générale dans le prix de la chaussure à la suite d'une entente entre les manufacturiers.

Nous avons interrogé à ce sujet un des membres de la maison Kingsbury, Footwear Co. qui nous a donné l'entrevue suivante :

"Malgré les rapports pessimistes venant de Québec, le public de Montréal n'a pas à craindre une hausse dans le prix des chaussures.

"Les raisons invoquées par les manufacturiers de Québec n'existent pas pour les manufacturiers de Montréal qui, eux, ont acheté, à temps, et en grande quantité, les matières premières de l'industrie de la chaussure. Quant à la main-d'oeuvre, elle n'est pas plus coûteuse maintenant que la saison dernière, et cette raison qu'on invoque pourrait bien n'être qu'un prétexte."

On pourra donc acheter encore à $3.00 les chaussures que les manufacturiers de Québec voudraient hausser à $3.50.

Le prix de $3.00 est, d'ailleurs, assez élevé si l'on tient compte de la situation actuelle de l'ouvrier, qui achète cette qualité de chaussures".

Le Croup Arrive Soudainement

Heureuse la mère qui, par prudence, a sous la main le grand remède pour le croup,

LE SIROP DE

Graine de Lin

ET DE

Térébenthine Du Dr Chase

Vers minuit l'enfant se réveille en toussant — cette toux creuse particulière qu'on appelle croup et qui frappe de terreur le coeur de la mère.

Alors commence cette respiration difficile, et si l'on veut obtenir une guérison, le remède doit être prompt et effectif.

Tous ceux qui ont recommandé le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase comme remède pour le croup n'hésiteront à dire qu'il a remporté un succès sans précédent.

Il est merveilleusement prompt pour diminuer la toux, nettoyer les voies respiratoires et calmer les nerfs surexcités.

Il y a des imitations du Sirop de graine de Lin et Térébentine du Dr Chase. Assurez-vous que le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, soient sur la bouteille que vous achetez. 25 cents la bouteille; grandeur pour famille, trois fois plus, 60 cents ; chez tous les marchands, ou chez Emanson, Bates and Co., Toronto. (3)

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE EST RECOMMANDEE PAR LES PRINCIPAUX MEDECINS ET DENTISTES. n

Le Péril que Courent les Filles de Magasins.

Graves Maladies dues à ce qu'elles restent debout.

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi tant de femmes et de filles préfèrent marcher une heure plutôt que de rester debout immobiles pendant dix minutes ?

C'est parce que la plupart des femmes souffrent de quelque dérangement de leur délicat organisme, dont elles souffrent moins quand elles marchent que lorsqu'elles sont debout immobiles.

Elles doivent avoir la force que leur travail exige en courir le risque de contracter de graves maladies et s'exposer à passer sous le salpel du chirurgien.

Mademoiselle Margret Merkley, 275, 3ième Rue, Milwaukee, Wis., écrit :

Chère Madame Pinkham :—

"La perte graduelle de mes forces, la nervosité, des douleurs écrasantes et une extrême irritation, me forcèrent à consulter un médecin. Le médecin déclara que je souffrais de maladie interne et ulcération, et me conseilla une opération si je voulais guérir. Je m'y objectai et je décidai d'essayer le Composé Végétal de Lyd'a E. Pinkham. Je constatai bientôt que toutes les bonnes choses qu'on en avait dites étaient vraies. L'ulcération fut bientôt soulagée, les maux de reins, de tête et la nervosité disparurent, et en peu de temps, j'étais redevenue vigoureuse et parfaitement bien. Je désirerais que toutes les jeunes filles qui travaillent essayent le Composé Végétal de Lyd'a E. Pinkham."

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un tonique végétal qui renforcit tout l'organisme féminin et produira les mêmes résultats merveilleux pour toute femme malade, que dans le cas de Mademoiselle Merkley. yw

Le Cadeau Idéal

Une paire Gants "Perrin" est l'idéal des présents. Ces gants sont bien finis, du dernier chic et c'est en même temps un cadeau utile qui fera plus de plaisir que quoi que ce soit.

Faire présent d'une paire de

Gants 'PERRIN'

c'est la meilleure idée qu'on puisse avoir.

NASHUA, N. H.

La Cour Marquette

La sécession des cours canadiennes de l'ordre des Forestiers d'Amérique continue de se faire lentement, mais régulièrement. Aujourd'hui, une nouvelle cour canadienne, celle qui porte le nom de Marquette, et dont le siège local se trouve à Nashua, a témoigné à l'unanimité de ses membres son intention de se séparer de l'ordre. En effet, à une assemblée nombreuse et enthousiaste, tenue un de ces jours derniers, nos compatriotes ont déclaré qu'ils considéraient comme une insulte lancée à notre élément, les dernières lois passées à la convention de l'ordre. Les membres n'ont pas hésité à se prononcer carrément en faveur d'un refus d'allégeance, et les formalité requises pour cette démarche finale seront prises dans quelques jours.

La cour Marquette est la "Bannercourt du New-Hampshire.

Elle compte 435 membres, et possède une encaisse de $2,200. Sa défection, on le comprendra sans peine, cause un grand vide dans les rangs des Forestiers d'Amérique de cet Etat.

Il est question d'ériger la Société en un corps distinct, qui porterait le nom de Conseil Marquette Indépendant, et qui conservera les règlements en usage aujourd'hui. M. A. A. Labine, cidevant le grand sous-chef forestier de la Cour d'Etat, et délégué suprême à la convention de Buffalo, a été l'instigateur du mouvement qui sera bientôt un fait accompli.

POUR LES PETITS PAUVRES

Les zélatrices de l'oeuvre de la Crèche de la Miséricorde ont fait placer des troncs dans les divers postes de police, avec la permission du chef du service, M. Campeau. Les offrandes recueillies d'ici à Noël seront employées à procurer quelques instants de joie aux petits abandonnés de la Crèche.

COUPON

—DE—

LA PRESSE

—POUR—

Portrait à l'Encre de Chine ou au Bromure Pasteline

No 3. 15 Déc. 1905

ARTICLES DE COU

Pour Hommes

...COMME...

CADEAUX DE NOEL

Cette cravate à agrafe pour porter avec les collets doubles est la cravate la plus commode et la plus élégante, en riche soie et des plus nouveaux dessins. Elle se vend 50c ; notre prix, 25c chacune.

Aussi un bel assortiment de cravates-noeud, avec bande pour le tour de cou et épingle sur le devant, portées surtout par les vieux messieurs ; un beau choix à 25c et quelques-unes à 50c chacune.

Cravates, style ample bouffant, avec bande attachant en avant, très utiles pour toutes sortes de collets. Nous avons les plus beaux dessins jamais offerts à 25c chacune.

Les cravates de ce genre à 50c chacune sont vraiment magnifiques ; des plus beaux dessins et de la meilleure soie.

Cravates Four-in-Hand

pour former un noeud, à 25c chacune. Nous offrons cette année à ce prix le plus bel assortiment de cravates sans envers et de nouveaux patrons. Ne manquez pas de les voir. Quelques-unes font de très beaux cadeaux pour jeunes gens.

Nos Cravates Four-in-Hand et à Bouts Flottants de 50c.

ne peuvent être surpassées. Vous pouvez payer plus cher, mais ce n'est vraiment pas nécessaire, quand il vous est offert des articles de si belle qualité et des plus nouveaux dessins. Nous en sommes fiers et nous espérons que vous ne manquerez pas de venir les voir.

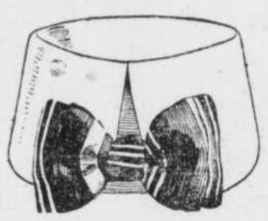

BOUCLES. — Nous venons de recevoir une nouvelle ligne de boucles à agrafe, faites des meilleures soies ; une véritable occasion à 25c. Elles sont magnifiques et disposées séparément une par boîte. Elles seraient à bon marché à 50c chacune. Les articles de même qualité se sont vendus, à New-York, 75c. Les jeunes gens devraient venir voir cette boucle qui se porte avec collet à double bande ; elle est très chic.

Nous avons aussi une immense variété de riches foulards, en larges carrés, de 50c à $4.00 chacun ; blanc, noir et de couleurs de fantaisie.

Ne manquez pas de venir visiter notre magasin, cette semaine ou la semaine prochaine.

allan Angle des rues Craig et Bleury et 2299 rue Ste Catherine.

CIE CUDDY-BRODEUR

CADEAUX DE NOCES

Imitation de Verre Coupé AVEC OR

Services de 4 pièces à beurre, en cristal doré, $2.00 et $2.50.

Services, 7 pièces, à fruits en cristal doré, $1.50, $2.00 et $2.50.

Services 5 pièces à l'eau, en cristal doré, $2.50.

Plats à salade, cristal doré, $1.25 et $1.50.

Pots et plats à céleri, cristal doré, 75c et $1.00.

Bols à punch, cristal, $2, $4.00 et $5.00.

Verrerie Complète en Cristal Uni, Guilloché, ou Taillé, pour convenir à toutes les bourses.

Porcelaines, Potiches VERRE COUPE

Services à fruits, 7 pièces, $1.00, $1.25, $2.00, $2.50, $3.00, $4.00, $5.00, $6.00, $7.50.

Services Tête à Tête, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50, $4.00, $4.50, $6.00.

Services à chocolat, $5.00, $6.00, $7.50, $9.00.

Plateaux à gâteaux, avec anses, $1.50, $1.75, $2.00, $2.50, $3.50, $4.00, $5.00.

Vases à fleurs Teplitz et autres décors, $1.00, $1.25, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50.

Jardinières en majolique et faïence, 25c, 40c, 50c, 75c, $1.00, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00.

Services de Toilette $1.50 à $15.00

Services de Vaisselle (à diner) $4.25 à $75.00

Lampes de cuisine, 15c à 50c.

Lampes de salle à diner, $1.75 à $3.50.

Lampes de passage, $1.50 à $6.00.

Lampes de salon, $4.00 à $15.00.

Brûleurs Dominion, 10c, 15c et 25c, sont garantis contre l'explosion et donnent plus de lumière que les brûleurs communs.

En Gros et en Détail

1513 Sainte-Catherine

233 Saint-Laurent

L'Almanach du Peuple

POUR 1906

est en vente chez tous les libraires de la province, SAMEDI, LE 16 DECEMBRE. Il contient les portraits et biographies de tous les députés et ministres de Québec et d'Ottawa, plusieurs Histoires Canadiennes.

NE MANQUEZ PAS D'EN ACHETER UN EXEMPLAIRE 87-2

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS

Le magasin sera ouvert jusqu'à 10 p.m.. Vendredi et Samedi de cette semaine et toute la semaine prochaine.

ARTICLES DE NOEL

Dans Tous les Rayons

Rayon des Manteaux

200 jupes de ville en drap Box, cheviote, nuances marine et brune, aussi en tweed de fantaisie de nuances et effets variés, pour dames.

Ce sont toutes des marchandises à la dernière mode.

Rayon de la Chaussure pour Dames

Un cadeau très acceptable pour dames et quelque chose de tout nouveau : une paire de pantoufles Cavelier en chevreau Vici noir, doublées en chevreau rouge, talon cubain. Prix, $4.50.

Aussi en veau Cooze vert, talon Louis XV, la nouvelle pantoufle Luxemoor en veau. Prix, $6.00.

Rayon de la Chaussure pour Hommes

Chaussures tempête Creedmore spéciales, en veau Box de la meilleure qualité, jambes très hautes pour protéger la cheville, doublées partout de veau français, semelles imperméables, strictement faites à la main, une chaussure imperméable de grande toilette. Spécial, $7.50.

Rayon de la Papeterie

Cartes de souhaits Particulières pour Noel et Jour de l'An

Un très grand assortiment de cartes blanches au choix ; nous imprimons n'importe quel souhait désiré et avons plusieurs genres de caractères, couleurs or, argent ou autres.

L'ouvrage étant fait sur les lieux, pas de retard. Les prix varient de $1.00 à $3.00 la douzaine ; $5.00 à $15.00 le 100.

Cartes de Noel et du Jour de l'An

(Rez-de-Chaussée)

Plateaux de cartes assorties. Prix de 3c à 50c.

Immense variété de dessins canadiens scripturaux, comiques, à fleurs et de peintures à la main.

Cartes postales canadiennes de Noël, avec dessins de feuille d'érable, 2c chacune.

Cartes postales, dessin houx en relief, 2c chacune.

Petits ferrets, dessin houx et cartes, dessin houx aussi, pour joindre aux cadeaux, le chacun.

Cartes de Noel En Paquets

The Fireside, 6 cartes, 15c.
The Starlight, 12 cartes, 15c.
Silver Echoes, 25 cartes, 25c.
Monster, 50 cartes, 25c.

Cartes de Noel En Boites

Merry Bells of Yule, 15 cartes avec enveloppes, 25c.

The Minster Chimes, 25 cartes avec enveloppes, 35c.

When Yule-tide Comes, 30 cartes avec enveloppes, 50c.

Happy memoires, 15 cartes avec enveloppes, 50c.

The Premier, 6 cartes, avec enveloppes, 50c.

Links to Bind, 10 cartes avec enveloppes, 50c.

My hand & seal, 6 cartes avec enveloppes, 50c.

Lettres autographes de Noël Royal Windsor, la boîte, 40c.

Lettres autographes de Noël Marlborough, la boîte 40c.

Agendas de poche Pour 1906

Dans une variété de grandeurs et de reliures et dont les prix varient de 10c. à $1.50.

Calendriers Pour 1906

Petits calendriers bloc-notes, 2c, 3c, et 5c chacun.

Calendriers bloc-notes, 4 sortes, 20c.

Calendriers bloc-notes, 7 sortes 35c.

Calendriers, bourse, 3c et 5c.

Calendriers noirs, 3 sortes, 25c.

Calendriers, Drop, 10 dessins floraux, 5c.

Calendriers à feuillets détachés, 10 dessins floraux, 2 dessins scripturaux, 10c. chacun.

Calendriers à Feuillets détachés

The Poppy, Joy Balls, Happy Days, For Luck, 20c chacun.

The Christmas Wreath, dessins de houx, 25c.

Charm of Autumn, dessin feuille d'érable, 50c.

Mizpah, 34 feuilles dessin de houx, 50c.

Calendrier Christy, $3.50; zayder-zee, $3.50.

Le Calendrier Penfield, $3.50;

Flowers of Womanhood, $3.50.

Calendrier Perpétuel Gilbert, $2.50.

Calendrier Perpétuel, $2.00.

Thomas Mitchell, Pierce, $2.00. Underwood's Outdoor Girls $2.00

Des milliers au choix, variant de 5c. à $3.50, comprenant les lignes principales des principaux éditeurs.

Rayon de la Confiserie

Nouveautés de Noel

(Rez-de-Chaussée)

Notre assortiment comprend les nouveautés les plus récentes pour la saison des fêtes, venant des meilleurs marchés étrangers. Prix variant de 5c. à $10.00, aussi paniers et boîtes de fantaisie, remplis ou vides.

Grand assortiment de bas de surprise, pâtarts, jack Horner Pies de Tom Smith, 6, 8 et 10 cordes.

Assortiment choisi de confiserie pure, fruits français, etc., Spécial pour le commerce des fêtes: prix variant de 20 à 75c la livre.

5 pour cent d'escompte au comptant

Henry Morgan & Co.,

MONTREAL.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

MARION — A Montréal, le 13 du courant, au No 366 rue Dorion, l'épouse de M. Hormisdas Marion, une fille : Anna-Dorilla.
Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Marion, grands-parents de l'enfant.

VENNE — A Montréal, le 13 du courant, au No 266 rue Montcalm, l'épouse de M. Ernest Venne, une fille: Marie-Lucienne-Suphémie-Mathilde.
Parrain et marraine, M. et Mme Israël Tisseur, grand-père et grand'mère de l'enfant.

DECES

BERGERON — Samedi, le 9 du courant, à l'âge de 8 mois et 25 jours, Marie-Joseph-Edmond, enfant de J. D. Bergeron.
Les funérailles ont eu lieu dimanche.

BISAILLON — A Brosseau, le 14 du courant, à l'âge de 69 ans, 2 mois et 29 jours, Oudile Sainte-Marie, épouse de Joseph Bisaillon.
Avis des funérailles plus tard.

COUPAL — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 62 ans et 4 mois, Général Coupal, bourgeois.
Les funérailles auront lieu lundi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 994 avenue de l'Hôtel de Ville, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 37—2

DELAGE DIT LAVIGUEUR — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 24 ans et 11 mois, Bernadette, enfant de Octave Delâge dit Lavigueur, menuisier.
Les funérailles auront lieu lundi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 472 rue Wolfe, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Les membres du Tiers-Ordre sont invités à venir réciter l'office dimanche soir, à 7½ heures. 37—2

HETU — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 70 ans et 7 mois, Félix Hétu, ancien manufacturier de chaussures.
Les funérailles ont eu lieu à Lavaltrie, le 13 du courant.

MITCHELL — A Saint-Henri, le 15 du courant, à l'âge de 10 ans et 4 mois, Louis Napoléon Mitchell, enfant bien-aimé d'Edouard Mitchell, menuisier, 1712 Saint-Jacques.
Avis des funérailles plus tard.

VINCENT — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 25 ans, Arthur Vincent, machiniste.
Le service funèbre aura lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Tél. Legault, No 1705 rue Ontario, à 7 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BAIN — Samedi, le 16 du courant, à 7½ heures, à la chapelle de la Providence, 1631A rue Sainte-Catherine, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Demoiselle Sophie Bain.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Quand vous avez besoin de SOIE NOIRE, vous ne dites pas "un fuseau de soie." Quand vous voulez le sel de table Windsor, dites : ---- "Windsor."

Canapés d'Enfants et Chaises Morris

Donnez à vos enfants des cadeaux de Noël utiles.
Un canapé de poupée par exemple.
Nous en avons qui sont magnifiquement rembourrés, solidement faits et recouverts de peluche dans toutes les couleurs.
Si vous achetez avant Noël, vous paierez $3.00 au lieu de $3.50—qui est le prix régulier.
De plus nous avons des Chaises Morris pour enfants.
Vous n'avez jamais rien vu d'aussi joli.
Quelques-unes ont des bras larges, d'autres étroits, supportés par des barreaux.
Elles sont solidement faites avec montures en chêne solide.
Les coussins sont sans envers, magnifiquement rembourrés et recouverts, soit de velours ou de tapestry, dans toutes les couleurs.
Le dossier peut être mis à n'importe quelle hauteur au moyen d'une baguette de cuivre.
Réduites de $3.50 à $3.00 jusqu'à Noël.
Donnez un cadeau à bon marché et utile.
Ouvert jusqu'à 9 p. m.

Renaud, King & Patterson,
Angle Guy et Ste Catherine.

NE CRITIQUEZ PAS LE CUISINIER

si le pain est mauvais, avant d'être certain que ce n'est pas la faute de la farine.
Si vous commandez, seulement, la Farine Five Roses, vous pouvez être sûr de faire un pain de la meilleure qualité, car cette marque, si l'on sait s'en servir, vous offre la meilleure garantie possible de bons résultats.

Lake of the Woods Milling Co,
LIMITED. 11,13,15

NOUVEAUX GOUVERNEURS A VIE

La direction de l'hôpital Notre Dame nous prie d'annoncer la nomination de trois nouveaux gouverneurs à vie, de cette institution ; ce sont : le docteur J. M. R. Trudeau, M. l'abbé J. B. Dufresne, curé de Lorette, Manitoba, et M. Raphaël Dufresne, de cette ville.

HENRI DUBORD
le tailleur des élégants, 1309 Sainte-Catherine. 1.

Breloques en or plaqué, 85c à $4.25. R. Hemsley, 255 St Jacques.

Calendriers pour 1906
Notre étalage de calendriers artistiques de 1906 est magnifique. Achetez maintenant avant qu'il y ait foule. Prix à partir de 4c

La Cie S. CARSLEY, Limitée

15 DECEMBRE 1905.

PELLES A NEIGE
450 pelles à neige en acier. Prix régulier 30c. Prix spécial, samedi 23c
200 pelles à neige solides en bois. Prix régulier 45c. Prix spécial samedi 35c

CE MAGASIN SERA OUVERT JUSQU'A 10 HEURES CE SOIR.

DES CENTAINES D'HEUREUSES SUGGESTIONS

Toutes les marchandises de valeur réunies dans cet immense magasin sont à votre disposition. Vous pouvez examiner tout à votre aise avec l'espoir que vous trouverez ce dont vous avez besoin pour quelqu'un ou pour vous. Plus que sept jours. Demain sera votre dernière chance de cette année, de faire vos achats à l'aise, car à partir de maintenant, les foules proverbiales de Noël seront maîtresses du magasin. Lisez atientivement chaque mot de cette liste suggestive.

DES CENTAINES D'HEUREUSES SUGGESTIONS

PATINS ! PATINS !

Quelque chose qui fait toujours plaisir à un jeune homme, à une jeune fille et aux enfants, va sans dire. Les meilleurs sont ici aux prix les plus raisonnables.
PATINS DE HOCKEY POUR GARÇONNETS, avec lames d'acier, toutes les grandeurs. Spécial à 35c
PATINS DE HOCKEY POUR GARÇONNETS, nickelés, avec lames d'acier, toutes les grandeurs. Spécial à 75c
PATINS DE HOCKEY POUR DAMES, nickelés, lames en acier, qualité supérieure $1.60
PATINS DE HOCKEY RECOMMANDABLES, POUR DAMES, lames en acier, très bien finis. Spécial à 53c
(Rez-de-Chaussée)

Grosse Journée pour Santa

Le bon vieux Santa Claus a été très occupé aujourd'hui et a reçu un accueil enthousiaste de centaines de ses chers petits amis.
La grotte est plus belle que jamais. Chacun des petits visiteurs a reçu une jolie boîte de bonbons et un intéressant petit jeu de patience en cadeau de la part du bon vieillard. Sachant que des centaines d'enfants voudront le voir demain, il a demandé au gérant.

D'OUVRIR LA GROTTE A 9.30 DEMAIN

Il aura ainsi le temps de parler à chacun de ses petits amis et de leur raconter ses merveilleuses aventures. Ne manquez pas de voir la pêche miraculeuse et de recevoir une carte pour le CONCOURS DEVINETTE.

LISTE D'EPICERIES DE NOEL

Fruits Goodwillies en verre	30c	25c
Prix spécial, la doz.		$2.75
Les meilleures olives en verre	35c	28c
Raisin de table, 1 lb.	30c	23c
Noix mélangées . . .	20c	15c
Mince Meat Condensé	15c	12½c
Farine Hongroise, 24 livres	75c	65c
Farine Five Roses, ½ baril	$3.50	$3.15
Maïs à griller, 3 lbs.	30c	25c
Les meilleures dattes nouvelles, 3 lbs. .	30c	20c
Sucre granulé, 20 livres	$1.00	90c
Marrons anglais . .	20c	15c

JOUETS - POUPEES - JEUX

Le magasin de jouets le plus beau, le plus considérable, le plus gai de tout le Canada. Les joujoux de Noel paradent toute la journée. Bons joujoux qui dureront longtemps. Il ne casseront pas en commençant à s'en servir. Quelques prix :

COFFRES D'OUTILS
Coffres d'outils contenant nombre d'outils forts. Prix spécial pour 26c

MAISONS DE POUPEES
Jolies maisons à deux étages pour poupées, élégamment peintes, avec vérandah. Prix spécial pour 20c

COMPAGNIES DE SOLDATS
Compagnies de soldats fortement charpentés pour garçonnets, avec uniforme, Képi, fusil et sabre. Prix spécial pour . . . 31c

POUPEES HABILLEES
Jolies poupées habillées, avec bonnet, bas et soulier. Prix spécial pour . . . 26c

Moteurs verticaux à Vapeur
Moteurs à vapeur verticaux avec grande roue d'air et sifflet. Ils marchent bien. Prix spécial pour. . 49c

TRAINS
Trains avec locomotive à ressort et trois wagons. Solidement faits. Prix spécial pour . . . 57c

Arches de Noé. . .	19c	Petits Canons. . .	7½c	Tableaux noirs. . .	21c
Maison de Poupée	24c	Cible à dard. . . .	25c	Jeux de Loto	10c
Lanternes Magiques	27c	Echelle à crampons	9½c	Eléphants	27c
Chaises de poupée, 21 pouces. . . .	29c	Pianos de poupée..	27c	Charettes rouges. .	23c
Service de Cuisine	8½c	Voitures de poupée,	19c	Petites Ecuries. ..	19c
		Petits Soldats. . . .	29c	Jeux de Cartes. . .	4½c

Argenterie à Bon Marché pour les Fêtes

Pourquoi ne pas employer l'expression à bon marché quand il n'y a pas d'autres mots pour qualifier ces valeurs extraordinaires pour les fêtes, en quadruple placage en argent pur, achetées spécialement pour cadeaux.

Corbeilles à pain fortement plaquées en argent, fini satin, "Bread" gravé au centre. . . $1.45
Grils à pain, le meilleur placage, joliment bruni, pied en relief, poignée unie. Spécial. . $2.40
Beaux pots à l'eau en cristal, dessus fortement plaqué en argent, très en relief. Spécial. $1.40
Panier à gâteaux plaqué en argent, dessin nouveau, fini satin, avec bord de fantaisie, pied et poignée en relief, doublé en argent, superbement gravé. Spécial à. $1.90
Cadres en argent pur, grandeur 3¼ x 2¼ pouces. Spécial à 45c
Anneaux de serviette en argent pur, dessin de fantaisie, 3¼ pouces de large. Spécial. 56c
Brosse, peigne et miroir montés en argent pur, dans une boîte doublée en soie. Tous les nouveaux dessins. Splendide valeur à. $6.45
Pot en argent pur, pour enfants, fini brillant, avec anse de fantaisie et doublure dorée. Hauteur 2¼ pouces. Valeur spéciale à. $2.45

VENTE DE VETEMENTS DE GARCONNETS

MONTRES ET CHAINES GRATIS

Avec tout achat d'Habillements, Pardessus ou Reefers de Garçonnets, se montant à $4.00 ou plus, nous donnerons une belle montre et chaine en nickel. Bon mécanisme recommandable et un excellent chronomètre. Exactement la chose pour cadeau de Noel.

REEFERS EN FRISE POUR GARCONNETS A $4.00
Reefers de garçonnets, en frise grise pesante, doublure en tweed ou velours à côtes pesants, haut collet tempête, élégamment finis de boutons de cuivre ornés d'une ancre. Valeur supérieure à $4

PARDESSUS RUSSES DE FANTAISIE POUR GARCONNETS
Pardessus russes de fantaisie en cheviote bleue et oxford, garnis de jolis boutons dorés et d'une ceinture assortie. Doublure du meilleur satin fermier. Collet de velours de soie, pour garçonnets. Valeur supérieure à . $4.70

HABILLEMENTS NORFOLK A 2 ARTICLES, A $4.50
Habillements Norfolk à deux articles, en tweed à raies et à carreaux moyens, complètement doublés de satin fermier de la meilleure qualité. Bien taillés et splendidement finis. Grandeurs, 24 à 34. Valeur spéciale à. . . $4.50

HABILLEMENTS EN TWEED POUR GARCONNETS A $4.00
Habillements en tweed à trois articles, parement simple, jolis dessins à raies et à carreaux, doublure en satin fermier de belle qualité. Grandeurs pour convenir aux garçonnets de 10 à 13 ans. Valeur spéciale à. $4.00

CADEAUX DE NOEL POUR HOMMES

BRETELLES POUR HOMMES
Elles sont en tissu élastique et non élastique, tout blanches, tout noires, bleu, tan, gris et dans une variété de combinaisons, avec bouts en cuivre, bouts tout en soie ou bouts glissoires en coton. Prix spéciaux, 48 et 49c

ROBES DE BAIN, en une variété de dessins. Quelques-unes sont en nouvelles combinaisons de couleurs d'un très bel effet, en drap Terry bleupâle et blanc, rayé, ceinture de corde-capuchon, deux poches, très amples. Dans toutes les grandeurs, $3.40; D'autres à $4.25 et . . . $5.95

DES MILLIERS DE MOUCHOIRS DE NOEL

Nous sommes prêts pour la plus grande vente qui se sera vue à Montréal et nous avons marqué notre collection complète de mouchoirs de qualité supérieure à des chiffres plus bas que jamais, car nous sommes prêts à donner satisfaction aux acheteurs, si nombreux qu'ils soient.

Mouchoirs en linon blanc, ourlés pour dames, bordure de ¼ pouce. Jolis coins en dentelle. Prix spécial . . . 3½c
Beaux mouchoirs en linon blanc, ourlés, bordure de ½ et 1 pouces. Grandeur ¾. Prix spécial 4½c
Mouchoirs en soie blanche, broderie de couleur, dessins de fantaisie. Prix spécial . . 5c
Mouchoirs en pure toile blanche, ourlés, bordure de ¼ pouce. Grandeur ¾. Prix spécial 6c
Mouchoirs blancs en broderie suisse. Bord dentelé. Valeur spéciale à 11c
Mouchoirs en pure toile blanche, avec initiales, ourlés, de ¼ pouce. Prix spécial . . . 12½c

NOUVEAUX CADEAUX DE FOURRURES

Maintenant au premier étage

Nous aurons toujours les meilleures peaux et une main-d'œuvre supérieure, mais nous aimerions voir venir immédiatement, maintenant que nos stocks sont si bien assortis, ceux qui désirent les plus belles fourrures pour cadeaux de Noël. Pour Samedi.....

Un cadeau de Noël qui sera aprécié, c'est un de ces casques spéciaux en mouton de Perse noir, égaux en apparence à tout casque de $10.00 ; très bien fait de la forme populaire militaire, doublé du meilleur satin piqué. Toutes les grandeurs, de 6½ à 7¼. Spécial, pour samedi $2.65
Jolies pèlerines en vison, bouts en pointe, 58 pouces de longueur, doublées de satin de fantaisie rose et blanc. Prix spécial pour samedi $29.00
Etole du même genre avec bouts larges, finie de six queues. Prix spécial de samedi $32.70
Une superbe étole en vison, 72 pouces de longueur, finie de six splendides queues. Prix spécial pour samedi $38.50

MAGNIFIQUES COUPONS DE SOIE POUR BLOUSES

Un de ces coupons de soie fait un magnifique cadeau qui est très apprécié. Les prix sont modérés ; moins élevés que de coutume, en effet, car nous en vendons d'énormes quantités à cette saison et nous faisons des achats spéciaux en conséquence.

A **$1.30**—COUPONS DE BLOUSE EN SOIE TAMALINE, nouveaux dessins.
A **$1.60**—COUPONS EN BELLE PEAU DE SOIE ; nuances de choix.
A **$1.63**—PATRONS DE BLOUSE EN SOIE LOUISINE ; nuances de soirée.
A **$1.92**—PATRONS DE BLOUSE, EN SATIN ALEXANDRIA ; grande variété de couleurs.
A **$1.97**—PATRONS DE BLOUSE, EN SATIN MIROIR ; article de goût.

Gratis avec des Gants de Chevreau

Boite à Gants ou Bouteille de Parfum.

Bouteille de Bon Parfum.

ou Jolie Boite à Gants.

Avec toute paire de Gants en Chevreau pour Dame, vendue 59c ou plus nous donnerons absolument gratis une jolie BOITE A GANTS ou UNE BOUTEILLE DE PARFUM DE CHOIX. Comme la demande de ces charmants souvenirs est énorme, nous conseillons un achat de bonne heure. (Magasin des gants—rez-de-chaussée.)

GANTS DE CHEVREAU A PRIX SPECIAUX

Gants de chevreau "COMTESSE", pour dames, nuances tendres de tan, mode, gris, vert, noir, blanc, avec pointillé de soie de fantaisie. Points: 5½ à 7. Spécial à 99c
Ligne spéciale de gants de chevreau doublés en soie, pour Dames, nuances tendres de mode seulement, seyant à la perfection, deux fermoirs à pression. Points: 5¾ à 6¾. Régulièrement $1.25, pour 75c
Gants de chevreau "LE BRABANT", les plus nouvelles couleurs de tan, mode, gris, marine et vert, noir et blanc. Pointillé piqué. Deux fermoirs à pression. Points: 5½ à 7. Spécial à $1.20

300 MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES A MOITIE PRIX.

Une des ventes les plus enthousiastes, les mieux réussies que nous ayons jamais faites. Samedi notre salon des modes a été encombré de dames, toute la journée. Plus de deux cents splendides vêtements ont changé de mains. La vente se continuera demain et plusieurs nouveaux lots seront ajoutés.

LES MANTEAUX SONT EN UNE VARIETE CONSIDERABLE DE STYLES ET DE TISSUS. AJUSTEMENT CORSE OU SEMI-AJUSTES, PAREMENT SIMPLE OU DOUBLE, DOUBLES ET EFFETS SANS ENVERS ; TOUTES LES GRANDEURS SE TROUVENT DANS CE GROUPE, ET LES DAMES POURRONT ACHETER UN MANTEAU D'HIVER, NOUVEAU ET DURABLE, A MOINS QUE LE PRIX COUTANT. LISEZ LA NOMENCLATURE DE CES SPLENDIDES VALEURS :

Manteaux de $7.50, pour. .	$1.95	Manteaux de $8.50, pour. .	$4.20
Manteaux de $9.50, pour. .	$2.90	Manteaux de $11.50, pour. .	$5.40
Manteaux de $12.35, pour. .	$3.90	Manteaux de $14.75, pour. .	$7.15

LA CIE S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 rue Notre-Dame,
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.

GRANDIOSE CEREMONIE

TRENTE RELIGIEUSES PRENNENT L'HABIT DES SOEURS DE CHARITE ET VINGT-CINQ SONT RECUES PROFESSES.

Mercredi dernier avait lieu, au couvent des Soeurs Grises de la rue Guy, l'imposante cérémonie d'une profession religieuse. Cette cérémonie fut présidée par M. l'abbé Charles Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, assisté de MM. les abbés J. Thibault et Girot, P. S. S., du séminaire de Notre-Dame.
Dans le sanctuaire, on remarquait MM. les abbés Corbeil, curé de Saint-Joseph de Montréal ; Bellerose, F. X. Latulippe, vicaire-général du diocèse de Pembrooke ; Brosseau, aumônier du Mont Saint-Louis ; Baril, curé de Saint-Rémi ; Chaput, curé de Châteauguay ; H. Charpentier, aumônier de l'Ecole de Réforme ; F. X. Plante, du Mont Sainte-Croix ; le R. P. Dion, O. S. D., du couvent des Dominicains de Notre-Dame de Grâce ; le R. P. Théophile, du Couvent des Franciscains.
Le sermon a été prêché par M. l'abbé Lecoq, supérieur ecclésiastique de la communauté des Soeurs Grises. Trente religieuses ont revêtu le saint habit et vingt-cinq ont fait profession.
La cérémonie se termina par la messe célébrée par M. l'abbé Girot, P. S. S., et le chant solennel du Te Deum.
Ont fait profession :
Soeurs Léontine Descoteaux, dite Duchaine, de Montréal ; Albertine Pichette, de Worcester, Mass. ; Marie Lechasseur, de Salem, E. U. ; Aphéda Beaulieu, de Chambord ; Albertine Lavigne, de Vaudreuil ; Marie Normandin, de Montréal ; Lydia Quenneville, de St Isidore de Prescott ; Ellen Cournyn, de Worcester, E. U. ; Blanche Latreille, de St Anicet ; Marie Bourque, de l'Epiphanie ; M. Amanda Tardif, dite Saint-Emile, de St Paschal ; Marguerite Leclair, dite Rousseau, de Montréal ; Clara Létourneau dite Marie du Calvaire ; de Deschambault ; Margaret McCloskey, de Charlottetown ; Emma Desjardins dite Galarneau, de Montréal ; Rose-Anna Nadeau dite Routhier, de Québec ; Abby Driscoll, de Middleboro, E. U. ; Clarenda Sabourin, dite Ste Octavie, du Très Saint Rédempteur ; Marie-Louise Bélair dite Marie du Bon Conseil, de Minneapolis, E. U. ; Elisabeth Costello, dite Keenan, de St-Christophe ; Marie Lamy dite Rébecca, de St-Barnabé ; Rose-Alba Galipeau dite Apolline, de Cohoes ; Alice Limoges, dite Victoire, de Montréal ; Marie-Louise Hallé dite Anselme, de St-Anselme ; Marie-Louise Rivet dite Zénaïde, de Ste Mélanie ; Prise d'habit : Soeurs Aurélie Brien dite St-Barnabé, de St-Rémi ; Maurette Chassé, de Nashua ; E.U. ; Madeleine Davy, de Laval, France ; Salomée Legault, dite Filion, de St-Jérôme ; Rose de Lima Huard, dite Cayouette, de St-Rémi ; Blanche Caza, de St-Anicet ; Laudia Latour dite Ste-Elodie, de Montréal ; Antoinette Chauvin, de Boucherville ; Sophie Carrière dite Ladouceur, de Ste Marthe ; Bernadette Lefebvre dite St David, de St Augustin ; Ida Govette dite Bourdon, de Longueuil ; Rose-Anne Lanoix, de Montréal ; Elmina Gosselin dite Roberge, de St Sébastien ; Adrienne Chouinard de Salem, E.U. ; Parmélie Grégoire dite St Adelin, de Spencer, E.U. ; Bernadette Lavallée, dite Plante, de St Rémi ; Agnès Vézina, de Québec ; Blanche Vigneau dite St Alexis, de Sorel ; Clara Benoit dite du S. Coeur de Marie, de Roxton Falls ; Alice Lamarre, de Longueuil ; Marie Courchesne, de St-Cuthbert ; Régina Gemme, de Rougemont ; Marie-Louise Castonguay, de Nashua E.U. ; Sylvia Léger, dite Sylvia, de New-Bedford, E. U. ; Jeanne Marie Cadoret, dite Jean Pierre, de Bignan, Bretagne ; Yvonne Marie Cadoret dite Novale, de Bignan, Bretagne ; Bella Poirier, dite Anastase, des Iles de la Madeleine ; Marie Louise Frenette dite Hildegarde, de Putnam ; Rosalie Desautels, dite Symphorien, de Cohies.

UN MONSIEUR

Offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatisme, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même pour avoir souffert et avoir pris en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un voeu. Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8 Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées. z

HOMMAGES A MGR BERNARD

Saint-Hyacinthe, 15. — Les prêtres des diverses paroisses du diocèse continuent d'affluer à l'évêché, pour féliciter Mgr Bernard, notre nouvel évêque.

QU'EST-CE QUE LE "SAMEDI?"

Au moment où le "Samedi" va mettre en vente son numéro de Noël, — le plus luxueux et volumineux de tous, — des personnes, habituellement peu au courant, se demanderont peut-être : "Qu'est-ce que le "Samedi"? Le premier venu des 100,000 lecteurs de ce magazine répondrait : "C'est un journal qui paraît, depuis 17 ans, sans interruption, sans cesser de faire des efforts pour s'améliorer, sans changer de programme et qui, de presque rien aux débuts, est arrivé progressivement à un format de 40 pages pour les numéros réguliers et de 60 à 80 pages pour les numéros de gala."
Nous ajouterons ceci : "Le Samedi" a été fondé pour combler une lacune qui existait réellement. Le public avait besoin d'un journal de famille qui fût, à la fois, utile et agréable ; qui fût gai sans être burlesque et sérieux sans être sourd. Le "Samedi" a su être cela dès le début et il a su le rester, mais en améliorant et en agrandissant : tout le secret du succès est là. C'est ce qui explique qu'une personne qui fait connaissance avec le "Samedi" et le comprend, ne s'en détache plus ; c'est ce qui explique que le "Samedi" ait encore ses clients des premiers jours.
Le "Samedi" plaît aux petits, à la jeunesse, aux vieux ; il plaît surtout à la mère, et pour bien des raisons, mais notamment parce qu'il trouve le moyen de publier des feuilletons moraux et attachants.
Peu de journaux ont suscité plus de rivaux que le "Samedi" ; quelques-uns de ces rivaux ont dépensé des sommes incroyables ; d'autres ont recouru à l'imagination, à l'activité, aux trucs sans nombre, aux calomnies, à la jalousie offensive au dépit gros comme le Mont-Blanc, mais manoeuvrant avec agilité. Ils ont fait fiasco pendant que le "Samedi" continuait sa marche ascendante. Pourquoi ? Parce qu'ainsi le voulait le grand maître : le public. r

EGALEMENT COUPABLES

DEUX COMPAGNIES SONT RESPONSABLES DE LA MORT DE JAMES FINN.

A la suite d'un accident qui arriva, le 14 août 1903, dans le port de Montréal, et au cours duquel un nommé James Finn, débardeur, perdit la vie, MM. Mills et al., armateurs, furent condamnés à payer $3,000 de dommages à la veuve du malheureux. Cet accident était dû à la désagrégation d'une pile de planches que les employés de MM. Mills, parmi lesquels se trouvaient justement Finn, avaient reçu ordre de transporter à bord du steamer "Pretoria".
MM. Mills revinrent en justice contre MM. Cox et al., les propriétaires du bois dont l'éboulis avait causé la mort du misérable Finn, accusant les employés de ces messieurs d'être la cause de tout le mal.
Le procès vint devant l'honorable juge Curran, MM. Cox et al rencontrèrent le plaidoyer de leurs adversaires, en disant que la cause était chose jugée ; car Mad. Finn ayant poursuivi les deux parties à la fois, MM. Mills et al avaient été condamnés à payer les dommages.
L'honorable juge Curran n'a cependant pas abondé dans ce sens. Il a déclaré les deux parties également responsables du décès de Finn. Pourquoi les défendeurs sont condamnés à $1,500 de dommages et aux frais de la dernière action.

INITIATIVE ET PROGRES

Les pharmacies Quenneville et Guérin encerclent la ville.

Il nous fait toujours plaisir de constater l'esprit d'entreprise de nos jeunes Canadiens Français. Nous n'en saurions citer un plus bel exemple que celui de l'association de MM. J. O. Quenneville et Hercule Guérin.
Ces deux travailleurs progressifs, déjà chacun à la tête d'un très grand commerce de produits pharmaceutiques, ont combiné leurs établissements, dans le but de réaliser, par une centralisation rationnelle, de notables économies, dont ils entendent faire bénéficier leurs clients.

M. J. O. Quenneville.

Leurs différentes pharmacies sont situées à peu près une dans chaque quartier de la ville, de sorte qu'ils peuvent faire bénéficier tout le monde des avantages qu'ils offrent sans trop de déplacement. En voici les adresses :
Quenneville et Guérin, 1406 Ste Catherine, angle Visitation, Bell Tel. East 1041.
Quenneville et Guérin, 2309 Notre-Dame, angle Versailles, Bell Tel. Main 4482.
Quenneville et Guérin, 397 St Antoine, angle Fulford, Bell Tel. Up 4337.
Quenneville et Guérin, 691 Ste Catherine. Bell Tel. East 2000.
Quenneville et Guérin, 1393 Ontario, angle St Hubert, Bell Tel, East 2822.
Quenneville et Guérin, 1622 St Laurent, angle Fairmount Ave. Bell Tel. East 2203.
Comme on le voit, ils ont, pouvons-nous dire, mis la main sur la ville entière.

M. Hercule Guérin.

Ils ne vendent que des produits de la plus haute qualité. Ils ont, à chacune de ces pharmacies, un personnel courtois et compétent et le service qu'ils donnent est parfait.
Nous ne doutons pas que, conduite par des hommes de la compétence, en leur commerce, de MM. Quenneville et Guérin, leur vaste entreprise ne fasse que progresser. Ce sera la récompense de leur travail et de leur énergie. Nous la leur souhaitons.

FORESTIERS INDEPENDANTS

A une assemblée régulière de la Cour Ste Brigitte No 1393 tenue lundi le 4 décembre dernier. Les officiers suivants ont été élus — savoir:
Amedée Poitras, Député de Cour.
Isidore Lavioletta, médecin et secrétaire-financier.
J.-Bte Hudon, Ex. C. Forestier.
J. E. Bleau, Chef Forestier.
H. Leblanc, Vice Chef Forestier.
J. O. Brault, Sec.-archiviste.
Honoré Emond, Trésorier.
C. E. P. Moretti, Orateur.
Richard Lemay, 1er garde.
C. D. Timms, 2ème garde.
Raoul Brault, 1er sentinelle.
Léon St Pierre, 2ème sentinelle.
J. O. BRAULT,
Secrétaire-Archiviste.

N'OUBLIEZ PAS

Allez au Parc Sohmer dimanche prochain, voir le magnifique programme. Voir colonne d'amusements pour détails. 37-2

HENRI DUBORD
le tailleur des élégants, 1309 Sainte-Catherine. r

Breloques en or massif, $1.50 à $32.00. R. Hemsley, 255 St Jacques.

TEMPÉRATURE

Toronto 15.

Beau et très froid. Samedi : Vents de l'est et neige.

NOTRE NUMERO DE NOEL

Nous publierons cette année un numéro de Noël qui méritera d'être conservé. Il contiendra plusieurs pages en couleurs, de nombreuses illustrations et de splendides contes de Noël, ainsi que des articles inédits, du plus haut intérêt, de nos principaux littérateurs.

Ce sera un numéro artistique et littéraire d'une grande valeur.

Comme nos annonceurs l'ont appris, depuis bientôt quinze jours, par nos représentants, ce numéro paraîtra samedi prochain, le 16 du courant.

Nous avons choisi cette date afin de leur permettre de profiter pleinement des annonces qu'ils y feront paraître, ce numéro étant, au point de vue de la publicité, un des meilleurs et des plus productifs que nous publions dans l'année.

Nous les prions donc de se hâter s'ils veulent y avoir une bonne position, l'espace dans ce numéro étant des plus recherchés.

UN RAMONAGE

Avec une candeur de petite fille, Aglaé a mis son bras dans la cheminée en prévision du passage de Santa-Claus. Toinon et Polyte, au courant de la chose, montent sur le toit et envoie à la bonne servante un "christmas box." Leur mauvaise farce entraîne une catastrophe dont on verra les effets dans "La Presse" de samedi prochain. Pauvre Toinon! Pauvre Polyte!

NOTRE-DAME DES ANGES

L'église de Notre-Dame des Anges, récemment incendiée, ne pourra vraisemblablement pas être rendue au culte avant le mois de janvier.

Les Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ont la bonté de mettre en attendant, à la disposition des hommes de la Congrégation de Ville-Marie, leur chapelle de Notre-Dame de Pitié. C'est donc là, chaque dimanche et jour de fête qu'auront lieu, à 6 h. 45 a. m., les réunions de cette congrégation, jusqu'à avis contraire.

A SAINTE-CUNEGONDE

On discute l'enlèvement de la neige.

Le conseil de Sainte-Cunégonde a siégé hier soir sous la présidence du maire Cypihot. Tous les échevins étaient présents.

La licence de restaurant de M. Ovide Ouimet a été transportée à M. Nap. Dufort.

Le conseil demande $1500 à la Montreal Street Ry. Co., pour l'enlèvement de la neige. En vertu de l'ancien contrat, maintenant expiré, Sainte-Cunégonde n'avait droit qu'à $1,000 et ce montant est devenu insuffisant, à raison du prolongement de la voie avenue Atwater.

PAYEZ VOS TAXES!

La municipalité de Delorimier est actuellement le théâtre d'une lutte municipale très animée.

A cette occasion, "La Presse" croit de son devoir de répéter l'avis qu'elle donnait il y a quelques semaines aux électeurs de Montréal.

Que tous les électeurs se mettent en règle afin de conserver leurs droits électoraux.

A part les résidents de cette municipalité, il y a environ deux cent cinquante électeurs qui demeurent à Montréal. C'est à eux surtout qu'il appartient de se mettre en règle. Ils ont encore jusqu'au 20 courant pour payer leurs taxes et nous espérons que chacun d'eux aura à coeur la conservation de ses droits civiques.

AVIS AUX TERTIAIRES DE NOTRE-DAME DES ANGES

Les dames tertiaires de Notre-Dame des Anges se réuniront dimanche prochain, le 17 courant dans la chapelle de Saint-Antoine de Padoue, coin des rues Lagauchetière et Plessis. Cet avis concerne les tertiaires du premier dimanche aussi bien que celles du troisième.

MALADIE GRAVE

Nous apprenons avec regret la maladie grave et subite de M. J. B. Cinq-Mars, fils de M. A. Cinq-Mars, comptable auditeur.

CETTE JEUNE FEMME ACCUSEE DE VOL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 15. — La jeune femme arrêtée la semaine dernière sous prévention du vol de bijoux dont deux bagues portant diamants évalués à $400, a tout propriété de Mme Jamieson, pensionnaire au Collège House, Lennoxville, a comparu hier matin à l'enquête préliminaire qui a été ajournée à lundi prochain pour permettre à la justice de rechercher un témoin important, disparu le jour du vol et que l'on soupçonne de recéler les objets enlevés. L'accusée que l'on garde sous verrous a dit se nommer Gosselin et venir de St David, de Lévis.

UN IVROGNE S'EMPOISONNE

Toronto, 15 — Frédéric Volt, n'ayant pu se procurer du whiskey, dimanche, absorba près de huit onces d'alcool méthylique et mourut empoisonné mercredi. Volt, qui était polisseur de pianos, laisse une veuve et trois enfants. Le coroner Johnson n'a pas jugé à propos de convoquer un jury.

UN COMPATRIOTE HONORE EN FRANCE

M. Arthur E. Valois est promu officier de la Légion d'Honneur,

AVOCAT IMPORTANT

Il est l'aviseur légal du consulat générale des Etats-Unis dans la capitale française.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Paris, 15 — M. Arthur E. Valois, avocat du consulat général des Etats Unis à Paris, et qui, en 1901, avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion.

M. E. Valois est un des plus brillants avocats du barreau de New York, et il est considéré comme une des autorités les plus compétentes dans les questions de droit international.

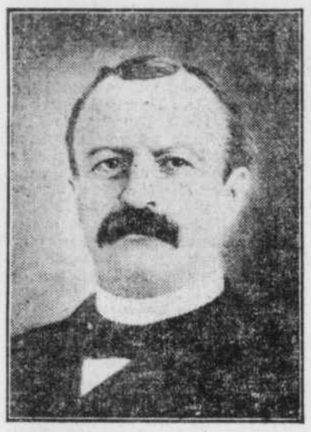

M. Arthur E. Valois, officier de la Légion d'Honneur.

Le nouvel officier est Canadien de naissance. Il naquit à la Pointe Claire en 1845. Il fit ses études au collège Ste Thérèse et chez les Jésuites, à Montréal. Dans ces deux maisons, il se distingua particulièrement par la facilité de son intelligence et par son activité jamais lassée. A sa sortie du collège, il entra au bureau de l'hon. Ant. Aimé Dorion pour y étudier le droit ; il fut reçu avocat quelques années après. En 1878 il partit pour l'Etat de New York et obtint la permission d'exercer sa profession dans cet endroit. Il ne tarda pas à y faire sa marque, et occupa successivement des positions fort importantes. Un peu avant de s'expatrier, M. Valois avait épousé Mlle Eugénie Lenoir, fille du poète Lenoir ; il eut une fille qui est maintenant madame De Lesage. Devenu veuf il épousa, une américaine, Mlle Briggs, parente du président Roosevelt. Lors de l'Exposition de Paris, M. Valois avait été nommé par l'Etat de New-York, l'un de ses commissaires. Quoique ayant sa demeure à New-York, M. Valois est plus souvent à Paris, où l'appelle ses affaires. Il est le frère du docteur Valois, de Valoisville, colonel honoraire de l'Association des Vétérans.

MORT SUBITE D'UN CURE

IL MEURT PENDANT UN EXERCICE DE NEUVAINE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Irving, Junction, 15. — Les paroissiens de cette localité ont appris, avec douleur, la mort subite de leur vénéré curé, M. Joseph Etienne Martin, arrivée hier soir au presbytère de Saint-Frédéric, pendant une neuvaine en l'honneur de Saint François-Xavier. Il était curé depuis vingt-sept ans et âgé de 70 ans.

M. l'abbé Joseph Etienne Martin, mort subitement.

VISITE AUX UNIVERSITES AMERICAINES

Boston, 15 — Une commission de l'Université de Toronto, chargée d'étudier sur place le fonctionnement et l'administration des principales universités américaines, était à Boston, hier. Cette commission se compose de MM. sir W. Meredith, chancelier de l'Université de Toronto ; J. W. Flavelle, H. J. Cody, Bruce MacDonald, A. H. U. Colquhoun.

La commission séjournera deux jours à Boston. La commission a déjà visité les universités de Yale, Columbia, Princeton, et John Hopkins.

Les directeurs de l'université Harvard et de l'institut de Technicologie ont offert un lunch aux membres de la Commission universitaire canadienne.

Sir Frederick Borden ministre de la milice du Canada, accompagné de sir Henry Pellat, de Toronto, et James Woods, l'Ottawa, sont arrivés ici, hier. Ces messieurs séjourneront deux jours à Boston dans le but de visiter en détail la collection de peintures exposées à la Boston Art Gallerie. Parmi les toiles les plus remarquées, on cite un portrait de sir Frederick Borden, par M Tomkins.

QUI REVE D'ETRE MUSICIEN ?

"La Presse" donne l'occasion de réaliser ce rêve au moyen d'une méthode très simple et très ingénieuse.— Douze leçons seulement.— Agréable passe-temps pour les longues soirées d'hiver.

QUEL est celui qui, à ses heures, n'a pas rêvé d'être musicien? La musique, c'est assurément le plus agréable passe-temps qu'il soit possible d'imaginer, et spécialement dans les familles, durant les longues soirées d'hiver.

Tout le monde ne peut se payer le luxe d'un professeur, mais

Tous peuvent suivre la Méthode de "La Presse"

Pourquoi? 1o Parce qu'elle est gratuite; 2o Parce qu'elle est simple; 3o Parce qu'elle se résume à 12 leçons seulement. C'est la synthèse absolue de tous les principes scientifiques de la musique; c'est le résultat de profondes études et de savantes combinaisons. Voilà ce qui en fait l'extrême simplicité.

Une personne qui n'a jamais vu un piano ou un harmonium, qui n'a aucune idée des principes de la musique, qui n'a jamais vu une note de musique, peut, avec la méthode de "La Presse".

DEVENIR MUSICIEN EN 12 LEÇONS

Cela peut paraître impossible; mais on pourra se convaincre de la possibilité dont on parle et même de la facilité dont il est question, quand on aura pris connaissance des leçons illustrées de "La Presse."

Car ces Leçons sont Illustrées

En effet, la leçon se compose d'abord d'une planche imprimée représentant les notes d'un clavier, avec annotations, puis d'explications constituant la leçon proprement dite.

Ces planches imprimées composent

UNE SERIE DE GAMMES

dans tous les tons, majeurs ou mineurs. On n'aura qu'à les découper et à les placer à angle droit sur le clavier, les espaces blancs vis-à-vis les notes blanches du piano ou de l'harmonium et les noirs vis-à-vis les touches noires de l'instrument. On n'aura qu'à suivre ensuite les instructions pour arriver à jouer correctement dans tel ton. Pour jouer dans un autre ton, on n'aura qu'à mettre sur le clavier, en sens inverse, la planche imprimée. Un côté est en majeur, l'autre est en mineur.

Les douze leçons sont suffisantes pour apprendre tous les principes fondamentaux ou rudimentaires de la musique; pour devenir excellent musicien, pour se perfectionner, on n'aura qu'à pratiquer avec volonté et patience.

Ainsi, pour devenir musicien, on n'aura qu'à se procurer "La Presse" où sera publiée chaque leçon à partir de SAMEDI, LE 23 DECEMBRE, à découper les planches imprimées et les instructions, et à pratiquer quelque temps sur le piano et l'harmonium.

SINISTRE EPAVE JETEE A LA COTE

On découvre à deux milles de Carmanah, sur la côte de la Colombie.

UN BATEAU NAUFRAGE.

L'épave n'est pas celle du "Fawn", de sorte que deux sinistres sont à déplorer.

OU EST L'EQUIPAGE?

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Victoria, C. A., 15. — La mer vient de jeter sur le rivage, à deux milles de Carmanah, une épave qui fait croire que nous avons encore un désastre maritime à enregistrer. Le bateau qui a été jeté à la côte est d'une capacité beaucoup plus grande que le "Fawn" qui a été perdu à quelques milles de Carmanah dernièrement. Il est évident que l'épave qui est venue s'échouer près d'ici, est celle d'un bateau tout différent du "Fawn" qui était une goélette.

Au lieu d'un sinistre nous en avons donc deux à déplorer.

On n'a rien trouvé sur l'épave de nature à faire connaître les noms de son propriétaire et de son équipage. Le gouvernail du navire a été complètement enlevé et l'épave a dû être ballottée par les flots, durant plusieurs jours avant d'être jetée à la côte.

On espère que l'équipage du bateau en détresse a été recueilli par d'autres navires et n'a pas entièrement péri.

A COUPS DE FUSIL

UN CULTIVATEUR CRIBLE DE PLOMB A PERDRIX LES JAMBES D'UN SOURD-MUET.

La Cour Suprême — Les finances d'Ottawa.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 15 — La Cour Suprême est ajournée au 22 décembre. Avant l'ajournement, les juges ont déclaré qu'au terme de février, les causes seront appelées dans l'ordre suivant :

1o. Les causes des élections contestées. 2o. Celles des Provinces Maritimes. 3o. Celles d'Ontario. 4o. Celles de Québec.

—La Commission civique d'hygiène a fait son rapport annuel, lequel accuse un surplus de $342 sur les appropriations de la Commission.

Une économie de près de $3,000 a été faite sur l'administration de l'hôpital civique.

—Adam Greene, âgé de 50 ans, riche cultivateur du canton de Fitzroy, a été arrêté sous l'accusation d'avoir blessé d'un coup de fusil un sourd-muet nommé Louis Hodgins. Greene a été admis à caution. Il dit qu'il était à son corps défendant lorsqu'il a tiré sur Hodgins. Ce dernier poursuivait sa femme pour la battre et la malheureuse s'était réfugié chez M. Greene. Le sourd-muet aurait menacé M. Greene avec deux pistolets, de là le coup de fusil tiré par Greene. Le blessé est dans un état critique, il a les jambes remplies de plomb à perdrix.

LES COSAQUES TUENT SANS PITIE

Ils massacrent une foule de paysans, près de Saratoff.

LA FETE DU TSAR

Elle sera célébrée lundi prochain par la promulgation de nouvelles libertés.

LA GREVE

Saint-Pétersbourg, 15. — L'arrivée à Saratoff du général Maximovitch, successeur du général Sakhareff, a été marquée par un incident malheureux. Les paysans de Balascheff furent rassemblés sur les ordres du général, qui voulait les amener à restituer les biens qu'ils avaient volés. Soudain le chef des Cosaques de service tomba de son cheval, la tête fracassée par une balle que venait de lui tirer l'un des paysans. Furieux, les Cosaques se précipitèrent sur la foule, massacrant un grand nombre de personnes. Le général apprit cet événement avec peine et il promit sur-le-champ, au nom de l'empereur, de payer des indemnités aux familles des victimes.

La femme qui a assassiné le général Sakharoff a déclaré se nommer Amelia Popoff. Elle a refusé de dire si elle avait des complices.

On annonce que l'un des principaux chefs des mutins de Sébastopol a été pendu hier.

LA FETE DU TSAR

Saint-Pétersbourg, 15. — L'empereur célébrera sa fête patronale, lundi, par la publication d'un manifeste important au sujet des paysans et par la proclamation de la nouvelle loi électorale. On tente actuellement de créer un parti qui fera opposition au congrès des paysans de Moscou. Dans cette dernière ville, les grévistes continuent leurs déprédations, attaquant les convois de malles et volant les boîtes postales. Les Zemstvos des provinces se plaignent de ne pouvoir percevoir leurs taxes sans l'aide du pouvoir fédéral, ce qui les a obligés à fermer leurs écoles. Dans les régions du Don et du Volga, les paysans continuent à abattre les forêts.

LES GREVISTES

Moscou, 15. — Les chefs du mouvement gréviste des employés des postes et télégraphes déclarent qu'ils ne reprendront pas l'ouvrage à moins que toutes leurs demandes ne soient accordées, et parmi ces dernières se trouve le renvoi de MM. Durnovo et Sevastianoff.

STROHBAR ATTEND TOUJOURS

L'enquête Strohbar est remise à lundi, en cour l'extradition, par le juge Lafontaine. La défense entend offrir certains témoignages en faveur de l'accusé. On croit que le Floridien retournera à Gainsville, en Floride, avant le jour de l'an.

SAINT-HENRI DE MASCOUCHE

M. Georges Crépeau, notaire, à Montréal, était en visite à Mascouche, chez son frère, M. Ulric Crépeau. M. Georges Crépeau est natif de Mascouche, et il aime à revoir souvent ses compatriotes qui lui font toujours un accueil cordial. M. Crépeau nous a permis de goûter son excellente voix, dans l'hymne dédié à la Sainte-Vierge, "Tota pulchra es Maria", ce qui contribua à rehausser la magnifique fête de l'Immaculée-Conception.

M. l'abbé Joseph-Edmond Dupras fit éloquemment le sermon de circonstance.

LA FIN TRAGIQUE DE "PETE" LEVESQUE

Un vieux canadien-français, d'humeur joviale, vient de s'ôter la vie

SANS RAISON APPARENTE

Il vivait retiré mais aimait la société, se portait bien et ne manquait de rien.

UNE ENQUETE AURA LIEU

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Vancouver, 15. — Des solitaires régions de la Côte Nord, nous arrive la nouvelle de la fin tragique et dramatique d'un vieux trappeur canadien-français, "Pete" Lévesque, natif de Québec.

Herbert Whittaker, aubergiste à Sechelt, vient d'arriver en ville à bord de son yacht à gazoline, apportant avec lui la nouvelle de cette dernière tragédie, qui vient de s'ajouter à la longue liste de drames ténébreux dont est formée l'histoire de la région nord du Canada.

"Pete" Lévesque, un canadien-français, âgé de 70 ans environ, autrefois de Québec, s'est suicidé après s'être revêtu d'un complet noir qu'il avait acheté la veille.

Lévesque avait vécu longtemps chez un vieil ami, qui exploitait un "ranch", à Porpoise Bay, à environ six milles de Sechelt.

"Pete" Lévesque était le bonhomme jovial et blagueur par excellence, et quoiqu'il vécût en ermite, il était très hospitalier et recherchait la société des trappeurs.

Depuis qu'il habitait seul, une petite cabane de bois rond, "Pete" Lévesque n'était vu que ne ses plus proches amis. Il avait son propre cheval, sa voiture, une cabane pleine de provisions et du combustible plus qu'il n'en avait besoin.

Pourquoi l'idée lui est-elle venue de terminer aussi brusquement sa vie de cénobite ? C'est ce que tout le monde ignore.

Dimanche dernier, "Pete" Lévesque appela un indien qui passait près de sa cabane et l'invita à entrer. Il donna au sauvage, plusieurs messages pour Vancouver et ses amis de la côte et contre son habitude, s'abstint de plaisanter avec son visiteur.

Mardi soir, l'aubergiste Whittaker descendait la rivière quand, passant vis-à-vis la cabane de "Pete", il eut l'idée d'appeler le bonhomme.

A sa grande surprise, pas une réponse ne lui vint de la cabane.

Curieux, l'aubergiste alla lui-même frapper à la porte de "Pete" Lévesque et ne recevant pas de réponse, il poussa la porte.

Un spectacle navrant s'offrit à lui. "Pete" Lévesque, revêtu de ses plus beaux habits, gisait au milieu de la cabane avec son fusil de chasse à son côté.

Tout était en ordre dans l'humble masure ce qui évidemment indiquait qu'il n'y avait pas eu de crime. Néanmoins, le coroner et un détective provincial sont partis pour faire une enquête sur la mort de "Pete" Lévesque.

Personne ne connaît la famille du vieillard. On rapporte cependant qu'il était le cadet d'une famille de douze enfants et qu'il venait de Québec.

SIR WILFRID REND TEMOIGNAGE

Il comparait comme témoin dans l'affaire Parent-Choquette.

DECLARATIONS

Il affirme n'avoir jamais eu connaissance d'un règlement de cette cause.

M. PARENT GAGNE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Québec, Qué., 15. — Sir Wilfrid Laurier, arrivé hier soir à Québec, a rendu témoignage ce matin dans l'affaire Parent-Choquette. Après une entrevue qui eut lieu hier soir au Château-Frontenac, entre sir Wilfrid Laurier, l'hon. Chs. Fitzpatrick, le sénateur Choquette et M. Alex. Taschereau, on croyait l'affaire réglée. Elle ne l'a pas été.

Ce matin, devant l'hon. juge-en-chef Routhier, on a commencé l'enquête sur le plaidoyer de réconciliation. Sir Wilfrid a été

LE SEUL TEMOIN

entendu. La salle était remplie de politiciens de toutes nuances.

Interrogé par M. Choquette, sir Wilfrid déclare que le défendeur lui a dit qu'il s'en rapportait à lui pour le règlement de cette cause, mais que le demandeur ne lui a pas dit la même chose.

Avant de nommer M. Parent au poste qu'il occupe aujourd'hui, le témoin lui a parlé des accusations qui pesaient sur lui. Après une conversation avec M. Parent, le témoin acquit la certitude que ces accusations n'étaient pas fondées. Le témoin vit ensuite M. Choquette et lui dit que c'était une affaire malheureuse. M. Choquette se déclara prêt à régler l'affaire. Le témoin vit M. Parent immédiatement après et lui dit qu'il devait régler cette cause.

M. Parent lui répondit: "Le règlement est facile. Je ne désire par l'argent de M. Choquette, mais je veux

REVENDIQUER MON HONNEUR.

Que M. Choquette déclare fausses les accusations qu'il a portées et l'affaire sera définie."

En septembre dernier, M. Choquette dit au témoin que la cause avait été inscrite. Le témoin dit alors qu'il croyait l'affaire arrangée. M. Choquette dit qu'il le croyait aussi, mais que M. Parent ne voulait plus. M. Choquette lui dit ensuite qu'il avait porté ces accusations à la suite du sénateur Legris, et que M. Parent devrait d'abord procéder contre ce dernier, déclarant qu'il s'en rapporterait au jugement qui serait prononcé dans

L'AFFAIRE LEGRIS.

Sir Wilfrid ne put voir M. Parent que longtemps après. Il lui fit part de cette suggestion de M. Choquette, mais M. Parent refusa.

Le 16 novembre, M. Choquette lui téléphona que la cause avait été inscrite de nouveau. Le témoin vit M. Parent et lui dit :

—"Vous devriez accepter l'offre de M. Choquette."

M. Parent ne voulut pas.

Le témoin dit en résumé qu'il a été longtemps sous l'impression que cette cause était réglée, mais qu'aucun règlement n'a été effectué à sa connaissance.

Transquestionné par M. Taschereau, sir Wilfrid a répondu qu'il avait déjà dit à la cour tout ce qu'il savait de cette affaire. Il a dit que M. Choquette et un député se sont opposés à la nomination de M. Parent au poste de président de la commission du Transcontinental. Il n'a jamais demandé l'appréciation de personne pour faire cette nomination. Il dit qu'il a toujours désiré que cette cause fût réglée hors de cour, mais que cette cause n'a jamais été réglée devant lui. M. Parent lui a souvent dit que le seul règlement possible était une rectification complète. Le témoin dit qu'il a insisté sur un règlement, mais que M. Parent s'y est opposé énergiquement.

LE JUGEMENT

Le sénateur Choquette se leva alors et déclara que vu le témoignage de sir Wilfrid Laurier, il retirait son plaidoyer de réconciliation. M. Taschereau demande alors jugement renvoyant ce plaidoyer, ce qui est accordé frais réservés.

RIPON

Mademoiselle Marie-Antoinette Marier, de Ripon, vient d'obtenir la somme de trente piastres comme prime, du gouvernement pour son succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Notre Prochain

FEUILLETON

Il n'est pas trop tôt, croyons-nous, pour annoncer notre prochain feuilleton. Aussi bien sera-ce quelque chose qui sortira de l'ordinaire. Pourquoi les journaux ne publient-ils pas de romans canadiens ? Telle est la question que le public s'est souvent posée.

La "Presse" entreprend de donner à ses lecteurs cette satisfaction demandée depuis si longtemps. Et comme cette satisfaction leur viendra probablement la veille de Noel, ce sera comme les étrennes littéraires de la "Presse" à l'occasion de la nouvelle année.

LES SCANDALES DES ASSURANCES

Le président de la Provident Savings Life Insurance rend témoignage.

UNE QUESTION DE $100.000

Il passe son temps à défendre une transaction intervenue entre M Alexander et lui.

LA VERSION DE HARRIMAN

New-York, 15. — A la séance de la commission d'enquête sur les assurances hier, M. Edward W. Scott, président de la "Provident Savings Life Assurance Society", a demandé au président Armstrong de retirer du dossier certaines déclarations faites au sujet de ses relations avec l'Equitable dont il a été l'agent en Australie. M. Scott a nié la déclaration disant qu'il devait $100,000 à l'Equitable. Quelques lettres échangées entre M. Scott et le président Alexander, sont alors produites, tendant à prouver que telle réclamation existait. M. Scott, dit que le sens de ses lettres était la proposition d'une conférence à ce sujet sans admettre la légitimité des réclamations. M. Scott demanda au comité de décider que cette question ne relevait pas de l'enquête. Il dit que ses relations avec l'Equitable ont été rapportées au comité d'enquête dans un esprit de vengeance, puisqu'il avait renvoyé un comptable infidèle de la "Provident" et fait arrêter un individu qui avait été engagé par l'Equitable, pour lui remettre des documents volés à la "Provident."

M. Scott a admis cependant que l'Equitable lui avait présenté une réclamation, sans toutefois dire sur quoi elle était basée.

M. Scott a aussi déclaré que lorsqu'il a acquis le contrôle de la Provident Saving Life Assurance Society, il prit $25,000, qui avaient été prêtés par la compagnie à deux de ses agents, pour leur permettre d'acheter cent de ses actions. Ils n'achetèrent pas le stock, et M. Scott prit lui-même le prêt à sa charge et fit à la compagnie la promesse de lui remettre cent de ses actions en attendant qu'il put acquérir ce stock, qui est maintenant entre les mains d'une compagnie de prêts à laquelle il doit encore $50,000 empruntés pour acheter ces actions.

M. E. H. Harriman a demandé à être entendu de nouveau, pour répondre à la déclaration de Ryan, disant qu'il l'avait menacé d'user d'influence politique, s'il refusait de lui laisser prendre part à l'acquisition des actions de James H. Hyde.

La commission a décidé de demander à M. Harriman d'envoyer cette réponse par écrit.

Washington, 15. — M. Thomas Drake, surintendant des assurances du district de Columbia, a adressé à tous les gouverneurs d'Etats, à tous les procureurs généraux et aux commissaires d'assurances de l'Union, une lettre les convoquant à une conférence qui aura lieu à Chicago le 1er février prochain, à dix heures du matin. L'objet de la conférence sera d'étudier la question des assurances.

Cette circulaire vient à la suite de plusieurs conférences qui ont eu lieu récemment à Chicago, à New-York et à Washington.

M. Drake a été reçu, relativement à cette importante question, par le président Roosevelt, samedi dernier. M. Drake a été désigné par le président pour présider à la prochaine conférence plénière.

M. Drake croit que toutes les lois régissant les assurances dans les divers Etats devraient être unifiées en une législation générale dont l'approbation serait soumise au Congrès.

VOLS DANS LES VOITURES

Em. Gaffney, de la rue Prince, âgé de 20 ans, est accusé par les agents de Sûreté Sloan et Lehuguet, de vol d'un paletôt et d'un casque en fourrure, dans une voiture de livraison, rue Sainte-Catherine. Un nommé Adams qui attend en prison son procès, pour vol de cigarettes dans une voiture de M. Baillargeon, rue Sainte Catherine, est accusé de complicité. Les deux prévenus se disent innocents. Leur enquête est fixée à mardi.

NAISSANCES

COURVILLE — A Montréal, le 12 du courant, rue Amherst, l'épouse de M. J. D. Courville, carrossier, un fils.

Parrain et marraine, M. Hector Courville et Mlle Armandine Bastien.

DECES

BRISEBOIS — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 25 ans, Adélard Brisebois.

Les funérailles auront lieu samedi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. W. Thompson, No 405 rue Saint-Timothée, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 5 mois et 6 jours, Joseph-Arthur-Emile, enfant bien-aimé de Wilfrid Blouin, 1241 avenue Hôtel de Ville.

Funérailles privées. 37—2

FORTIER — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 80 ans et 4 mois, Emilie Falaise dit Leduc, épouse de Joseph Fortier.

Les funérailles auront lieu lundi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 352 rue Désery, à 7 heures ½, pour se rendre à l'église de la Nativité, Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 37—2

GOULET — En cette ville, le 15 du courant, au No 638 Ontario, Joseph Goulet, mouleur, décédé à l'âge de 47 ans et 2 mois. Avis des funérailles plus tard.

THEORET — En cette ville, le 14 du courant Joseph-Philéas-Georges, enfant bien-aimé de Napoléon Théoret, notaire, 386 Saint-Hubert.

Funérailles privées.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DEMERS — Jeudi, le 21 du courant, à 7 heures, à l'église Saint-Henri, a raisonné un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu M. Georges Demers, maître boucher.

Parents et amis sont priés d'y assister. 37—2

MESSE DE REQUIEM

THIBAULT — Une messe de requiem sera chantée lundi, le 18 du courant, à dix heures, à l'église Saint-Henri, pour le repos de l'âme de feu M. Francis Thibault, père.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.